



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

• LES

SAINTS MYSTÈRES

EXPLICATION FAMILIÈRE

DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

PAR

M^{GR} DE SÉGUR**PARIS****LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH****TOLRA ET HATON, LIBRAIRES-ÉDITEURS****68, RUE BONAPARTE, 68****1869**

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AUX ÉLÈVES DU SANCTUAIRE

La Messe est le centre du culte de Dieu sur la terre, et comme le cœur de la vie sacerdotale. Un Prêtre qui dit bien la Messe est ordinairement un saint Prêtre ; et un Prêtre qui la célèbre négligemment, sans révérence et sans zèle, est, sinon une lumière éteinte, du moins une lumière misérable, sans éclat, sans ardeur, bien près de s'éteindre.

Vous êtes au Séminaire, mes amis, uniquement pour devenir un jour de saints Prêtres, pour éclairer les peuples, les convertir et les embraser du feu divin de l'amour de Notre-Seigneur. Pour vous, plus encore que pour tous les autres fidèles, il est d'une immense importance de bien connaître les ineffables grandeurs du sacrifice de la Messe et de l'entourer d'un profond respect. La Messe que vous entendez chaque jour doit être, dès maintenant, pour vous ce que sera bientôt la Messe que vous célébrerez chaque jour. Elle doit être le cœur, le soleil de chacune de vos journées, le point central auquel tout se rapporte, autour duquel tout gravite dans la grande œuvre de la sanctification. Sachez-le bien, mes chers amis,

vous direz un jour la Messe comme vous l'entendez maintenant : si vous l'entendez avec piété, avec une foi vive et une religion très-intime, plus tard, quand vous serez Prêtres, vous la célébrerez saintement; si vous l'entendez mal, vous la célébrerez mal.

Or, l'un des moyens les plus efficaces pour nous faire bien entendre et bien célébrer la Messe, c'est, sans contredit, l'intelligence des rites que l'Église a institués pour la célébration des saints mystères. Le sens de ces cérémonies sacrées en est comme l'âme, comme la vie; une fois pénétré et bien compris, il nous révèle partout le grand mystère de JÉSUS-CHRIST, qui résume en lui le ciel et la terre; il empêche la routine; il repousse le sans-gêne et la négligence; il soutient merveilleusement la ferveur, la foi vive, la dévotion.

Bien que ce petit travail puisse servir à toutes les personnes pieuses, je vous l'offre tout spécialement, et vous prie d'en agréer le très-affectueux hommage. Puisse-t-il élever vos esprits, illuminer et attirer vos cœurs, vous faire vénérer davantage encore la très-sainte liturgie catholique et l'adorable mystère de l'Eucharistie, source principale, pour ne pas dire unique, de toute la piété chrétienne et sacerdotale !

11 avril 1869, cinquantième anniversaire de la première
Messe de N. T. S. P. le Pape Pie IX.

LES SAINTS MYSTÈRES

PROLOGUE

Avant de pénétrer dans la contemplation et dans l'exposition du grand drame de la Messe, il est nécessaire de poser ici des réserves. Elles portent sur la nature même de ces explications :

Dans le trésor de l'Église, il n'existe pas, que je sache, une interprétation officielle et par conséquent absolument certaine des rites sacrés de la Messe. Quel est le sens vrai, direct de « ces mystiques bénédictions qui nous viennent de la discipline et de la tradition des Apôtres ? » Quel est le vrai sens, ou quels sont les sens que les saints Apôtres ont voulu cacher sous ces rites ? Ni les saints Pères, ni l'Église n'ont

cru devoir nous le révéler. Il semble même, au dire de saint Denys l'Aréopagite et de Clément d'Alexandrie, que les rites mystérieux du divin Sacrifice ont été institués pour exprimer et tout à la fois pour voiler des abîmes de grâces et de lumière, pour dérober les mystères de la Sagesse divine aux yeux des profanes, et pour les proposer, non à la claire vue, mais à la méditation et à la contemplation des chrétiens spirituels, lesquels, dit saint Paul, ont le sens du Christ et sont remplis de l'Esprit « qui pénètre tout, même les profondeurs de DIEU. » Ces profondeurs de DIEU sont toutes résumées dans le mystère universel du Christ, et le mystère du Christ est lui-même tout entier résumé, condensé dans cette action adorable que, pour cette raison, l'Église appelle par excellence *les saints mystères*.

Au moyen âge, et depuis, beaucoup d'explications ont été données sur ce sujet par de grands et saints hommes¹; mais ces interprétations, toutes belles qu'elles sont en elles-mêmes, diffèrent les unes des autres et expriment évidemment les vues particulières de la piété et du génie de chacun d'eux, bien plus qu'elles

¹ Entre autres le Pape Innocent III, comme docteur privé; saint Thomas, dans ses Opuscules; Durand, Évêque de Mende, dans son *Rationale*; Suarez; le Cardinal Bona; le saint abbé Ollier.

ne rapportent le sens propre et traditionnel, le sens apostolique et ecclésiastique, des antiques cérémonies du Saint-Sacrifice. Vraies subjectivement, ces interprétations le sont-elles objectivement et au même degré? Nul ne saurait l'affirmer.

Celles que nous allons proposer ici à la piété du lecteur me paraissent réaliser plus directement, plus complètement l'idée dominante du sacrifice de la Messe, lequel est certainement le résumé du mystère universel de JÉSUS-CHRIST. Ce mystère adorable, centre de tous les autres, céleste et terrestre tout ensemble, embrasse tous les temps, depuis le premier moment de la création des Anges et des hommes, jusqu'à la consommation dernière, jusqu'à la bienheureuse éternité. Cette interprétation réalise pleinement, ce semble, la célèbre parole du psaume CX, appliqué par tous les interprètes à l'Eucharistie, sacrifice et sacrement : *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus ; escam dedit timentibus se*. La Messe étant le *mémorial* des merveilles et mystères de Notre-Seigneur, le cérémonial qui l'accompagne doit répondre à cette pensée.

Or les interprétations que je résume ici me semblent ressortir tout naturellement des rites eux-mêmes et ne point avoir ce cachet d'invention, qui se rencontre souvent en pareille

matière, et qui est bien plus propre à discréditer la sainte liturgie qu'à lui concilier le respect et l'admiration.

Elles ne sont point de foi ; mais elles sont selon la foi. Elles demeurent presque toutes dans le domaine de ce qu'on appelle les opinions, les sentiments libres ; on peut ne les point adopter, si, en contemplant nos saints mystères, on trouve des lumières qui satisfassent davantage et la piété et la raison et la science.

Celles-ci ont été puisées à diverses sources très-autorisées ; elles sont, en outre, le résultat de mes relations avec plusieurs doctes et pieux personnages, soit ici, soit à Rome. C'est donc le fruit de tout ce que j'ai pu, depuis vingt-cinq ans, entendre, recueillir et contempler sur ce beau sujet. J'ai tâché de le résumer en un petit opuscule, dont le principal mérite est, sans aucun doute, d'être court et à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses.

Un vénérable Supérieur de Séminaire m'assure que ces explications pourront être grandement utiles aux âmes pieuses et au jeune clergé. C'est dans cet espoir que j'ose les proposer ici, comme capables d'éclairer saintement l'esprit et de fortifier la piété.

Étudions-les humblement, non en docteurs qui savent, mais en écoliers qui cherchent.

I

**Combien saintes et vénérables sont les cérémonies
de la Messe.**

Plus une chose, plus une personne est grande, et plus il est naturel de l'entourer de respects et d'honneurs. Quand un Souverain honore de sa visite une ville ou un château, on met tout en œuvre pour lui faire une réception digne de lui ; il n'y a rien de trop beau ; on n'épargne rien. On en ferait encore bien plus s'il s'agissait d'une visite du Pape. Faut-il s'étonner que les saints Apôtres et les premiers Pontifes de l'Église, en réglant le culte de DIEU, aient entouré de cérémonies très-augustes cette divine visite que le Roi du ciel daigne faire chaque jour à la terre, au moyen de la consécration eucharistique ?

Les unes, celles qui précèdent la consécration, sont comme la préparation du Prêtre et du fidèle à l'arrivée du grand Roi Jésus ; quand apparaît ce Roi céleste, tout le monde se prosterne et adore en silence. Les autres cérémonies, celles qui suivent la consécration et terminent la Messe, préparent le Prêtre et les

chrétiens à recevoir par la communion l'admirable Visiteur et à le remercier de son miséricordieux amour.

Le Concile de Trente nous déclare que, parmi les choses saintes, rien n'est vénérable, rien n'est sacré, comme ces bénédictions pleines de mystères, que les Apôtres eux-mêmes ont instituées et léguées à l'Église. « Notre sainte Mère l'Église, dit le Concile, a introduit, conformément à la discipline et à la tradition apostoliques, des cérémonies, telles que les bénédictions mystiques, les lumières, les encensements, les ornements, et beaucoup d'autres choses de ce genre, afin de rehausser par là la majesté d'un si grand sacrifice et afin d'exciter les esprits des fidèles, par ces signes sensibles de piété et de religion, à la contemplation des très-profonds mystères que recèle ce sacrifice¹. »

Ces cérémonies, ces bénédictions, qui enveloppent pour ainsi dire le mystère eucharistique, comme la nuée du Thabor enveloppait Jésus transfiguré, ne sont pas seulement vénérables par leur origine, elles le sont encore par les sain-

¹ *Ceremonias adhibuit pia mater Ecclesia, ut mysticas benedictiones, lumina, thymiamata vestes aliaque id genus multa ex apostolica disciplina et traditione, quo et majestas tanti sacrificii commendaretur, et mentes fidelium per hæc visibilia religionis et pietatis signa ad rerum altissimarum, quæ in hoc sacrificio latent, contemplationem excitarentur. (Sess. XXII, c. v.)*

les choses qu'elles signifient : nous le verrons tout à l'heure, en les expliquant, d'une manière bien abrégée et bien imparfaite sans doute, mais enfin en les expliquant quelque peu. Les cérémonies de la Messe ont pour objet de rappeler et de résumer, autour de la personne même de Jésus eucharistique, tout l'ensemble du magnifique et universel mystère de ce divin Sauveur; l'unité de religion qui existe entre les Anges et les hommes, entre l'ancienne Alliance et la nouvelle, entre la grâce du premier avènement de JÉSUS-CHRIST et la gloire du second.

Aussi les Prêtres et tous ceux qui les assistent à l'autel doivent-ils les respecter infiniment, et les observer religieusement. Omettre ou négliger volontairement celles qui se rapportent plus directement à la consécration, serait certainement un péché mortel; et toutes, même les plus minimales, obligent en conscience. Il est hors de doute que les rubriques de l'Ordinaire de la Messe, depuis le signe de croix du commencement jusqu'au *Deo gratias* de la fin, sont toutes *impératives* et non pas seulement directives.

Il faut les observer à la lettre, avec beaucoup de foi, de religion et d'amour, et faire tout ce qui est prescrit par l'Église, comme cela est prescrit, parce que cela est prescrit, sans en

rien retrancher, sans y rien ajouter. Autrement, on risquerait de fausser le sens des choses saintes que ces cérémonies sont destinées à signifier.

Ce point est très-important, et la doctrine que nous rapportons est tout à fait certaine, *quoi qu'on en puisse dire*. La Bulle de saint Pie V, qui est toujours en pleine vigueur, ainsi que le Saint-Siège l'a expressément déclaré naguère, décrète que, dans le missel romain, rien ne devra jamais être ou ajouté, ou supprimé, ou changé, « sous peine de l'indignation apostolique. » Le Souverain-Pontife « ordonne à tous les Prêtres en général et à chacun en particulier, quel que soit leur rang dans l'Église, et cela en vertu de la sainte obéissance, de dire ou de chanter la Messe selon le rite, le mode et la règle que prescrit le missel. » Et le Pape Urbain VIII décréta également, par la Congrégation des Rites, « qu'en toutes choses, *in omnibus et per omnia*, on doit observer les rubriques du missel romain, nonobstant tout prétexte quelconque, nonobstant tout usage contraire, *qu'il déclare être un abus*. »

En outre, maintes fois la Congrégation des Rites a répondu, au nom du Souverain-Pontife, à des questions relatives à certaines pratiques non indiquées par les rubriques : « *Serventur rubricæ.* » Cette réponse est significative; elle

nous renvoie purement et simplement à la lettre des rubriques. C'est dire : que l'on observe les rubriques ; qu'on ne fasse pas ce qu'elles ne disent point de faire ; qu'on fasse tout ce qu'elles disent de faire, ni plus, ni moins.

Un professeur de liturgie enseignait naguère en plein cours, dans un grand Séminaire fort considérable, que les rubriques devaient s'entendre en ce sens qu'il fallait faire *au moins* ce qu'elles prescrivent ; mais qu'on pouvait faire plus, « pour que ce soit plus beau. » A ce compte-là, on pourrait, on devrait faire durer *l'Élévation* un quart d'heure ou une demi-heure, « pour que ce soit plus majestueux. » En effet, ce n'est pas défendu par la rubrique ; elle n'en dit rien. Cette interprétation moderne est tout simplement l'introduction des principes de 89 dans la liturgie.

Cette fausse donnée liturgique a ouvert la porte aux mille et une *inventions* qui défigurent chez nous la majestueuse simplicité de la liturgie romaine. « *Serventur rubricæ* ; qu'on observe les rubriques ! » Voilà la règle des règles, et elle oblige en *conscience* ¹.

Sainte Thérèse, qui savait unir une admira-

¹ L'autorité de la Congrégation des Rites, et en général, des *Sacrées Congrégations* Romaines, est l'autorité même du Souverain-Pontife, qui, par elles, gouverne et régit l'Église. Les Evêques eux-mêmes sont soumis aux décrets des Congrégations.

ble largeur d'esprit à toutes les délicatesses de l'obéissance, disait : « Je donnerais ma tête pour la plus petite cérémonie de l'Église. » Elle avait bien raison. Pensons, disons, faisons comme elle.

II

Ce que représente l'autel où se célèbre la Messe.

L'autel doit être de pierre. S'il était de bois ou de bronze, ou même d'argent ou d'or, il faudrait au moins que l'endroit où s'offre le Sacrifice fût de pierre ; cette pierre se nomme pierre d'autel. L'autel (ou la pierre d'autel ; c'est la même chose, du moins en pratique) est consacré par l'Évêque, qui le marque de cinq croix, en l'honneur des cinq plaies que JÉSUS-CHRIST conserve éternellement en son corps glorifié ; cette consécration se fait avec le Saint-Chrême, qui est la plus sacrée des huiles saintes, et après

et ne peuvent ni s'en dispenser, ni en dispenser les autres : encore moins les Curés et les simples Prêtres. L'ignorance du droit canonique a pu seule introduire ces distinctions chimériques entre l'autorité du Pape et celle des Sacrées Congrégations. Les Congrégations sont à l'autorité du Pape, ce que, chez nous, les divers Ministères sont à l'autorité du chef de l'État, et plus encore.

les onctions, l'Évêque brûle un grain d'encens très-pur dans chacune des croix qui sont creusées dans la pierre.

Ainsi consacré, l'autel, en effet, signifie Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en dehors duquel le Père céleste n'a pour agréable aucun hommage religieux, aucune adoration, aucun sacrifice. JÉSUS-CHRIST est, comme nous le disons ailleurs ¹, le centre et le fondement vivant de la seule vraie religion, laquelle a commencé avec les Anges et avec Adam, dès l'origine du monde, et ne finira pas même avec le monde, puisqu'elle durera dans le ciel, pendant toute l'éternité. JÉSUS est la pierre consacrée, la pierre angulaire qui supporte tout l'édifice de la religion des Anges et des hommes ; et c'est pour cela qu'il est absolument défendu de célébrer la Messe en dehors d'un autel consacré, ou du moins d'une pierre d'autel consacrée.

L'autel signifie donc JÉSUS-CHRIST, fondement divin de la religion et du sacrifice. Chacun peut conclure de là quelle est la sainteté de nos autels, et pourquoi il est défendu non-seulement de les faire servir à aucun usage profane, mais même d'y rien poser d'étranger au culte divin. Il y a des Prêtres qui ne se gênent pas pour poser sur l'autel leurs lunettes, leur calotte, leur

¹ Voy. le petit opusculé populaire, intitulé : *la Messe*.

tabatière. J'ai vu des sacristains y poser tranquillement leur plumeau, leur balai, etc.... Le saint abbé Olier, l'un des hommes qui ont entouré de plus de respect le Saint-Sacrifice et le Saint-Sacrement, était à cet égard d'une sévérité extraordinaire : un jeune clerc du Séminaire de Saint-Sulpice, dont M. Olier était le Supérieur, avait été choisi par lui pour lui servir la Messe, à cause de sa très-grande piété. Un jour, le pieux jeune homme posa par mégarde sa petite calotte sur le coin de l'autel. M. Olier l'en reprit sévèrement, comme d'un manque de respect envers l'adorable Eucharistie, et il le priva pendant huit jours de l'honneur de servir la Messe.

On ne saurait être trop délicat en ce qui concerne les témoignages de la foi et de l'adoration à l'égard des saints mystères et de tout ce qui a rapport au Saint-Sacrement.

III

Des autels privilégiés.

Le Pape accorde parfois la grâce de l'*indulgence plénière* pour les âmes du Purgatoire, aux Prêtres qui célèbrent la Messe sur

certain autels. Ce *privilège* si précieux a fait donner à ces autels le nom d'*autels privilégiés*. Quelquefois un autel est privilégié une seule fois par semaine ; d'autres fois le privilège de l'indulgence s'étend à deux, trois, quatre jours par semaine ; plus rarement il est quotidien. Cela dépend uniquement de la concession pontificale. L'indulgence des autels privilégiés est exclusivement réservée aux âmes du Purgatoire.

A moins que le contraire ne soit spécifié dans la concession, on ne peut gagner ces sortes d'indulgences qu'en disant la Messe sur un autel *fixe*. Une pierre d'autel, simplement posée sur un autel non consacré, ou bien soutenue à fleur de l'autel par un cadre de bois, ne suffirait pas. Si l'autel n'est pas consacré en entier, il faut au moins que la pierre sacrée y soit scellée d'une manière fixe et inamovible.

Il est arrivé à Paris, il y a quelques années, une bonne histoire à l'occasion d'un autel privilégié. Une pieuse et excellente dame, vénérée, à juste titre, de tous ceux qui la connaissent, avait obtenu du Saint-Père la faveur de l'autel privilégié pour sa chapelle domestique. Lorsque le Rescrit de Rome lui arriva, elle était à la veille de son départ pour la campagne. Elle fait donc venir son concierge, homme d'esprit et de confiance, et lui donne ses ordres pour qu'en

son absence il fasse venir peintres, sculpteurs, doreurs, sans rien épargner. A la manière des basiliques de Rome, elle voulait faire poser au-dessus de la porte de sa chapelle, comme couronnement de l'autel, qui était tout près de cette porte, une belle inscription en lettres d'or : **AUTEL PRIVILÉGIÉ.**

L'excellente dame ne s'expliqua probablement pas d'une manière assez claire. En effet, quatre ou cinq jours après son installation à la campagne, elle reçoit une lettre du brave concierge qui lui demandait de nouvelles instructions. « Madame a sans doute oublié, disait-il, qu'au-dessus de la porte de l'*hôtel*, il y a un écusson, etc.; les peintres et les ouvriers ne savent où mettre l'inscription commandée par madame. » Le malheureux avait confondu l'*autel* avec l'*hôtel*, et si, par bonheur (ou par malheur), le dessus de la grande porte d'entrée, donnant sur la rue, n'avait pas été décoré de manière à nécessiter une nouvelle consultation, la pauvre sainte dame, à son retour à Paris, aurait trouvé au-dessus de la porte d'entrée, en grandes lettres d'or : **HOTEL PRIVILÉGIÉ.** — Preuve évidente qu'en matière liturgique, il ne faut pas se fier aux concierges.

VI

Des cierges, et de leur belle signification.

Rien n'est petit en pareille matière. Dans le culte catholique, tout a un sens ; les moindres choses signifient souvent de très-profonds mystères. Ainsi, les cierges. A la sainte Messe, ils symbolisent et représentent l'Église du ciel, l'Église des élus et l'Église des Anges, qui s'unit dans la gloire des cieux à l'Église de la terre et à ses adorations.

Il est certain que le cierge pascal est la figure de Notre-Seigneur ressuscité glorieux et triomphant, pour remonter au ciel le jour de l'Ascension : c'est pour cela qu'on l'éteint ce jour-là après le chant de l'évangile. Il est également certain que dans la science liturgique, le cierge de la Chandeleur représente le saint Enfant Jésus, DIEU et homme, lumière du monde et gloire d'Israël. La cire, substance très-pure, formée par l'abeille avec la poussière embaumée des étamines des fleurs, est un emblème frappant de la chair virginale du Sauveur ; la lumière représente sa divinité.

Il faut en dire autant, proportion gardée,

des élus, membres vivants de JÉSUS-CHRIST. La cire des cierges de l'autel, qui les symbolise, c'est leur corps ressuscité et glorifié; et la lumière, c'est, non leur divinité, mais leur déification en JÉSUS-CHRIST.

Pour le service de l'autel, les cierges doivent être de cire pure, et on doit les allumer, du moins dans les églises où réside le Saint-Sacrement, à la lumière de la lampe liturgique, laquelle ne doit jamais s'éteindre ⁴. La cire signifie la pureté du chrétien, qui doit briller, devant DIEU et devant les hommes, de la lumière divine de JÉSUS-CHRIST, et brûler du feu de l'amour divin. Les cierges s'allument au feu de la lampe du sanctuaire, qui représente JÉSUS-CHRIST ressuscité et glorieux, source de toute lumière et de toute charité dans l'Église. Les cierges se consomment en brûlant : les chrétiens se doivent consumer aussi dans la pratique fervente de la foi et des œuvres saintes.

Il est absolument interdit de dire la Messe

⁴ Il est défendu, absolument défendu, de conserver le Saint-Sacrement sans allumer *au moins une lampe, suspendue devant l'autel*. Le Pape a refusé plusieurs fois, même à des Évêques, la dispense de la lampe eucharistique : « Pas de lampe! pas de réserve! » Telle a été sa réponse invariable. — Cette loi oblige *sub gravi*. Laisser par négligence la lampe du sanctuaire éteinte pendant deux ou trois heures constitue certainement, dit saint Liguori, un péché mortel pour le Curé ou pour celui qui est chargé d'y veiller. Nous reviendrons, du reste, sur ce sujet.

sans cierges allumés. A la Messe basse, il faut qu'il y en ait deux : l'un à droite du Crucifix, l'autre à gauche. Le cierge de gauche, c'est-à-dire du côté de l'*Épître*, représente et symbolise la foi, la sainteté, la ferveur de tous les fidèles et de tous les Saints de l'ancienne Loi, depuis Adam jusqu'à JÉSUS-CHRIST ; le cierge allumé à droite, du côté de l'*Évangile*, représente tous les fidèles et tous les Saints de la Loi nouvelle, depuis JÉSUS-CHRIST jusqu'à la fin du monde. Le Crucifix, au milieu de l'autel, rappelle que JÉSUS, le Fils de DIEU crucifié au milieu des temps pour le salut des hommes, est le DIEU que tous les siècles ont dû et doivent adorer, le Chef et le centre de la religion, l'auteur du salut de tous. Il rappelle aussi que le sacrifice de la Messe, qui va se célébrer sur l'autel, est le même sacrifice que celui de la Croix.

Aux Grand' Messes, il doit y avoir trois cierges allumés de chaque côté du Crucifix, en tout six, *ni plus ni moins*. Il y a de bons Curés qui, « pour que ce soit plus beau, » en allument trente, quarante, cinquante. Plus il y en a, « plus c'est beau. »

Si l'on observe exactement les règles, le Crucifix doit s'élever au-dessus de tous les cierges, et les dominer. Ces six cierges signifient les élus et les Saints des *six* âges de l'Église militante. D'après plusieurs passages de l'Écriture-

Sainte¹, expliqués dans ce sens par un grand nombre de saints Pères, l'Église militante doit, en effet, durer six mille ans²; dans cha-

¹ Entre autres le texte de Job : *In sex tribulationibus liberabit te (Dominus); et in septima non tanget te malum.* (V. 19.)

² Cette doctrine, parfaitement traditionnelle, est exposée tout au long par *Cornelius a Lapide*, en ses Commentaires sur la seconde Épître de saint Pierre (chap. III, v. 8), sur l'Apocalypse (chap. XX, v. 5), et ailleurs encore. « C'est, dit-il, l'opinion de beaucoup de Pères et de Docteurs : *Multorum Patrum et Doctorum*; donc elle est probable, et ne peut être taxée de témérité. C'est le sentiment d'un grand nombre, ajoute-t-il : *censent multi*, que le monde doit durer six mille ans; savoir, quatre mille ans avant le Christ et deux mille ans après lui. Il ne faut pas entendre cela d'une manière absolue, mais approximative. — Sur ce point les traditions chrétiennes, hébraïques, païennes, grecques et latines sont pleinement d'accord. »

Parmi les Pères et les Docteurs qui ont soutenu ce sentiment, nous trouvons saint Justin, saint Irénée, saint Hilaire, Lactance, saint Augustin, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome, saint Anastase le Sinaïte, saint Gaudens, saint Germain de Constantinople, etc.; Rhaban-Maur, Belarmin, Suarez, etc. Citons seulement saint Jérôme, qui dit : « Quant à moi, d'après la parole de saint Pierre : « *Un jour c'est mille ans, et mille ans c'est un jour*, » je pense que le monde, qui a été créé en six jours, doit durer six mille ans; ensuite, viendront le septième et le huitième jours qui seront l'époque du véritable repos. » Et saint Gaudens, Evêque de Brescia, dit également : « Nous vivons dans l'attente de ce saint jour du septième millénaire, qui viendra après les six jours. Lorsqu'ils seront terminés, alors sera le repos de la vraie sainteté et de tous ceux qui ont cru à la résurrection du Christ. Alors en effet il n'y aura plus de lutte à soutenir contre le diable, qui sera désormais pleinement lié, et rejeté dans les éternels supplices. » Alors enfin, selon toute probabilité, et seulement alors pourra se réaliser la prophétie du Seigneur : « *Il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur.* »

Le docte Cornélius ajoute que, « ce sentiment étant l'opinion

cun de ces âges, Jésus et son Église comptent de nombreux fidèles, enfants de lumière, tout brillants de foi et tout brûlants d'amour,

JÉSUS-CHRIST, JÉSUS-CHRIST crucifié, est au milieu, comme toujours, parce qu'il est la *Lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et que c'est de lui que tous les élus de tous les temps reçoivent la lumière de vie.

Aux Messes basses, il ne doit *jamais y avoir* que deux cierges allumés sur l'autel ; aux jours de fête, les Évêques ont le privilège d'en avoir quatre ; aux Grand'Messes, quelle qu'en soit la solennité, il en faut *six, et six seulement*, pour la raison que nous venons de dire. Telle est la règle. — Aux solennités, il est très-permis d'allumer aux alentours de l'autel, des girandoles de lumière : cela donne aux Offices plus de pompe et d'éclat ; mais ces illuminations sont étrangères à la liturgie, c'est-à-dire aux règles du culte divin ; elles ne font point partie du luminaire symbolique de l'autel, et on ne doit pas poser sur l'autel même ces lumières non liturgiques. Elles peuvent, à la rigueur,

la plus répandue est dès lors probable : *communis et probabilis...* il n'a rien de commun avec l'erreur des *millénaristes*.

Nous insistons sur ce point de doctrine, parce que, selon nous, il est la clef de plusieurs rites importants de la liturgie de la Messe.

être en bougie de *stéarine*, tandis que le luminaire liturgique doit nécessairement être de cire pure.

A la Grand'Messe pontificale, c'est-à-dire à la Messe solennelle célébrée par l'Évêque ou par le Pape, on allume un septième cierge, derrière le Crucifix, ou, si cela ne se peut, à droite, du côté de l'*Évangile* : ce septième cierge représente à la fois la plénitude du sacerdoce et la plénitude des dons du Saint-Esprit, que possède l'Évêque ; et aussi, la gloire des élus qui, au septième jour de la grande semaine, au septième âge du monde, ressusciteront pour triompher avec JÉSUS-CHRIST et pour régner éternellement avec lui. De même que le cierge pascal symbolise JÉSUS ressuscité, de même le cierge pontifical représente l'Église ressuscitée, ou pour mieux dire, JÉSUS ressuscité avec tous ses membres, et régnant éternellement avec eux sur la terre et dans le ciel. — Tâchons tous d'être si fidèles à la grâce de notre baptême, que ces beaux cierges, si blancs et si purs, soient vraiment l'image de notre vie. Hélas ! qu'il y a donc, parmi les baptisés, de pauvres cierges éteints !

J'ai connu un curé si négligent, que parfois il ne se donnait même pas la peine d'allumer un seul cierge pour la célébration de la Messe. Une personne pieuse, qui l'avait remarqué, lui

en ayant exprimé son étonnement, il répondit avec sérénité : « Je n'avais pas d'allumettes sous la main. » Hélas !

V

**D'un autre sens, plus profond et plus mystique,
des cierges de l'autel.**

La liturgie est par excellence une science *mystique* ; ce qui ne veut pas dire une science d'imagination et de rêveries, mais bien une science pleine de mystères, la science des mystères de la foi. *Mystères, mystique* : ces deux mots sont corrélatifs ; et c'est uniquement le mépris de l'incrédulité voltairienne pour les très-sacrés mystères de la foi qui est parvenu à fausser, dans un grand nombre d'esprits, pour ne pas dire dans tous, le sens vrai de cette grande parole de la langue chrétienne : *mystique*.

La science mystique est l'âme de la théologie, la sève de la vraie piété chrétienne et sacerdotale, la plus réelle, la plus profonde, la plus divine de toutes les sciences. La liturgie, et surtout la liturgie de la Messe est essentiellement mystique, parce qu'elle exprime le mystère des

mystères, c'est-à-dire le mystère universel du Christ, de ses Anges et de ses élus.

Outre la signification mystique du luminaire de l'autel, relative aux élus, et que nous avons exposée dans le chapitre précédent, il en est une autre plus profonde encore, plus secrète, plus mystique, plus céleste. Elle est relative aux Anges, et prime l'autre, qui ne concerne que les élus. Elle nous les fait contempler les uns et les autres dans la gloire du ciel, dans la lumière de JÉSUS-CHRIST, où les Anges et les Saints seront éternellement unis dans un même amour, dans une même adoration, parfaite, déifique, ineffable. Elle appartient à ce symbolisme apostolique auquel fait souvent allusion saint Denys l'Aréopagite dans son livre de *la Hiérarchie céleste et ecclésiastique* et dans une de ses épîtres.

La lumière est une créature mystérieuse, la plus parfaite, la plus sublime de toutes. Elle symbolise pour nous le monde céleste, qui est tout lumière dans le Seigneur ; elle symbolise JÉSUS-CHRIST, Roi du ciel ; elle symbolise aussi les Anges, rayonnement céleste et vivant de JÉSUS. La lumière est, dans l'ordre des sens, comme une ouverture de la terre sur les cieux. L'Écriture et les Pères sont remplis de cette pensée. Les cierges allumés pour le Saint-Sacrifice signifient donc, expriment et nous rendent

pour ainsi dire présents les Anges qui assistent au redoutable sacrifice de Celui qui est leur Seigneur et le nôtre.

La lampe, qu'entretient la substance de l'huile, représente plus sensiblement l'Église de la terre, toujours présente, adorant ici-bas JÉSUS-CHRIST, au moyen de cette huile que produit la terre, mais qui s'allume et qui brûle d'un feu tout céleste. La cire, au contraire, que produisent les abeilles et qu'elles recueillent sur les fleurs; la cire tout à fait purifiée et vierge est une substance supérieure, plus en rapport avec la perfection des élus et des Anges, avec la lumière céleste des Anges. Voilà pourquoi la lumière de l'autel consiste en cierges de cire et non en lampes d'huile.

Et qu'on ne pense pas que tout ceci soit arbitraire. L'Écriture-Sainte appelle les Anges *lumière* et *feu*; entre autres, dans ce passage du psaume, répété par saint Paul : « *Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis*¹; et la tradition antique les appelle souvent *lumina, sacra lumina*, lumières. »

Au premier chapitre de l'Apocalypse, saint Jean voit sept candélabres allumés², et il lui est

¹ Psal. CIII; ad Hebr. 1.

² Vidi septem candelabra aurea : et in medio septem candelabrorum aureorum, similem Filio hominis. (V. 12 et 13.)

dit que ces sept lumières sont à la fois les sept Anges ou Esprits qui se tiennent devant le trône du Seigneur et les Évêques des sept Églises de l'Asie Mineure, que l'Apôtre gouvernait plus directement. Les Évêques, en effet, sont les Anges de leur Église, et doivent être, quant à l'esprit qui les anime, une seule et même chose avec les Anges gardiens de leurs diocèses. JÉSUS-CHRIST apparaît à saint Jean au milieu de ces sept lumières, de ces sept Esprits. De là l'usage très-antique d'allumer sept cierges sur l'autel, lorsque c'est l'Évêque qui doit célébrer pontificalement ; car alors la sainteté parfaite de l'Évêque doit pleinement manifester Notre-Seigneur, Roi des Anges, Grand Prêtre éternel, adoré par les Anges. Les sept cierges signifient certainement ces sept grands Archanges, ces sept Esprits principaux qui, au dire de l'un, l'Archange Raphaël, « *se tiennent devant le Seigneur.* »

Les six cierges qu'on allume aux Grand'Messes ordinaires se rapportent à ce même mystère, selon la vision du Prophète Ezéchiel, où six personnages mystérieux apparaissent autour d'un septième, qui avait la ressemblance d'un homme. Cet homme était revêtu d'une blanche tunique de lin, et traversait la cité, marquant au front tous ses élus. Le Pasteur Hermas voit en cet homme le Prince, le Seigneur des six

Anges. C'est Jésus, l'Ange du grand conseil, l'Ange de l'alliance, *Angelus Testamenti*, comme dit l'Écriture, l'Ange des Anges, *Angelus Angelorum*, comme dit saint Augustin. Lorsque l'Évêque célèbre solennellement, cet homme, ce Prince, cet Ange de DIEU apparaît dans la lumière du septième cierge, pour signifier que l'Évêque doit être la lumière de toute son Église.

Quant aux deux cierges qui doivent toujours brûler sur l'autel à la Messe du simple Prêtre, à droite et à gauche du Crucifix, ils représentent sans aucun doute les deux premiers grands Séraphins et Archanges qui se tiennent aux côtés du Christ. D'après l'ordre du Seigneur, Moïse les avait fait représenter dans le Saint des Saints, aux deux côtés du Propitiatoire ; et le Prophète Isaïe, ravi en esprit, les avait contemplés en adoration devant le même Seigneur qui, pour l'amour de nous, s'est incarné et est mort sur la Croix ; et il les avait entendus chanter dans le ciel : « *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus Sabaoth.* » Le premier, l'Ange de la droite et de la toute-puissance du Seigneur, c'est l'Archange Michel, symbolisé par le cierge de droite ; le second, l'Ange de l'Incarnation et de la miséricorde, l'Ange de la Sainte-Vierge, est l'Archange Gabriel, représenté par le cierge du côté gauche ; le côté gauche est le côté du cœur,

et l'Incarnation est encore plus l'œuvre de l'amour que l'œuvre de la toute-puissance du Seigneur.

Telle est, en abrégé, la signification la plus intime, en même temps que la plus élevée, des cierges de nos autels. Ils symbolisent, autour de Jésus eucharistique, l'Église glorieuse des élus et des Anges. D'après cela, qu'on juge de l'importance et de la sainteté des prescriptions liturgiques au sujet du luminaire du Saint-Sacrifice !

VI

- Ce que figurent les nappes et ornements d'autel.

Il est défendu de dire la Messe quand il n'y a pas trois nappes blanches de fil ou de lin sur l'autel. Ces nappes, qui doivent toujours être maintenues dans un état de propreté parfaite, couvrent entièrement, d'abord le dessus de l'autel, puis le côté droit et le côté gauche. Celle de dessus, au moins, doit pendre des deux côtés, jusqu'en bas. Le devant de l'autel doit être également couvert par une tenture ou draperie de même couleur que les ornements

dont le Prêtre se servira pour célébrer la Messe : si la Messe se dit en blanc, la tenture doit être blanche ; si la Messe se dit en rouge, ou en noir, etc., la tenture sera rouge, ou noire, etc. De la sorte, l'autel lui-même est tout entier couvert et voilé aux regards¹.

Ainsi est Notre-Seigneur que nous ne pouvons plus voir, depuis qu'il est remonté au ciel. Les trois nappes toujours blanches, qui couvrent l'autel, figurent les trois hiérarchies célestes des saints Anges, qui l'adorent avec tant d'amour ; et les tentures qui couvrent le reste de l'autel signifient les Saints, et, en particulier, le Saint ou la Sainte en l'honneur de qui on célèbre la Messe.

Les Anges et les Saints sont, en effet, comme le beau vêtement de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Nous sommes dans nos vêtements, nous y vivons, nous y agissons ; de même le Fils de DIEU habite et vit dans ses Saints ; il parle par eux ; il fait avec eux et en eux ses œuvres admirables de charité et de sainteté ; il remplit leur esprit et leur cœur ; les Saints prennent,

¹ On tolère une exception en faveur des autels très-précieusement travaillés, et qui sont véritablement un objet d'art. Il en est de même des Tabernacles, qui, sauf ce cas exceptionnel, doivent être recouverts et comme enveloppés d'un voile blanc (ou de la couleur du jour), marque de la présence du Saint-Sacrement dans le Tabernacle. Mais nous y reviendrons plus tard.

pour ainsi dire, toutes ses formes, tous ses sentiments, toutes ses vertus. Nos vêtements nous réchauffent et nous parent; par l'ardeur de leur amour, les Saints consolent Jésus de la froideur de tant d'ingrats, de tant d'indifférents; et par les merveilles de leur vie, ils manifestent avec éclat, aux yeux du monde entier, la toute-puissance de la grâce de Jésus qui leur fait accomplir de si grandes œuvres et pratiquer des vertus si héroïques. Dans le ciel, les Saints sont le vêtement de gloire du Roi de gloire, après avoir été, sur la terre, le vêtement de grâce du Roi de grâce.

Les saints Anges aussi sont, dans le ciel, les ministres, les serviteurs de JÉSUS-CHRIST, et son magnifique vêtement. Si Notre-Seigneur est admirable dans ses Saints, comme parle l'Écriture, il n'est pas moins admirable dans ses Anges.

Voilà pourquoi l'autel, où tout à l'heure les Anges et les Saints du ciel adoreront Jésus eucharistique face à face et sans voile, tandis que nous, nous l'adorerons sous les voiles de l'Eucharistie, voilà pourquoi, dis-je, l'autel de la Messe est recouvert de nappes et de tentures.

La couleur de ces tentures, aussi bien que celle des ornements sacerdotaux, varie suivant les fêtes. La couleur *blanche*, qui est la couleur parfaite, la couleur de l'innocence et de la gloire, est ordonnée par l'Église pour toutes

les fêtes de Notre-Seigneur (sauf celles de la Passion), pour toutes les fêtes de la Sainte-Vierge, des Anges et des Saints non martyrs. La couleur *rouge*, couleur du sang et du feu, est employée pour célébrer les fêtes de la Passion, celles du Saint-Esprit, et celles des Saints martyrs. Le *vert*, couleur de l'espérance, est employée pour toutes les fêtes et dimanches de l'année, en dehors du temps de l'Avent, du temps de Noël, du Carême et du temps pascal. Le *violet* est la couleur de la pénitence ; l'Église l'emploie dans ses Offices les dimanches de l'Avent et du Carême, aux *Rogations* et aux Quatre-Temps. Enfin, le *noir*, couleur de la mort et du tombeau, est réservé aux Messes de morts et aux Offices funèbres.

VII

Du Prêtre qui va célébrer la Messe.

Le Sacrifice de la Messe est un seul et même Sacrifice avec celui de la Croix, et la forme extérieure seule est différente : sur la Croix, cette forme était sanglante ; sur l'autel, elle est non sanglante. « Le Sacrifice de la Croix ne diffère

du Sacrifice de l'autel, dit le Concile de Trente, que par la forme, *sola offerendi ratione diversa*¹.

Il en est de même du Prêtre qui offre le Sacrifice : ce Prêtre, au Calvaire comme à l'autel, c'est JÉSUS-CHRIST, à la fois Sacrificateur et Victime. C'est lui qui s'offrait et qui s'offre encore en sacrifice, à la gloire de DIEU, son Père, et pour le salut du monde entier. Seulement, à l'autel, il se voile sous la forme de ses Prêtres, afin d'offrir par leurs mains son divin sacrifice. Jésus et le Prêtre ont un seul et même sacerdoce : Jésus, Prêtre éternel, communique son sacerdoce à ses Prêtres, au moyen du sacrement de l'Ordre ; et le Prêtre n'a d'autre sacerdoce que celui de JÉSUS-CHRIST. Voilà pourquoi les Prêtres, et eux seuls, peuvent offrir le Saint-Sacrifice.

Le Prêtre qui va célébrer la Messe doit s'y préparer de son mieux ; il serait superflu d'insister sur ce point. Si l'on se prépare avec soin à une audience du Pape, ou même d'un empereur ou d'un roi, que ne fera-t-on pas quand il s'agit de monter à l'autel du DIEU vivant, et de paraître, comme Moïse sur le Sinaï, en la très-sainte présence du Roi des cieux, de qui le Pape n'est que le Vicaire, et de qui tous les

¹ Sess. XXII, cap. II.

grands de la terre empruntent leur majesté!

La préparation à la Messe est avant tout une préparation de conscience et de cœur, par la contrition des moindres fautes, par une union très-intime et très-ardente avec Jésus, Prêtre des Prêtres, Saint des Saints, intérieurement présent dans le Prêtre, et voulant trouver en lui un instrument très-pur et très-fidèle de son divin sacerdoce; enfin et surtout par une foi vive, profonde, actuelle, au mystère de l'Eucharistie, et par un amour paisible et fervent envers l'adorable Seigneur JÉSUS.

La bonne préparation à la Messe est le grand moyen d'éviter la routine et dès lors la négligence, la tiédeur et la divagation de l'esprit à l'autel. Le Prêtre qui négligerait habituellement de se très-bien préparer avant de monter à l'autel, exposerait certainement sa sanctification, pour ne pas dire son salut. Si l'on peut dire en toute vérité: « Telle Messe, telle journée! » on peut dire de même: « Telle préparation, telle Messe! » C'est donc chose sérieuse.

La meilleure de toutes les préparations, c'est une bonne oraison, une oraison d'une heure ou de trois quarts d'heure, ou, *pour le moins*, d'une demi-heure. Saint Vincent de Paul disait un jour à un jeune Prêtre de la Mission, qui lui demandait une direction pour persévérer

dans la ferveur : « Mon ami, tout dépend de l'heure de votre coucher. » Et comme le jeune missionnaire paraissait tout surpris : « Sans doute, ajouta le bon Saint ; voyez plutôt : Si vous vous couchez à heure fixe, vous pourrez facilement vous lever à heure fixe et de bonne heure ; si vous vous levez ainsi, vous pourrez facilement faire votre oraison chaque jour ; or, de votre oraison dépendra la célébration sainte de la Messe ; et toute la vie d'un Prêtre dépend de la manière dont il dit la Messe. Donc, mon enfant, j'avais raison de vous dire que votre persévérance et votre salut dépendent de l'heure de votre coucher. » Ce conseil vaut son pesant d'or.

Que de négligence, hélas ! sur ce point ! N'ai-je pas vu un bon Curé de campagne entrant dans son Église, se contenter, comme préparation, d'un pauvre *Pater*, récité à la hâte, au bas de l'autel, un genou seulement touchant la terre, l'autre en l'air pour pouvoir partir plus vite ? Quatre minutes avant, il se faisait encore la barbe, en guise d'oraison ; à la sacristie, il grondait et bousculait ; sa messe durait vingt minutes ; et cela était couronné par une action de grâce extatique, digne de la préparation, le même et unique *Pater* sacramentel, récité à la même place, sur le même genou. O misère, misère ! Et ce curé était un brave homme, fort

rangé dans ses habitudes, studieux, bon pour les pauvres gens.

Quant aux prêtres qui confessent beaucoup, il est certain, et l'expérience le démontre chaque jour, que ce ministère si sanctifiant et si beau ne les détourne aucunement de l'esprit intérieur, de la piété, du recueillement, qui sont la vraie préparation à la célébration des saints mystères. Cependant, pour que les confessions les préparent ainsi à monter à l'autel, il faut qu'elles soient entendues saintement, et que le confesseur ait bien soin de demeurer très-uni à Jésus, Sauveur très-amoureux des âmes. L'amour prépare à l'amour ; le saint tribunal, au saint autel.

Il est tout à fait interdit par la Sacrée-Congrégation des Rites, organe *officiel* du Souverain-Pontife pour tout ce qui touche le culte divin, de dire la Messe sans être revêtu de la soutane. Une fois, à l'autel souterrain de la Confession de Saint-Pierre, à Rome, j'ai vu un Prêtre français qui avait manqué à cette règle, et qui avait revêtu l'aube par-dessus la soutanelle ; il était fort grand ; l'aube était fort courte ; on voyait sortir de là-dessous deux longues maigres jambes noires qui ressemblaient à deux échasses. C'était le comble du ridicule et, malgré la sainteté du lieu, ni moi, ni quelques autres, ne pûmes nous empêcher de sourire.

Notons en passant que les soutanes à queue sont tout à fait interdites aux simples Prêtres, fussent-ils Curés, Archiprêtres, Grands vicaires. La Congrégation des Rites l'a décrété formellement. La queue de la soutane est un insigne prélatic, exclusivement réservé aux Prélats, aux Évêques et aux Cardinaux. Rien d'ailleurs n'est plus étrange que cette queue hétérodoxe qui balaye la poussière, quelquefois même les crachats du pavé. « La queue suppose le caudataire, comme la propriété suppose le propriétaire, » dit un proverbe liturgique : « *Cauda clamat caudatario, sicut res clamat domino.* »

Pour éviter ce balayage, bon nombre de Prêtres français (car cette pieuse queue n'a poussé que chez nous) ont une habitude singulièrement majestueuse : de la sacristie à l'autel, de l'autel à la sacristie, ils marchent, pleins de modestie et de gravité, tenant de la main gauche le calice, pendant que la main droite tient respectueusement la queue trois fois sainte. Si ce rite n'est pas marqué dans la rubrique, il n'en est que « plus beau » et plus touchant.

Il est défendu aux simples Prêtres, et même aux Prélats qui ne sont point Évêques, de conserver leur calotte pendant la Messe. Les Évêques peuvent la garder jusqu'au *Sanctus*, et la reprendre après la Communion.

Enfin, pour monter à l'autel, il faut avoir

des souliers convenables et surtout des souliers très-propres. On m'a cité d'inconcevables négligences sur ce point : des Prêtres disant la Messe en chaussons, même en chaussons de couleur, comme s'ils étaient au coin de leur feu ; un autre, allant jusqu'à monter à l'autel en sabots ! !

VIII

Du lavement des mains, avant de célébrer les saints mystères.

Avant de s'habiller pour la Messe, le Prêtre doit se laver les mains, afin d'enlever jusqu'aux moindres petites poussières qui auraient pu s'y attacher. C'est le symbole de la pureté sans tache que doit avoir son âme. Il faut être très-délicat sur ce point. Un bon et saint vieillard, vicaire à Saint-Sulpice, préféra un jour retarder sa Messe de quelques minutes, plutôt que de manquer à ce symbolique lavement des mains. Comme on lui disait que ses mains étaient propres : « Sans doute, répondit-il ; mais tout à l'heure, j'ai pris du tabac, et je trouve qu'avant de monter à l'autel, il est plus convenable de me laver de nouveau les mains. »

Il n'est pas nécessaire de baiser préalablement la terre. Un pauvre abbé s'habillait un jour pour dire la Messe, sans avoir observé ce *rite*, lorsque le Curé, tout scandalisé, s'élança, lui reprochant sa négligence : « Mais, monsieur, ce n'est pas marqué dans les rubriques, » répondit modestement l'autre. « Il n'importe, monsieur, il faut faire plus que ce qui est marqué ; c'est plus humble. »

Avant de prendre l'amict, on se lave donc les mains. Il faut avoir les mains propres et très-propres pour dire la Messe, pour toucher les choses saintes, et surtout le Saint des Saints lui-même. Cette propreté est indispensable au double point de vue du respect du Saint-Sacrement et de la charité pour les fidèles à qui on distribuera la sainte Communion. Une pieuse dame me disait l'étrange répugnance que lui causait la pensée de communier, pendant six mois, des mains d'un certain Curé de campagne, excellent homme du reste, mais qui ne se lavait pas les mains tous les jours. « C'est affreux, ajoutait-elle d'un air désespéré ; c'est affreux de voir et de sentir ce gros pouce grisâtre qui me touche la langue, quoi que je fasse. Et ses ongles en deuil!... Je ferme les yeux au moins pour ne pas voir tout cela. C'est horrible! »

Donc il faut se laver les mains avant de prendre l'amict. Comme nous l'avons dit, la

propreté et netteté extérieures est ici le symbole de la pureté intérieure.

IX

Ce que représente le Prêtre revêtu des ornements sacerdotaux.

Afin de mieux représenter JÉSUS-CHRIST, qui est Prêtre avec eux et en eux, les Prêtres se revêtent, pour célébrer la Messe, d'ornements sacrés, bénits par l'Évêque ; ces ornements figurent la sainteté et la gloire de JÉSUS.

Les Prêtres se couvrent tout entiers d'une longue robe blanche qu'on appelle *aube*¹, et qui est retenue par un cordon également blanc ; auparavant, ils ont mis sur leur tête, puis abaissé sur le cou, un linge blanc, appelé *amict* ; ensuite ils mettent au bras gauche un ornement, nommé *manipule* ; autour du cou, et croisé sur la poitrine, un ornement semblable, mais plus long qu'on appelle *étole* ; enfin, par-dessus tout,

¹ Pour avoir le droit de revêtir l'amict et l'aube, il faut être au moins Sous-Diacre. Les clercs inférieurs et bien plus encore les laïques ne doivent jamais la porter, soit pour réciter l'*Épître* (à certaines Grand'Messes de campagne) soit pour remplir dans l'église quelque autre fonction apocryphe.

un grand ornement, qui les couvre presque en entier; c'est la *chasuble*. Pour célébrer la Messe, le Prêtre doit être revêtu de tous ces ornements.

L'*amict* signifie la pureté parfaite et l'énergie de la foi que doivent avoir les ministres de l'autel, où ils vont voir de si près et toucher si familièrement le mystère des mystères, le sacrement que l'Église appelle elle-même « le mystère de la foi. » De la perfection et de l'ardeur de la foi des Prêtres dépend, en effet, on peut l'affirmer, la sainteté de leur vie et, en particulier, la sainteté avec laquelle ils célèbrent la Messe.

L'*aube* et le *cordon* signifient, par leur blancheur, l'innocence et la sainteté célestes du Fils de DIEU, dont les Prêtres doivent être revêtus pour représenter dignement JÉSUS-CHRIST à l'autel. « Le Christ, dit un Père, est la grande tunique des Prêtres, *magna Sacerdotum tunica.* »

L'aube doit être de lin ou de fil. Les dentelles dont on l'orne doivent être également de fil, et ne doivent pas l'envahir tout entière, jusque sous les aisselles, comme cela arrive parfois. Un bon Curé de campagne, ravi à la vue d'une fort belle dentelle qu'une pieuse dame venait de lui donner pour en orner son aube des grandes fêtes, voulut à toute force mettre

à profit cette dentelle tout entière; et, comme elle provenait d'une de ces immenses robes qui absorbent aisément vingt-cinq et trente mètres de garnitures, le brave Curé, après avoir garni, comme il convenait, le bas de son aube, imagina de surajouter deux beaux volants. Des volants à une aube!!!

Dans les siècles de foi, où la piété mettait son cachet sur toutes choses, l'aube de lin fin n'avait d'autre ornement que cinq belles broderies, figurant les cinq plaies de Notre-Seigneur ressuscité : il y en avait deux sur le dessus des poignets; deux, au bas de l'aube, par-devant, au-dessus des pieds; la cinquième, sur le milieu de la poitrine, ou bien tout en bas de l'aube, par derrière.

Le *manipule*, que le Prêtre porte sur le bras gauche, ainsi que le Diacre, était, dans l'origine, un linge destiné à essuyer les larmes qui, dans ces temps de foi et de ferveur primitives, accompagnaient habituellement l'oblation des divins mystères. Hélas ! les larmes de componction coulent rarement aujourd'hui. Le Prêtre, cependant, devrait pleurer, à l'autel, avec Notre-Seigneur, sur les péchés du monde entier et sur ses propres fautes. Il devrait y pleurer d'amour; il devrait y porter cet esprit de victime et de contrition profonde d'où découle le

don des larmes : ce qu'il va faire à l'autel, c'est, en effet, une immolation, un sacrifice ; et il faut qu'il soit victime avec JÉSUS-CHRIST, s'il veut être dignement Prêtre et sacrificateur avec JÉSUS-CHRIST.

L'étole représente la puissance sacerdotale du Fils de DIEU, au nom de laquelle le Prêtre va monter à l'autel, y représenter la sainte Église, consacrer le Corps et le Sang du Sauveur, et distribuer la sainte Eucharistie au peuple fidèle. C'est JÉSUS qui se donne lui-même aux chrétiens par la main de ses Prêtres.

L'étole du simple Prêtre est croisée et liée sur sa poitrine, parce qu'il n'a pas la plénitude de la grâce du sacerdoce : l'Évêque, au contraire, laisse tomber son étole en la déployant dans son entier, pour signifier la plénitude du sacerdoce qui réside en lui, en vertu de son sacre.

Enfin, la *chasuble*, qui autrefois était beaucoup plus ample qu'aujourd'hui et qui enveloppait le Prêtre¹ tout entier, figure la gloire

¹ On est malheureusement tombé dans un excès de formes très-mesquines, sous prétexte de plus de commodité pour le Célébrant et aussi sous prétexte d'économie. La plupart de nos chasubles françaises ressemblent à des boîtes à violon : elles sont roides, étriquées, affreuses. Elles en viennent à être presque contraires aux règles tracées par Rome, qui dernièrement a exprimé le désir qu'on ne s'écartât point des formes usitées à

céleste de Jésus, qui n'offre plus maintenant son sacrifice, comme autrefois, dans l'infirmité d'une chair passible et mortelle, mais dans l'état glorieux, impassible, immortel, céleste, où il est entré par sa résurrection et son ascension. La couleur de la chasuble, qui varie suivant les fêtes, rappelle également au Prêtre et aux fidèles l'esprit particulier du mystère qui se célèbre ce jour-là, ou bien la grâce du Saint en l'honneur duquel le Sacrifice va être offert.

L'Église, après avoir ainsi revêtu le Prêtre d'ornements sacrés qui figurent le sacerdoce divin de JÉSUS-CHRIST, lui permet de commencer la Messe.

Combien grandes sont toutes les choses de l'Église ! La plupart des pauvres étourdis qui

l'époque du Concile de Trente. Or, saint Charles Borromée, constatant cette forme, dit que la chasuble doit avoir environ une coudée et demie de chaque côté, à partir de l'encolure. (une coudée et demie équivaut à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix centimètres). J'ai vu à Rome une chasuble de saint Pie V : elle était aussi large que longue, presque aussi ample par devant que par derrière. Dans le trésor de deux ou trois sanctuaires, j'en ai vu d'autres qui dataient de la fin du seizième siècle et qui avaient également une ampleur considérable. Celle de saint Ignace est beaucoup plus étroite : mais il paraît qu'à plusieurs reprises on l'a retouchée, c'est-à-dire diminuée, pour la maintenir en meilleur état. En Italie, et à Rome même, les chasubliers ne se sont pas fait faute de donner quelques déplorables coups de ciseaux dans les belles règles liturgiques relatives aux ornements sacerdotaux. J'ai vu à Rome des chasubles qui ne descendaient pas même jusqu'aux genoux ; c'était plus que laid : c'était ridicule.

s'en moquent ou qui les dédaignent, changeraient bien certainement de conduite et de langage s'ils voulaient se donner la peine de les étudier, de les comprendre et d'en pénétrer le sens si profond.

X

Vue d'ensemble sur le sens des rites de la Messe.

Avant d'entrer dans le détail de nos explications sur le cérémonial de la Messe, il ne sera pas inutile de donner un aperçu général, et comme la clef, de l'ensemble de ces cérémonies très-sacrées.

On peut d'abord diviser les rites de la Messe en deux grandes parties : ceux qui précèdent le Sacrifice proprement dit, depuis le commencement jusqu'à la Consécration ; et ceux qui suivent la Consécration, jusqu'à la fin. Les premiers sont les rites préparatoires du Saint-Sacrifice ; les seconds en sont les rites complémentaires. Entre les deux, comme le centre, comme le sommet, est la Consécration, en qui réside essentiellement le Sacrifice eucharistique.

En analysant un peu davantage, on peut distinguer encore dans les rites préparatoires trois phases, trois parties : d'abord, la préparation pénitentielle, au pied de l'autel ; puis, les rites sacrés qui s'étendent de l'*Introït* à l'*Offertoire*, et qui représentent d'une manière plus générale l'unité de la religion chrétienne, seule religion des Anges, de l'homme innocent, des Patriarches, de la Synagogue et de l'Évangile ; enfin ; les rites qui s'étendent depuis l'*Offertoire* jusqu'au *Canon* et à la Consécration, où sont figurés plus directement les rapports et l'intime union de l'ancienne Alliance avec la nouvelle.

De même en analysant les rites complémentaires du Saint-Sacrifice, on découvre deux grandes divisions : la première commence à la Consécration et se termine au *Pater* ; elle exprime surtout l'union du premier et du second avènement du Fils de Dieu ; la seconde, depuis le *Pater* jusqu'à la fin, concerne plus particulièrement le second avènement, le glorieux règne du Christ et de son Église et notre consommation future dans la gloire.

La Messe est ainsi un grand drame qui embrasse dans son symbolisme magnifique tous les siècles, les élus de tous les temps, l'œuvre de Dieu tout entière, le mystère total de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et de sa sainte Église.

XI

Des premières prières et cérémonies de la Messe

Le Prêtre, debout au pied de l'autel, salue profondément le Crucifix ; ou, si le Saint-Sacrement est dans le Tabernacle, il fait la génuflexion, pour l'adorer.

Il faut faire avec grand respect les génuflexions. Le cœur doit les faire en même temps que le corps ; c'est-à-dire qu'il doit s'incliner devant le bon DIEU, par humilité, s'abaisser, se rapetisser avec un très-grand amour devant la majesté de JÉSUS-CHRIST. Le genou droit doit toucher terre, et le corps doit rester droit ; les mains doivent être jointes. Les génuflexions reviennent si souvent dans le culte divin, qu'on ne saurait apporter trop de fidélité à les bien faire. Il en est de même des signes de croix, qu'il faut toujours former bien religieusement, bien carrément, dans toute leur étendue.

Le servant de Messe, qui assiste le Prêtre, s'agenouille à côté de lui, toujours du côté opposé au Missel.

Après avoir fait la génuflexion, le Prêtre

commence la Messe en faisant le signe de la Croix. Ce signe auguste, qui résume et signifie le sacrifice sanglant de la Rédemption, est admirablement placé au commencement de la Messe, puisqu'elle n'est autre chose que la représentation mystique de ce même sacrifice. Il revient très-souvent dans le cours de la Messe, pour cette même raison. Le Prêtre, aussi bien que le servant et tous les fidèles, ne doit jamais le faire qu'avec un grand sentiment de vénération et de foi.

Les deux mains jointes devant la poitrine, et les deux pouces croisés, le droit sur le gauche, le Prêtre récite un psaume de pénitence et d'espérance, inspiré jadis au Roi-Prophète, dans l'angoisse de l'exil. Le Prêtre le récite au nom de Jésus, lui aussi exilé, par son incarnation, au milieu des ennemis de Dieu, sur la terre étrangère. Avec Jésus et dans l'esprit de Jésus, l'Église militante aspire à la Jérusalem véritable; elle aspire « à l'autel de Dieu, *ad altare DEI*, » qui n'est autre que le Christ céleste. L'autel où le Prêtre s'apprête à monter pour y offrir, avec Jésus et en Jésus, le sacrifice du ciel et de la terre, symbolise ce divin Roi des cieux, ainsi que nous l'avons dit déjà.

Après le psaume, le Prêtre s'incline profondément, et récite le *Confiteor*. Il demande pardon pour ses péchés, parce que, tout en étant

Prêtre, c'est-à-dire un autre JÉSUS-CHRIST, il n'en est pas moins un pauvre homme pécheur, soumis, comme les autres hommes, aux infirmités et aux faiblesses de la nature humaine.

En effet, à la Messe, le Prêtre remplit plusieurs rôles à la fois, s'il est permis de parler ainsi : tantôt c'est JÉSUS-CHRIST lui-même, qui agit et qui parle en lui ; tantôt c'est la sainte Église, dont il est le ministre et le chargé d'affaires devant DIEU ; tantôt c'est l'homme, le pauvre pécheur, qui parle et qui supplie en son propre nom d'abord, puis au nom de tous les hommes, ses frères, et en particulier au nom de tous les assistants.

Dans la confession des péchés, le Prêtre remplit tous ces rôles à la fois. Les péchés, dont JÉSUS a voulu se charger pour rouvrir les cieux, sont, en effet, l'obstacle universel qui a obligé le divin Chef d'abord, puis tous ses membres avec lui, à s'humilier dans la pénitence, à souffrir, à pleurer, à mourir, à s'anéantir devant la majesté du DIEU trois fois saint. JÉSUS, l'Agneau de DIEU, a tout expié sur l'autel de la Croix. Ressuscités avec lui et en lui, nous pouvons, comme lui, aspirer au ciel, monter à l'autel du Seigneur ; et cela, par les mérites de JÉSUS-CHRIST, par ceux de la Vierge Immaculée, « Porte du ciel, » de saint Michel Archange et

de tous les Anges, de saint Pierre et de tous les Saints.

Après s'être ainsi humilié et purifié par la confession publique et générale de ses péchés, le Prêtre monte à l'autel. Il quitte le terrain commun, le niveau des simples fidèles ; il s'élève au-dessus de la terre ; ce ne doit plus être un homme, mais un ange, mais un Christ, un être céleste. Il doit laisser en bas toutes les pensées humaines, tous les sentiments humains, même les plus honnêtes, les plus utiles, pour n'avoir plus que des pensées divines, dignes de Celui dont il est, à l'autel, le représentant visible. A l'autel des Anges, il doit être un ange.

Il baise l'autel : il cherche en JÉSUS-CHRIST, que figure l'autel, dans l'assistance des Saints, et, en particulier, de ceux dont les autels contiennent quelques reliques, la bénédiction, la grâce, qu'il n'a point par lui-même. Et ici se termine ce qu'on peut appeler la préparation immédiate de pénitence.

Le *Confiteor*, ne l'oublions pas, est un des *sacramentaux* de l'Église. Quand il est dit avec les dispositions convenables, il a la vertu d'effacer les péchés véniels. Le Prêtre et tous les assistants doivent donc le réciter avec beaucoup de piété et de contrition.

Pendant toutes ces prières préparatoires, il faut s'unir à JÉSUS, Pénitent universel qui a

porté et expié tous les péchés du monde et qui, vivant en ses Prêtres et en ses fidèles, leur communique avec son esprit de pénitence le pardon et la sainteté.

Aux Grand'Messes, le Diacre et le Sous-Diacre se tiennent de chaque côté du Prêtre, font comme lui la confession des péchés, et avec lui montent à l'autel ; comme nous le dirons plus loin, ils représentent l'ancienne et la nouvelle Alliance, dont les élus sont tous de pauvres pécheurs convertis et sanctifiés.

Ce commencement des saints mystères se passe au pied de l'autel, non à l'autel même, pour nous rappeler à tous que le sacrifice de JÉSUS-CHRIST et de son Église, célébré ici-bas dans la pénitence, au milieu des luttes et de l'affliction, se parachève, se consomme dans le ciel, au milieu des Anges. Notre Victime, notre JÉSUS eucharistique, s'offre simultanément en sacrifice au milieu de son Église militante et au milieu de son Église triomphante, sur la terre et dans les cieux. Le sacrifice sanglant et terrestre est le même que le sacrifice non sanglant et céleste.

XII

L'INTROÏT, le KYRIE et le GLORIA.

Le Prêtre va du côté de l'*Épître*, fait de nouveau le signe de la Croix et récite ce qu'on appelle l'*Introït*. Puis il revient au milieu de l'autel pour réciter les neuf invocations du *Kyrie eleison*, et ensuite l'hymne admirable, connue sous le nom de *Gloria*, dont notre grand saint Hilaire, Évêque de Poitiers, est très-probablement l'auteur.

Cette partie des prières de la Messe a un caractère particulièrement grand et mystique, c'est-à-dire plein de mystères.

Le Prêtre récitant l'*Introït* (qui autrefois se composait d'un et même de plusieurs psaumes), et se signant du signe de la Croix, figure le Prêtre éternel, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, remplissant Adam et les premiers Patriarches de son esprit de religion, de prière, d'adoration, et commençant par eux, dès l'origine du monde, à adorer dignement le vrai DIEU, à lui rendre grâce, à lui demander miséricorde et à expier le péché. Le Fils de DIEU, qui devait se faire

homme quarante siècles plus tard, vivait déjà en Adam, en Abel et dans les premiers pères du genre humain. Il leur était intérieurement uni et les sanctifiait par l'esprit de sa grâce. C'était là la première phase de la religion chrétienne, de la seule vraie religion, dont le Christ est le Grand Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

Et comme la religion des hommes a toujours été la même que la religion des Anges; comme le Prêtre, par cela seul qu'il est monté à l'autel de DIEU, converse avec les Anges, est associé aux hiérarchies célestes, il ose mêler sa voix aux voix angéliques, il unit ses adorations et celles de l'Église militante aux adorations des neuf chœurs des Anges. C'est dans cet esprit qu'il s'adresse avec confiance à l'adorable Trinité elle-même, suppliant, avec les Anges, le Père et le Fils et le Saint-Esprit d'avoir pleinement compassion de l'Église militante dont il est le ministre.

Les neuf invocations du *Kyrie* sont d'abord la profession de foi du mystère de la Sainte-Trinité, sur lequel reposent tous les autres mystères de la religion chrétienne; puis, elles nous rappellent que les neuf chœurs des Anges adorent et louent, comme nous et avec nous, le Seigneur notre DIEU : DIEU le Père, à qui est offert directement le Saint-Sacrifice de la Messe;

DIEU le Fils, **JÉSUS**, vrai **DIEU** et vrai homme, qui est à la fois le Prêtre et la Victime du sacrifice; **Dieu** le Saint-Esprit, qui est le feu de ce même sacrifice, c'est-à-dire l'amour infini qui a poussé **Jésus** à se sacrifier ainsi, sur le Calvaire d'abord, puis sur l'autel, et qui doit remplir le cœur du Prêtre et celui de tous les assistants.

Les Anges ont, en effet, la même religion que nous; ainsi que nous et avec nous, ils adorent **Jésus**, comme leur Chef divin, comme leur Roi légitime, et ils l'aiment d'un très-pur amour. Ils l'adorent et ils l'aiment en particulier avec nous dans la sainte Eucharistie, qui est, pour ainsi parler, le point de contact du ciel et de la terre, le lien vivant de l'Église triomphante et de l'Église militante, le rendez-vous, à la fois invisible et visible, céleste et terrestre, des Anges et des hommes.

Quant au *Gloria*, il nous montre, comme en résumé, tout ce grand mystère de la vraie religion, qui se déroule du commencement à la fin des siècles, et dont **JÉSUS-CHRIST** est l'âme et la vie. Nous avons déjà vu que, d'après les traditions les plus vénérables, ce grand drame du christianisme militant doit durer six mille ans, six époques. Ne serait-ce point, pour le rappeler, que l'Église ordonne au Prêtre d'incliner *six fois* la tête pendant la récitation ou le chant du *Gloria*; la première fois, en prononçant le

nom de DIEU, pour la gloire duquel tout existe, à la gloire duquel tout se rapporte ; et comme JÉSUS est le seul vrai DIEU vivant avec le Père et le Saint-Esprit, c'est de JÉSUS que les Anges de Bethléem disaient : « *Gloire à DIEU dans le ciel, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté!* »

Le *Gloria* est l'hymne angélique de l'Incarnation; ce sont les Anges qui disent aux hommes : « Gloire à JÉSUS, au ciel et sur la terre ! Gloire au seul vrai DIEU vivant, de la part de tous les Anges et de la part de tous les hommes. » JÉSUS-CHRIST est apparu sur la terre au quatrième âge du monde, l'an quatre mille depuis Adam : Aussi, la quatrième inclination de tête se fait-elle en prononçant son nom adorable.

Et comme JÉSUS-CHRIST doit revenir, à son second avènement, à la fin du sixième âge du monde, pour ressusciter tous ses élus et faire triompher son Église avec lui, le Prêtre incline la tête pour la sixième fois, en prononçant de nouveau le nom du Rédempteur, et en proclamant ce que toute créature sera forcée de reconnaître ; à savoir, que JÉSUS, que le DIEU du Calvaire et de l'autel est « le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, avec le Saint-Esprit dans la gloire de DIEU le Père. » En prononçant pour la seconde fois le nom adorable de JÉSUS-CHRIST, le Prêtre fait sur lui-

même le signe de la Croix, pour indiquer qu'au second avènement le mystère de la Rédemption sera accompli, et que le corps mystique de JÉSUS-CHRIST, l'Église tout entière, sera délivrée par la vertu de la Croix.

Les inclinations de tête du *Gloria* ont encore, comme les cierges de l'autel, une autre signification, mais plus angélique et plus mystique. Elles expriment les adorations de chacun des groupes angéliques présidés par les sept grands Séraphins dont parle l'Écriture. Ils sont préposés au gouvernement spirituel et matériel de chacun des six âges qui composent la durée de l'Église militante, et aussi de ce septième âge, qui sera comme le dimanche de la grande semaine de l'Église, l'âge du repos, de la paix, du triomphe. C'est le même mystère représenté par les six cierges de la Grand'Messe, et par le septième de la Grand'Messe pontificale.

Quelle gloire, quel saint honneur pour nous, d'être admis dès ce monde à adorer Notre-Seigneur avec les Anges et comme les Anges ! Que de sainteté dans ces rites de la Messe, si peu compris et si simples, du moins en apparence !

Voilà le sens grandiose et très-profond de l'*Introït*, du *Kyrie* et du *Gloria*. C'est la proclamation de l'unité de la religion des Anges et

des hommes, des Patriarches, des Prophètes et des Apôtres, en JÉSUS-CHRIST, Grand Prêtre de cette religion divine, Chef de cette adoration universelle, et en même temps Victime du sacrifice qui l'exprime et qui la résume sur nos autels.

Et penser qu'il y a des gens qui trouvent que notre foi est mesquine et qu'elle rapetisse les idées ! — Un célèbre médecin de Paris, tout à fait honnête homme selon le monde, mais ignorant comme un Turc en tout ce qui touche le christianisme, ne disait-il pas dernièrement à un de ses amis, qui l'engageait à se convertir : « Mon cher, moi, je n'aime que ce qui est grand. Qu'est-ce que c'est que le DIEU dont tu me parles ? Ton DIEU, vois-tu... il est trop petit pour moi ! »

XIII

Pourquoi le Prêtre salue sept fois le peuple fidèle pendant la Messe.

Le Prêtre dit sept fois, pendant la Messe, en s'adressant au peuple : « *Dominus vobiscum*, c'est-à-dire : Que le Seigneur soit avec vous ! » Et les fidèles, par la bouche du servant de

Messe, lui répondent : « *Et cum spiritu tuo*, c'est-à-dire : Qu'il soit aussi avec votre esprit. »

Ces saluts du Célébrant font encore partie de ces rites apostoliques, pleins de mystères et empruntés à l'Écriture. Le Prêtre doit les dire ou les chanter, très-intimement uni au Roi du ciel JÉSUS-CHRIST, et aux saints Anges, principalement aux sept grands Archanges qui se tiennent devant le trône du Seigneur.

Toutes les fois qu'au nom du Prêtre éternel JÉSUS-CHRIST, le Prêtre doit prier dans un seul et même esprit avec le peuple, il renouvelle l'union que l'Esprit-Saint a établie entre le peuple fidèle et lui ; et cette union, c'est en JÉSUS-CHRIST seul qu'il doit la raviver sans cesse. Voilà pourquoi, avant le *Dominus vobiscum*, il baise ordinairement le saint autel, et s'unit plus étroitement au Christ céleste, symbolisé par l'autel. Aspirant ainsi l'Esprit de Jésus, et toujours dans la société des Anges, il se tourne vers le peuple, étend les mains vers lui, et le salue des mêmes paroles dont l'Archange Gabriel a salué la Sainte-Vierge. Ce que Gabriel fit pour la Vierge MARIE, le Prêtre le fait pour l'Église : il est pour elle l'organe, le canal du Saint-Esprit, et il répand dans chacun des fidèles l'Esprit du Christ, il leur donne spirituellement JÉSUS-CHRIST le Seigneur lui-même.

Vis-à-vis de l'Église, qu'il sanctifie par son

salut, le Prêtre est comme un soleil de grâce dardant la splendeur de ses rayons dans un pur miroir : en les recevant, le miroir les réfléchit et les renvoie au soleil. Ainsi le Prêtre, donnant à l'Église JÉSUS-CHRIST dans l'Esprit-Saint, et le recevant de cette même Église, qui le lui rend, tout en le conservant avec amour. En répondant au Prêtre : *Et cum spiritu tuo*, l'Église s'unit donc à lui en JÉSUS-CHRIST et dans l'Esprit-Saint; et ainsi ne faisant plus qu'un, le Prêtre et les fidèles prient ensemble le Père céleste, au nom de JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST.

Les sept *Dominus vobiscum* de la Messe paraissent encore signifier les sept dons du Saint-Esprit répandus par JÉSUS-CHRIST, par le Prêtre éternel de DIEU, sur tous ceux qui croient et espèrent en lui, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde. Le premier, qui se dit au pied de l'autel, après la confession publique des péchés, exprime et répand sur l'assistance le don de crainte, par lequel l'Esprit-Saint nous confirme dans l'horreur du péché et dans les sentiments de pénitence de JÉSUS-CHRIST. C'est cet esprit de crainte religieuse qui doit remplir le cœur du Prêtre, ainsi que celui des assistants, au moment où commence le divin Sacrifice.

Le second *Dominus vobiscum* se dit après le

Gloria et couronne, pour ainsi parler, cette hymne sublime. Il exprime et répand en nous le don de piété filiale qui, du cœur de JÉSUS, se répand dans les cœurs de tous ses fidèles. Tous ceux qui sont à JÉSUS-CHRIST, Anges ou hommes, sont les enfants de DIEU; ils doivent, comme JÉSUS et avec JÉSUS, aimer leur Père céleste d'un amour tout filial, d'un amour où la confiance et la tendresse s'unissent au plus profond respect. Tous les Anges et tous les élus des six âges du monde, que vient de rappeler le *Gloria*, auront ainsi aimé le bon DIEU. C'est ainsi que nous devons nous-mêmes l'aimer, le révéler, le servir; et c'est dans cet esprit de piété que le Prêtre, au nom de l'assistance fidèle, récitera tout à l'heure les prières appelées *Collectes*.

Le troisième *Dominus vobiscum* se dit avant l'*Évangile*. Il exprime le troisième don du Saint-Esprit, le don de science. Le don de science est celui qui nous découvre les choses de la grâce sous l'écorce des choses de la nature, et qui ainsi élève nos pensées, nos sentiments, nos affections naturelles, pour les rendre surnaturelles, c'est-à-dire chrétiennes. L'*Évangile*, qui est le récit abrégé des actions et des paroles de JÉSUS-CHRIST, est la lumière qui nous révèle cette science divine; et c'est pour cela que l'Église, par l'organe du Prêtre, souhaite le

don de science à tous les chrétiens, avant la récitation ou le chant de l'*Évangile*.

Le quatrième *Dominus vobiscum* couronne le *Credo* et commence l'*Offertoire*. Il exprime et répand le don de force, que JÉSUS, par son divin sacrifice et par les mérites de son immolation, donne à son Église, à ses Prêtres, à tous les chrétiens. Il est bien placé après le *Credo*, la force surnaturelle étant indispensable à tous pour confesser la foi et pour entrer dans l'esprit du sacrifice, qui commence, à proprement parler, à l'*Offertoire*.

Le cinquième salut du Prêtre se donne au commencement de la *Préface*, prière solennelle, toute céleste, qui ouvre ce qu'on appelle le *canon* de la Messe. Comme préparation immédiate à reconnaître et à adorer JÉSUS-CHRIST, avec les saints Anges, sous les apparences du pain et du vin, l'Église et son ministre souhaitent à tous les fidèles assistants le don de *conseil*, qui nous fait discerner, à la lumière de la foi, ce qui est de DIEU et ce qui n'est pas de lui, les impressions de la grâce et les illusions du démon.

Le don d'*intelligence* est souhaité aux fidèles et signifié par le sixième *Dominus vobiscum*, que le Prêtre dit après la *Communion*. Ce don excellent nous fait pénétrer jusque dans l'intime du mystère des mystères, qui n'est autre

chose que la personne même du Verbe incarné, présent au sacrement de l'Eucharistie, Pain des Anges, Vie et nourriture de nos âmes. Dans la communion, il vient lui-même en nous, en notre chair mortelle, afin de nous faire demeurer plus pleinement en lui ; en ce moment, plus qu'en tout autre, l'Église souhaite à ses enfants de bien comprendre l'incalculable trésor que leur ont apporté le Baptême et l'Eucharistie, la foi et l'amour.

Enfin le septième *Dominus vobiscum* se dit à la fin du Saint-Sacrifice, avant la dernière bénédiction : il signifie le don de *sagesse*, le plus sublime des sept dons du Saint-Esprit, celui qui nous fait goûter, dans la contemplation de la pure lumière de Jésus et dans l'union intime d'un très-pur amour, combien le Seigneur est doux, combien Jésus nous aime ; celui qui nous fait comprendre par le cœur et par l'expérience ce que le don d'intelligence révèle à notre esprit. C'est le don de la contemplation et du pur amour de JÉSUS-CHRIST, le plus excellent de tous les fruits de la grâce et de la sainte Communion. Ce souhait si doux est placé à la fin de la Messe, comme pour engager les fidèles à y revenir le plus possible.

Tel est le sens, ou du moins tel est un des sens, de ces saluts répétés sept fois dans le cours de la Messe.

Le Prêtre dit, il est vrai, une huitième fois le *Dominus vobiscum*, après la bénédiction et avant de réciter le dernier *Évangile* ; mais cela ne fait point, à proprement parler, partie de la Messe, dont la clôture solennelle est la bénédiction du Prêtre. Autrefois le Célébrant disait tout bas cette prière en quittant l'autel et en retournant à la sacristie. C'est ce qui se fait encore à la Grand'Messe pontificale. Le sens de ce huitième *Dominus vobiscum*, qui, à la Grand'Messe pontificale du moins, s'adresse secrètement au Diacre et au Sous-Diacre, exprime la béatitude éternelle dont jouissent, avec JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST, tous les Anges et tous les élus, tous les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, représentés par le Sous-Diacre et par le Diacre, lorsque le grand sacrifice sera terminé, et lorsque le temps aura fait place à l'éternité. Le nombre *huit* est le nombre de la béatitude, couronnement de la grâce, qu'exprime spécialement le nombre *sept*. Il y a dans les nombres tout un ordre de mystères, c'est-à-dire de vérités cachées ; la tradition est unanime pour l'attester, et il n'y a que la légèreté superficielle de l'ignorance qui se permette de railler ces dispositions mystérieuses de la Providence.

XIV

Ce que signifient les ORAISONS, l'ÉPÎTRE et l'ÉVANGILE

Cette partie de la Messe est destinée à rappeler aux assistants deux grandes vérités générales, qui termineront ce qu'on peut appeler la seconde partie de la préparation du Saint-Sacrifice.

La première, c'est que Notre-Seigneur, est, dans l'ancienne Alliance comme dans la nouvelle, le principe de vie, de salut et de sainteté de tous les serviteurs de DIEU; qu'il est lui-même la source de leur prière et de leur religion. C'est ce qu'exprime le Prêtre, adorant et louant DIEU, le remerciant, le suppliant « par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, » dans les *Oraisons* solennelles nommées *Collectes* et récitées ou chantées du côté de l'*Épître*. Ainsi priaient jadis les Patriarches, les Prophètes et les fidèles de l'ancienne Loi, au nom de Celui qui devait venir et dont l'Esprit les remplissait et les sanctifiait d'avance. A l'autel, en effet, le côté de l'*Épître*, le côté gauche, représente l'ancienne Alliance; on y lit les prophéties non moins que les épîtres. C'est pour cela que le

Prêtre commence de ce côté, pour passer de là au côté droit, à l'*Évangile*. Et c'est la seconde vérité exprimée à cet endroit de la Messe : le passage de l'ancienne Alliance à la nouvelle, la loi évangélique succédant à la loi de Moïse, des Patriarches et des Prophètes.

En passant du côté de l'*Épître* au côté de l'*Évangile*, le Prêtre lève les yeux vers le Crucifix, puis s'incline profondément pour réciter deux belles prières préparatoires : ce rite représente les anéantissemens de la Rédemption, auxquels a daigné se soumettre le DIEU des Patriarches et des Prophètes, des Apôtres et des Martyrs, lorsqu'il purifia l'Église par son sang et l'acquit ainsi pour Épouse.

JÉSUS-CHRIST est le DIEU, le Sauveur de l'une et de l'autre Alliance ; c'est lui, Verbe ou Parole de DIEU, qui a parlé à Adam et aux Patriarches, a dicté la loi de Moïse, a sauvé son peuple, a envoyé son Esprit à tous les Prophètes ; et c'est lui qui a également envoyé et inspiré les Apôtres, fondé sa sainte Église, avec laquelle il demeure tous les jours jusqu'à la fin des siècles. Aussi, à la Grand'Messe, est-ce le Sous-Diacre représentant l'ancienne Loi, qui lit au bas de l'autel les prophéties ou les épîtres ; tandis que le Diacre seul, représentant la Loi nouvelle, chante solennellement l'*Évangile*, de l'autre côté. Le Sous-Diacre lui tient le livre des évan-

giles, sans pouvoir le lire ; comme l'ancienne Alliance qui n'était que le piédestal de la nouvelle, et qui ne pénétrait pas les mystères et les trésors de grâce qu'elle portait dans son sein.

On se tient debout pendant la récitation ou le chant de l'*Évangile*. Ce chant liturgique est fort beau ; il est obligatoire, et le Prêtre (ou le Diacre) ne doit pas se permettre d'en changer volontairement une seule note. Dans les temps de foi, au moyen âge, tous les chevaliers tiraient leur épée dès le début du chant de l'*Évangile*, pour manifester leur ferme volonté de défendre la foi et l'Église au péril même de leur vie, et de prêter ainsi l'appui de leur vaillance à JÉSUS-CHRIST, leur souverain Maître et leur grand Roi ; à JÉSUS, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, à qui toutes les puissances de la terre doivent obéissance, dévouement, service et amour.

XV

Des mains étendues du Prêtre pendant les ORAISONS.

Au sujet des *Oraisons*, remarquons ici un détail liturgique qui montre combien tout est

grand dans les plus petites choses du culte catholique. Le Prêtre, figure de Notre-Seigneur, récite ou chante les prières les bras ouverts et les mains étendues tournées l'une vers l'autre. Ce rite exprime de nouveau, ce que nous disions tout à l'heure, l'union des deux Alliances en la personne de JÉSUS-CHRIST. La main droite du Prêtre signifie la Loi nouvelle, plus puissante, plus parfaite que l'autre; la main gauche signifie l'ancienne Loi. Toutes deux étaient saintes : les deux mains du Prêtre sont consacrées par l'Évêque.

JÉSUS est « *tout en toutes choses*, » disait saint Paul ; dans les cérémonies de la Messe, plus que partout ailleurs, cette grande vérité trouve sa réalisation. Là encore, comme pour les cierges, comme pour le cérémonial du *Gloria in excelsis*, le culte angélique est signifié conjointement avec le culte de l'Église de la terre ; et les deux mains du Prêtre, élevées, saintes, tournées l'une vers l'autre, à la droite et à la gauche du ministre de JÉSUS-CHRIST, semblent signifier la religion et l'adoration des Anges, principalement de saint Michel et de saint Gabriel, qui résument en eux toute la grâce du monde angélique. Elles ne doivent jamais s'élever plus haut que les épaules ; et ainsi, le chef, la tête du Célébrant les domine toujours : en effet, Jésus, le Chef et le Roi des Anges, est

au-dessus de tous les Anges, comme il est au-dessus de tous les hommes. de tous les élus; *excelsior cœlis factus*, dit saint Paul.

Ces deux mains rappellent les deux Chérubins de l'Arche, adorant, avec les saints d'Israël, le DIEU d'Israël, le Saint des Saints, Celui qui devait venir. L'élévation des mains du Prêtre, pendant les *Collectes* et les autres prières de la Messe, rappelle enfin que les prières de l'Église de la terre s'élèvent jusqu'au trône de DIEU, portées « par le ministère des Anges, nos frères du ciel, nos amis et nos serviteurs ¹. »

L'usage de tenir les bras et les mains étendus pendant les prières de la Messe remonte au berceau même de l'Église. A l'autel, en particulier, il rappelle le mystère de la Croix, le divin sacrifice que perpétue l'Eucharistie et qui est, dans l'Église, le centre, la source, le soleil de la religion et de la prière. Ainsi pria, sur sa Croix, l'adorable Rédempteur. Ainsi priaient nos martyrs dans les catacombes, les bras étendus en forme de croix, les mains élevées vers le ciel; ainsi priaient les Apôtres; ainsi priait la très-sainte Vierge et Notre-Sei-

¹ Quando orabas cum lacrymis.... ego (Raphaël) obtuli orationem tuam Domino. (Tob. xii.) Et Angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum : et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium... Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu Angeli coram Deo. (Apoc., viii.)

gneur lui-même durant sa vie mortelle, comme l'attestent les fresques chrétiennes des trois premiers siècles, récemment découvertes dans les catacombes de Rome. Ainsi priaient les Prophètes, et, en particulier, le plus grand des Prophètes, le très-saint Moïse, lorsque sur la montagne (figure de nos autels) il attirait la grâce et la victoire sur Israël, qui combattait dans la plaine. Plus réellement encore que Moïse, le Prêtre est, en Jésus et avec Jésus, le médiateur de Dieu et des hommes.

La liturgie catholique a conservé religieusement cette coutume; et la famille franciscaine, si profondément évangélique et apostolique, la pratique habituellement, même en dehors des Offices liturgiques. Dans l'Ancien Testament, l'usage de prier les bras en croix était habituel. C'était une figure prophétique des mystères de la Rédemption.

XVI

Du Prône.

A la Grand'Messe paroissiale, on interrompt un moment les prières liturgiques, après le chant de l'*Évangile*, et le Curé (ou l'un de ses

vicaires) monte en chaire, et là fait certaines annonces qui intéressent le peuple fidèle ; il récite les prières et recommandations publiques ordonnées par l'Évêque, lit à haute voix l'évangile du jour en langue vulgaire et termine les prières du prône par une instruction familière nommée *homélie*. *Homélie* vient d'un mot grec qui veut dire *conversation*.

L'homélie doit être avant tout instructive, et à la portée de tous les auditeurs. C'est par excellence l'instruction pastorale. La plupart des Pères de l'Église nous ont laissé, à cet égard, des modèles qu'on ne saurait assez étudier ; leurs homélies sont d'une simplicité, d'une beauté, d'une profondeur de doctrine et d'une sainteté merveilleuses.

L'homélie est destinée à unir étroitement le pasteur à ses ouailles ; elle permet régulièrement au Curé d'ouvrir son cœur à ses chers paroissiens, de leur donner des avis et conseils paternels, de leur faire de plus en plus connaître et goûter le service de Dieu, de dissiper les préjugés de l'ignorance, d'exciter les tièdes, d'encourager les bons. L'homélie est une sorte de grand catéchisme de persévérance à l'usage de la paroisse ; elle doit en avoir toute la solidité, toute la simplicité et tout l'entrain.

Un saint Prêtre qui avait blanchi dans les tra-

vaux du ministère, me disait un jour qu'une expérience de plus de trente ans lui avait fait toucher du doigt l'importance majeure de l'homélie et du prône pour le salut et la sanctification d'une paroisse.

Il avait connu plusieurs Curés qui, principalement sinon uniquement par ce moyen, avaient métamorphosé leur paroisse en quatre ou cinq ans; les Offices abandonnés et négligés étaient fréquentés par la presque unanimité des habitants; l'adoration du Saint-Sacrement était organisée sur un excellent pied; les bonnes œuvres étaient en honneur; le confessionnal, jadis désert, était assiégé tous les samedis et toutes les veilles de fête; presque aucun jour ne se passait sans quelques communions; les dimanches et les fêtes, la sainte Table offrait un touchant spectacle, et presque personne ne manquait aux pâques.

Après les catéchismes, il ne voyait rien qui méritât davantage l'attention et tous les soins du Prêtre. « Il faut avant tout que le prône soit *court*, ajoutait-il; un quart d'heure, ou, tout au plus, vingt minutes. En vingt minutes, on a le temps de dire tant de choses!

« Il faut ensuite qu'il soit très-bien préparé, et pour cela il est bon de s'y mettre dès le lundi, pour n'être pas pris à court le dimanche suivant. Il vaut mieux ne pas l'apprendre par

cœur, afin que la parole soit plus vivante, plus simple, plus intéressante ; mais il faut posséder très-clairement la suite et l'enchaînement des idées. »

Il était d'avis que la doctrine doit le plus possible y paraître appuyée par des exemples et relevée par des comparaisons, et que le Prêtre doit se garder de parler *ab irato*, sous prétexte de zèle.

Tout prêtre, par cela seul qu'il a charge d'âmes, est capable de faire un excellent prône. Ce n'est pas à dire que tout Prêtre soit orateur : non, certes ; sur mille hommes, vous trouverez à peine un orateur. Mais l'Église, mais les âmes n'ont pas besoin d'orateurs ; l'éloquence que les fidèles attendent de leurs Prêtres, c'est l'humble, douce et simple éloquence de l'Évangile ; c'est une parole convaincue et cordiale qui expose purement et simplement la vérité, qui la démontre par des preuves faciles à saisir, qui laisse de côté les grandes phrases et les belles périodes, et qui, en chaire, ne s'inquiète que d'une seule chose : faire du bien aux âmes, leur faire mieux connaître Jésus, le leur faire aimer chaque jour davantage, les exciter au repentir de leurs péchés et à la pratique de tout ce que l'Église commande et conseille.

Ainsi prêchait le bon Curé d'Ars. Certes, il n'avait pas de grands talents naturels, mais,

s'il n'était pas orateur, il était Prêtre, il était saint, il aimait le bon DIEU, il aimait ardemment le Saint-Sacrement, la Sainte-Vierge, l'Église ; il aimait les âmes ; il avait soif de la conversion et du salut des pauvres pécheurs. Aussi, quand il prêchait, tout le monde pleurait, et l'on se convertissait par douzaines, par centaines. Voilà la vraie prédication sacerdotale ; voilà l'homélie, voilà le prône dont les chrétiens ont besoin.

Le Concile de Trente et le Saint-Siège attachaient une telle importance à l'enseignement régulier du prône, qu'ils ont fait composer tout exprès une règle de prédication pour les Curés sous le nom de : *Catechismus romanus ad parochos*. Cet admirable livre, résumé pratique et familier de la *Somme* de saint Thomas, est comme le guide des Curés dans l'accomplissement du grand-devoir de la prédication pastorale. Les Prêtres ne sauraient trop y avoir recours et le suivre pas à pas. Tout ce qu'on y trouve est incroyable : c'est un trésor, une mine inépuisable. La doctrine du *Catechismus romanus* a une autorité presque égale à l'autorité des décrets même du Concile de Trente.

Dans le diocèse de Besançon, l'autorité ecclésiastique ordonne, depuis près de deux siècles, à tous les Curés d'enseigner et d'expliquer tout au long le *Catechismus romanus* à leur trou-

peau, sous peine de censures ecclésiastiques encourues *ipso facto*; ce cours d'instruction religieuse se fait à la Grand'Messe, sous forme de catéchisme, par demandes et par réponses; cela dure une demi-heure environ; trois ou quatre enfants intelligents sont choisis *ad hoc*, et l'assemblée écoute toujours avec un intérêt visible cette sorte de petite conférence. Tout le monde comprend, et personne ne dort. Tous les Curés du diocèse sont tenus à instruire ainsi leurs paroissiens, de deux dimanches l'un. C'est à ce genre d'instruction religieuse qu'on attribue la solidité du christianisme des bons Franks-Comtois. Comme il serait désirable que cet excellent usage s'implantât partout!

En suivant cette règle si catholique, le Prêtre a l'avantage immense de ne pas se répéter et de ne pas fatiguer les fidèles par le retour inévitable de lieux communs. Il est sûr de présenter toujours de bonnes et belles vérités, bien utiles, bien pratiques. •

La négligence de certains Curés relativement au prône du dimanche est vraiment inexplicable. J'en ai connu un, fort instruit, grand travailleur qui, par pure négligence, s'est contenté pendant plus de trente ans de lire, par manière d'homélie, les mêmes ennuyeux prônes de Cochin, qu'il coupait, taillait, afin que cela ne durât pas plus de dix minutes; pendant trente ans,

chaque année, c'était la même chose. Tout le monde dormait, et la pauvre paroisse s'en ressent profondément encore. Un de ses confrères du voisinage, qui avait emprunté de lui cette commode et désastreuse habitude, annonçait un jour d'un air héroïque à ses paroissiens que le dimanche prochain il donnerait un *sermon de mémoire*. Je l'ai entendu de mes oreilles; heureusement j'ai pu échapper au « sermon de mémoire ».

En chaire, comme à l'autel, comme au confessionnal, comme dans tout le détail de notre ministère et de notre vie, le grand, l'unique secret de réussir, c'est-à-dire de faire du bien, *c'est d'être JÉSUS*, de parler comme JÉSUS, d'aimer comme JÉSUS, d'imiter en tout JÉSUS.

XVII

Du Credo.

Après l'*Évangile* et le Prône, le Prêtre revient au milieu de l'autel, et là, les mains jointes, il récite le *Credo*. L'union de ses deux mains, ainsi que la place qu'il occupe devant la Croix entre l'*Épître* et l'*Évangile*, manifeste de nouveau l'union de tous les Anges et de tous les élus, l'union des fidèles de tous les siècles dans une

seule et même foi : la foi en un seul DIEU Créateur, Sauveur et Sanctificateur ; en un seul DIEU, Père et Fils et Saint-Esprit ; en un seul Christ, Seigneur et Rédempteur ; en une seule Église, sainte et universelle ; et enfin la foi en la résurrection de la chair et en la vie éternelle.

Tout cela est résumé dans le mystère et dans le sacrifice de JÉSUS-CHRIST ; car JÉSUS-CHRIST seul est « *l'auteur et le consommateur de la foi,* » la lumière de tous les fidèles et de tous les Anges ; par lui seul « *nous avons accès auprès de DIEU le Père ;* » en lui, nous trouvons le Père : « *moi et mon Père, disait-il lui-même, nous sommes un ; celui qui me voit, voit mon Père.* » Et de même que le Père ne vient à nous que par JÉSUS et en JÉSUS, de même aussi le Saint-Esprit ne nous est donné que par JÉSUS, qui en est, pour ainsi dire, le réservoir universel au milieu des créatures. Aussi l'Église nous fait faire la génuflexion à un seul moment du *Credo*, au moment où l'on dit : « *Et le Verbe s'est fait chair.* » C'est là le point central du symbole de la foi chrétienne, le dogme qui résume et éclaire tous les autres.

C'est aussi pour cela qu'elle nous fait terminer le *Credo* par le signe de la Croix, qui est le signe du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption.

Selon les anciens usages, toute l'assistance

devrait se tenir debout pendant la récitation du *Credo*, non moins que pendant l'évangile, comme pour attester le zèle de chacun à marcher où la foi l'appellera, et à combattre pour elle. Le *Dominus vobiscum*, qui suit immédiatement le *Credo* et commence l'*Offertoire*, souhaite aux chrétiens, comme nous l'avons vu, la force de pratiquer la vraie foi et, par conséquent, la force d'entrer résolument dans l'esprit du Sacrifice qui s'apprête, c'est-à-dire dans la voie de tous les renoncements, à la suite de JÉSUS-CHRIST, Rédempteur et Victime.

Rien de plus solennel que l'aspect d'une église, du moins dans les pays de foi, pendant le chant du *Credo*. Là, tout le monde est debout, tout le monde chante; c'est admirable, cela saisit. A Notre-Dame de Paris, à la célèbre communion générale des hommes qui couronne les Conférences du Carême et de la Semaine-Sainte, on est tout ému, et les larmes montent aux yeux, quand on entend ces trois ou quatre mille chrétiens, qui s'apprêtent tous à recevoir la très-sainte Communion, chanter d'une seule voix et d'un seul cœur ce grand *Credo* catholique, qui retentit sous les voûtes de nos églises depuis l'ère des martyrs. Chacun sait, en effet, que le *Credo* de la Messe, qui ne fait que développer sur quelques points le *Credo* des Apôtres, a été formulé au premier Concile général de

Nicée, l'an 325, quelques années à peine après la terrible persécution de Dioclétien. L'Église ne change pas ; elle est comme la vérité ; on peut l'attaquer, on peut la haïr, jamais la détruire, ni même l'altérer.

Un jeune étudiant me racontait qu'étant entré, un jour de fête, dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, au moment où l'on chantait le *Credo*, il avait été remué jusqu'au fond des entrailles et s'était mis à pleurer. « Je me croyais, ajoutait-il, transporté au milieu de ces anciens Conciles de Nicée ou d'Éphèse, ou de Latran. C'était merveilleusement beau. J'aurais voulu que tous les incrédules fussent là, près de moi. »

On ne saurait trop recommander à tous les fidèles, hommes, femmes, enfants, riches, pauvres, de chanter, et de chanter de tout leur cœur, non-seulement le *Credo*, mais toutes les prières de la Grand'Messe que le peuple peut chanter : le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei* et la réponse à tous les *Dominus vobiscum*. Qu'on ne l'oublie pas, c'est là la méthode la plus catholique, la plus liturgique de bien suivre la Grand'Messe. Les chantres n'ont d'autre office que de soutenir, d'aider et de guider le chant de tout le peuple. Ce ne sont pas des musiciens qui font un concert. Aussi est-il tout à fait contraire à l'esprit de la liturgie de laisser les chantres s'écarter de la simplicité si majes-

tueuse et si populaire du plain-chant romain, pour y substituer d'ennuyeuses roulades et des inventions plus ou moins mondaines, plus ou moins excentriques.

Il y a des Curés qui vont jusqu'à défendre aux fidèles de chanter : ce sont des capitaines qui défendent à leurs soldats de faire l'exercice. Qu'en résulte-t-il ? C'est que les Offices de l'Église deviennent ennuyeux à mourir et que peu à peu on n'y vient plus. Quand on chante, jamais on ne s'ennuie à l'église.

Maintenant vont commencer les apprêts immédiats du très-saint Sacrifice. Après s'être donné aux fidèles comme Vérité et comme Parole de vie, par la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, et par la prédication du Prêtre, le Verbe de DIEU, JÉSUS-CHRIST, va se donner à eux sacramentellement et comme Pain de vie.

Aux proconsuls qui leur reprochaient de violer les ordres des empereurs, en se réunissant pour entendre la lecture des Livres saints et assister au Sacrifice, nos anciens martyrs répondaient souvent : « Il est vrai, nous ne tenons pas compte de ces édits de vos princes ; mais nous obéissons aux préceptes des Apôtres. Ils nous ont appris, de la part de DIEU même, que le chrétien ne peut rester chrétien s'il ne se

nourrit du Verbe divin, reçu sous ses deux formes, ainsi que nous le faisons. » Et ils se laissaient tuer, plutôt que d'abandonner JÉSUS-CHRIST en manquant aux saintes assemblées de l'Église.

A leur exemple, nourrissons-nous d'abord, remplissons-nous du Verbe, de la Parole de DIEU ; et, JÉSUS-CHRIST habitant ainsi par la foi dans nos cœurs, avançons avec crainte et amour vers les saints Mystères. Redoublons de ferveur dans la prière : le Célébrant nous y convie, en disant à haute voix : *Oremus*. Prions avec lui, prions avec les Anges, prions avec notre Médiateur céleste JÉSUS-CHRIST, à la fois Sacrificateur et Victime.

XVIII

Le Corporal, le pain et le vin de l'autel.

Après le *Credo* et l'*Oremus*, le Prêtre récite une courte prière, nommée *Offertoire*, qui rappelle l'esprit du mystère ou de la fête du jour. Puis il étend sur la pierre d'autel un linge très-sacré, nommé *Corporal*, parce qu'il aura bientôt l'honneur de porter le Corps adorable du Fils

de DIEU. Le *Corporal* doit être plus propre, plus pur encore, s'il se peut, que les autres linges de l'autel, à cause de sa destination plus sainte. Il ne doit présenter ni la moindre tache, ni la moindre reprise ; il doit être tout blanc et tout uni, dans toute la simplicité de sa pureté. Il rappelle la très-sainte et immaculée Vierge MARIE, Mère du Fils de DIEU et Mère de l'Église, plus pure, plus sainte mille fois que les Anges, représentés, avons-nous dit, par les trois nappes blanches qui couvrent l'autel et qui portent le *Corporal*. MARIE, Mère de JÉSUS, est portée par les neuf chœurs des Anges ; ils la révèrent et l'aiment comme leur Souveraine. C'est en elle que DIEU a opéré, au milieu des temps, le mystère de l'Incarnation de son Fils ; comme c'est sur le *Corporal* que va s'opérer tout à l'heure la consécration du Corps et du Sang de JÉSUS.

En attendant la consécration, le *Corporal* va porter le pain, qui sera changé au Corps du Seigneur, et le vin, qui sera changé en son Sang ; de même, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Incarnation, la future Mère de DIEU a été constituée Reine des Patriarches, Reine des Prophètes, Reine de tous les Saints de l'ancienne Loi, non moins que Reine des Anges ; la grâce de sa maternité à venir, qui est un seul et même mystère avec l'Incarnation et la Rédemption, portait toute la religion, tout le culte, tous les

sacrifices de l'ancienne Alliance, comme le Corporal porte le pain et le vin.

En effet, le pain et le vin représentent là, sur l'autel, les victimes de tous les anciens sacrifices. De même que ce pain et ce vin n'ont aucune valeur en eux-mêmes et que tout leur prix vient de leur destination sublime; de même les victimes et les sacrifices qu'offraient à la majesté du vrai DIEU les Saints de l'ancienne Loi, tiraient toute leur vertu, tout leur prix du Sacrifice divin et de l'adorable Victime qu'ils figuraient.

Par leur composition même, le pain et le vin représentent encore l'union de tous les fidèles en une seule Église catholique, c'est-à-dire universelle : le pain est formé de beaucoup de grains de froment moulus, puis pétris ensemble avec de l'eau, puis enfin cuits au feu; et ce pain, ainsi composé, doit être changé au Corps de JÉSUS-CHRIST. Le vin est également formé d'une quantité de grains de raisins écrasés, dont le jus spiritueux a dû fermenter pour devenir une excellente liqueur; et dans le Calice, ce vin va être changé au Sang du Fils de DIEU.

Ce double mystère naturel de la composition du pain et du vin de l'autel est le symbole de l'unité et de la paix, qui font de tous les fidèles un seul corps, une seule Église. Comme les hommes, ils sont séparés et sans lien mutuel de charité; ce sont les grains de froment avant la mouture, les

grains de raisin avant le pressoir. L'eau du Baptême et le feu du Saint-Esprit changent ces hommes en chrétiens, en membres de JÉSUS-CHRIST, en temples vivants de ce divin Seigneur : ce sont des hosties spirituellement consacrées. Également, pour le travail de la fermentation, qui purifie et fait le vin : c'est le symbole de l'action du Saint-Esprit dans les âmes que JÉSUS appelle à l'honneur de ne plus faire qu'un avec lui et, par lui, avec le Père.

Le pain et le vin, déposés sur le Corporal, vont être *transsubstantiés*, c'est-à-dire changés en la substance même du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST. Sous ce rapport, ils sont encore le symbole frappant de la transformation spirituelle et surnaturelle qui s'opère en nous par le mystère de la grâce : nous ne sommes pas changés, il est vrai, en la personne de JÉSUS, et notre substance ne devient pas sa substance ; mais le Saint-Esprit, en faisant de nous des chrétiens, unit si intimement notre esprit à l'esprit de JÉSUS, nos pensées à ses pensées, nos sentiments à ses sentiments, qu'entre JÉSUS et le vrai chrétien, il y a véritablement, comme dit saint Paul, « *un seul et même esprit.* » Et ainsi, notre vie est changée, transformée en la vie transsubstantiée de notre divin Chef. « *Ce n'est plus moi qui vis,* disait encore saint Paul, *c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi.* »

Voilà ce que signifient le pain et le vin de l'autel.

Aussi les saints Prêtres apportent-ils toute sorte de soins à tout ce qui concerne ces pain, ce vin, matière du Sacrifice. Ils rejettent, comme indigne, toute hostie bossuée, écornée, imparfaite, toute hostie qui serait tombée à terre : et ils s'efforcent de ne présenter à l'autel qu'un vin, non-seulement très-pur, mais de bonne qualité et d'un parfum délicat. Ne serait-ce pas une véritable honte que de nous voir réserver pour notre table le vin fin et exquis, et de donner au bon DIEU, pour son sacrifice, ce que nous ne voudrions pas offrir à un confrère ou à un ami ? Quand cette irrévérence a lieu, elle est, sans aucun doute, le résultat et le signe d'une foi bien peu délicate.

Un récent décret de la Congrégation des Rites ordonne que les hosties soient renouvelées environ tous les quinze jours. Surtout dans les pays humides, cette précaution est d'une nécessité évidente. Même après la consécration, ces hosties, devenues en réalité le Corps vivant du Seigneur, tout en conservant les apparences et les propriétés extérieures du pain, peuvent s'altérer à la longue, et doivent pouvoir s'altérer comme des pains ordinaires. Sans cela, le Saint-Sacrement ne serait plus ce qu'il est absolument, « le mystère de la foi, *mysterium*

fidei, » comme parle l'Église. L'altération des saintes espèces est une conséquence nécessaire de l'idée même de l'Eucharistie; la conservation d'une Hostie consacrée, en dehors des lois naturelles qui règlent la conservation du pain azyme, serait un miracle, c'est-à-dire un fait divin, *extraordinaire*, insolite; or, la sainte Eucharistie est, au milieu de l'Église, un mystère, un mystère quotidien, un mystère permanent, et non un miracle.

XIX

La Patène, le Calice et la double oblation.

L'hostie repose sur un petit plat, qu'on nomme *Patène*; et le vin est versé dans une coupe, appelée *Calice*.

La Patène et le Calice doivent être dorés, au moins au dedans, par respect pour le Corps et le Sang du Seigneur. Ces vases sacrés doivent être au moins en argent¹; en vermeil, s'il se peut, c'est-à-dire en argent doré; et, si cela était possible, il serait encore mieux qu'ils fus-

¹ Si une église était tout à fait indigente, le droit liturgique tolérerait un pied d'étain ou de cuivre argenté.

sent en or pur, comme c'était jadis l'usage dans les grandes églises. L'or est, dans le culte divin, le symbole de la charité et de la perfection ; c'est pour cela que tout vase sacré, à l'usage de l'Eucharistie, doit être au moins doré. L'argent est le symbole de l'innocence, de la pureté. Quant au cuivre, au fer et aux autres métaux plus communs, leur infériorité suffit pour les exclure de la confection des vases sacrés.

On ne doit pas dire la Messe avec un Calice et une Patène non consacrés par l'Évêque. Il est tout simple que ce qui doit servir à un usage si auguste, si divin, soit préalablement purifié, béni, sanctifié, et retiré du nombre des choses profanes. A moins d'une permission spéciale, qui ne s'accorde pas à la légère, il est défendu à tous ceux qui ne sont pas au moins Sous-Diacres de toucher un Calice ou une Patène, du moment qu'ils sont consacrés.

D'après la Tradition, il est certain que l'usage de la Patène et du Calice, ainsi que du Corporal, pour le Saint-Sacrifice, remonte aux temps apostoliques. Les Apôtres ont imité en cela Notre-Seigneur, qui se servit le premier d'un plat (ou patène) et d'une coupe (ou calice), lorsque le premier il célébra au Cénacle le mystère eucharistique. Ils suivaient à la lettre le

précepte de leur Maître : « Et vous, toutes les fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi, » c'est-à-dire comme moi et en souvenir de tous mes mystères.

C'est encore à l'imitation du premier Prêtre, de Jésus, qu'ils ont ordonné aux Prêtres de faire l'offrande du pain d'abord, puis du vin, avant de consacrer, et en faisant cette offrande, de lever les yeux vers le ciel : « *Et elevatis oculis in cœlum,* » dit l'Évangile. Si le Prêtre regarde plus fixement et plus longuement le Crucifix pendant l'offrande du Calice, c'est sans aucun doute parce que le Sang du Seigneur, que le Calice va bientôt contenir, est celui-là même qui, sur l'autel sanglant de la Croix, a coulé des mains, des pieds et du côté transpercés du Rédempteur. Le Sang divin du Sacrifice a une relation plus immédiate avec Jésus crucifié, qui, par son Sang, est entré dans le sanctuaire en rouvrant à tous ses membres l'éternité bienheureuse¹. Depuis trente-trois ans et demi, son Corps sacré avait été offert, d'abord dans le sein de la Vierge Immaculée, son premier autel, puis à Bethléem, à Nazareth, et dans tous les autres mystères non sanglants du long sacrifice de sa vie ; mais le

¹ Per proprium sanguinem introivit semel in Sancta, æterna redemptione inventa. (Ad Hebr., ix, 12.)

Sang divin n'avait pas coulé. A la circoncision, en effet, il n'y avait eu que les arrhes de la rédemption par le sang.

XX

De ce que symbolisent encore la Patène, le Calice et le Corporal.

Deux autres significations du Corporal et des deux vases sacrés qu'il porte doivent encore être signalées ici à l'attention du fidèle. La première est tirée des paroles mêmes des prières liturgiques, prescrites pour leur consécration par l'Évêque ; la seconde se rattache à la vue d'ensemble du grand mystère de JÉSUS-CHRIST, que nous rappelions tout à l'heure.

L'Évêque, après avoir solennellement consacré la Patène et le Calice avec le Saint-Chrême, demande à DIEU « que ce Calice et cette Patène deviennent, par la grâce du Saint-Esprit, un nouveau sépulcre pour le Corps et le Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ¹. » Ce qui fait dire au Pape Benoît XIV, après Suarez et plusieurs

¹ Corporis et sanguinis Domini nostri JESU-CHRISTI novum sepulcrum Sancti Spiritus gratia efficiantur. (Pontif. Rom.)

autres, dans son traité dogmatique et liturgique, de *Sacrificio Missæ* (lib. I, cap. vi) : « Le Calice symbolise le sépulcre neuf où fut déposé le Christ-Seigneur ; la Patène représente la pierre enlevée de l'entrée du sépulcre, et le Corporal exprime le suaire blanc avec lequel Joseph d'Arimathie enveloppa le corps du Christ. »

Cette interprétation se rapporte uniquement et directement à la présence réelle, et montre l'identité du sacrifice mystique de l'autel avec le sacrifice sanglant du Calvaire. A ce point de vue, elle est d'une justesse absolue.

La seconde interprétation se rapporte, disions-nous, à la contemplation de l'unité et de l'universalité du mystère du Christ, l'une et l'autre mystiquement représentées à l'autel.

Or, voici ce que rappellent à notre foi le Corporal, la Patène et le Calice, ainsi que la double oblation.

La Patène, sur laquelle est le pain d'autel, signifie, ce me semble, et d'une manière frappante, la loi mosaïque, avec ses victimes figuratives et son autel. L'autel sur lequel Dieu avait ordonné qu'on immolât ces victimes, était saint et consacré, ainsi que les quatre cornes qui décoraient ses angles. Le Prêtre prenant la Patène pour offrir le pain et le sanctifier, la soutient de ses deux mains jointes, au moyen

de ses quatre doigts consacrés. Dans la consécration des mains du Prêtre, à l'ordination, l'Évêque bénit et consacre, en effet, d'une manière toute spéciale le pouce et l'index de chaque main, en vue de la sainte Eucharistie, qu'ils toucheront. Ces quatre doigts du Prêtre soutiennent donc la Patène qui porte l'hostie; comme jadis, dans le Tabernacle et dans le Temple, les quatre cornes consacrées soutenaient l'autel des holocaustes, où l'on posait les victimes.

Pendant cette *oblation*, ou offrande du pain, le Prêtre a les deux mains jointes au-dessous de la Patène, en signe de l'union secrète qui existait entre les rites sacrés de l'ancienne Loi et le sacrifice adorable du Calvaire et de l'Eucharistie, qui devait les remplacer un jour. Le Fils de DIEU lui-même offrait et sanctifiait ces anciens sacrifices, par le ministère des Prêtres et des Lévites : par le ministère du Prêtre à l'autel, le même Fils de DIEU offre le pain et le vin, rappelant ainsi à la nouvelle Alliance les mystères et la sainteté prophétiques de l'ancienne.

L'Église ordonne au Prêtre qu'avant de commencer cette première oblation, il élève un moment les yeux au ciel ou, pour mieux dire, sur le Crucifix de l'autel qui est l'image du Roi du ciel; mais, pendant le reste de la prière

d'offrande, il doit les tenir abaissés sur l'hostie : au contraire, en offrant le vin du Calice, il devra les tenir tout le temps élevés au ciel, en fixant le Crucifix. C'est le signe de l'infériorité des anciens sacrifices par rapport au sacrifice de la nouvelle Alliance : les premiers venaient, il est vrai, du Seigneur, qui les commandait, et ils figuraient le sacrifice de la Croix et de l'autel ; mais ils n'en étaient pas moins tout terrestres ; l'autre devait être tout céleste, et n'avoir pour Prêtre et pour Victime que l'Homme-DIEU glorifié dans le sein de son Père.

Dans le vin du Calice, l'Église veut que le Prêtre verse un peu d'eau¹ : symbole de l'union indivisible de l'humanité et de la divinité en la personne unique de JÉSUS-CHRIST ; et en outre, symbole de l'union indissoluble que le sacrifice et la grâce de JÉSUS ont formée entre lui et son Église. Cette goutte d'eau nous représente, nous, pauvres petits néants, qui par nous-mêmes ne sommes rien, et qui ne pouvons être unis à DIEU qu'en nous incorporant par la grâce à notre Chef adorable, JÉSUS. Quel bonheur de n'être rien et de savoir

¹ Le missel dit expressément : « *parum aquæ.* » Une goutte suffit. Si l'on mêlait au vin un huitième d'eau, la consécration serait douteuse, au dire des liturgistes les plus autorisés.

que JÉSUS-CHRIST est tout en chacun de nous !
Tu solus sanctus, JESU CHRISTE !

En offrant le Calice, le Prêtre le tient avec la main droite et ne fait que le soutenir par en bas de la main gauche : seule, en effet, l'Église chrétienne offrira le sacrifice nouveau, représenté par le vin du Calice ; et l'ancienne Église, l'Église patriarcale et mosaïque, ne fera que porter l'Alliance nouvelle, comme la servante soutient sa maîtresse.

En terminant les deux oblations, le Prêtre ⁺ trace, avec la Patène, puis avec le Calice, un signe de croix au-dessus du Corporal, pour sanctifier davantage encore la place où reposeront tout à l'heure ce pain et ce vin consacrés.

Il prend la Patène, après avoir déposé l'hostie sur le Corporal, et la cache, en partie, sous le Corporal à droite, couvrant le reste avec un linge nommé *Purificatoire*, parce qu'il sert à essuyer le Calice. Ainsi voilée, la Patène vide figure l'Église juive qui, depuis l'avènement de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, est privée de la lumière de la foi, est sans sacerdoce et sans sacrifice, et attend, dans les ténèbres de l'infidélité, le jour de sa conversion.

Nous verrons plus loin cette conversion, que tous les Prophètes et les Apôtres ont prédite, représentée par une autre cérémonie de la Messe.

A la Grand'Messe, le même mystère est figuré par le Sous-Diacre, qui, après la première oblation, descend avec la Patène au milieu de l'autel, tout en bas ; et là, enveloppé d'un voile, il tient de la main droite la Patène élevée devant ses yeux, pour signifier l'aveuglement de l'ancien peuple de DIEU, qui ne comprend rien, qui s'obstine à ne rien vouloir comprendre au mystère d'amour et de miséricorde de ce Christ que seul cependant il a donné au monde. Le Diacre, au contraire, l'Église nouvelle, assiste de près le Célébrant, et contemple sans voiles JÉSUS-CHRIST représenté par le Célébrant, et réellement présent sous les espèces eucharistiques.

Le Sous-Diacre, descendant de l'autel et se voilant la face avec la Patène, rappelle les saintes règles que nous a conservées saint Denys l'Aréopagite, et d'après lesquelles le Célébrant seul et son ministre avaient le droit de voir face à face et de fixer le tout divin mystère de l'autel. Dès l'Offertoire, en effet, tout ce qui se faisait pour préparer le Sacrifice s'accomplissait dans un religieux secret, et saint Denys menace de la colère de DIEU quiconque oserait révéler ou trahir les paroles sacramentelles.

Le Sous-Diacre assistait le Célébrant à gauche, quand cela était nécessaire ; il devait se

tenir plus près du Célébrant que les autres clercs, afin de pouvoir lui présenter la Patène sur laquelle le Corps du Christ devait être rompu et distribué aux fidèles. Quand son office ne le retenait pas à l'autel, il en devait descendre, et, comme les Séraphins, se voiler la face, se reconnaissant indigne de contempler de si près les redoutables mystères. Cela était d'autant plus naturel que le Sous-Diacre n'avait pas encore reçu le très-auguste sacrement de l'Ordre ; et puis, le peuple fidèle, voyant le Sous-Diacre lui-même s'éloigner de l'autel dans le respect d'une crainte religieuse, devait comprendre plus aisément avec quelle révérence les choses saintes doivent être traitées, même par les saints.

Que de mystères dans les cérémonies de l'Église ! Et quelle grande chose que la liturgie catholique !

Le voile qui enveloppe le Sous-Diacre doit être très-ample ; il peut être en soie ou en lin fin. Il n'est pas nécessaire qu'il soit brodé.

XXI

Des Encensements.

A la Grand'Messe, il y a une très-belle cérémonie, pleine de mystères, comme toutes les autres, et qu'on appelle l'encensement.

Il y a quatre encensements pendant la Grand'Messe : le premier, après que le Prêtre a récité le *Kyrie eleison* ; le second, avant et après le chant de l'*Évangile* ; le troisième, qui est le plus solennel, après l'oblation du pain et du vin ; le quatrième enfin, pendant l'*Élévation*.

L'*encensoir*, qui devrait être d'argent ou de vermeil, ou d'or, figure la sainte humanité de Notre-Seigneur ; le feu qui le remplit, c'est l'Esprit-Saint qui embrasait son Sacré Cœur ; l'encens bénit, que le Prêtre jette sur les charbons ardents de l'encensoir, c'est la prière, ce sont les adorations, par lesquelles Jésus honorerait incessamment et d'une manière absolument divine la majesté de son Père.

Unis à JÉSUS dans l'Esprit-Saint, par la grâce, les Anges dans le ciel et les chrétiens sur la terre

confondent leurs adorations et leurs prières avec cette adoration et cette prière ineffables du Fils de DIEU. « Le Christ prie en nous, comme notre Chef ; il prie pour nous, comme notre Prêtre, » disait saint Augustin. Et ainsi, la fumée et le parfum de l'encens représentent ici à la fois et la prière de JÉSUS-CHRIST en lui-même, et sa prière en ses Anges et en tous ses Saints du ciel et de la terre.

On doit mettre trois cuillerées d'encens, d'abord en l'honneur de la très-sainte Trinité, à qui s'adressent souverainement toutes les adorations de l'Église ; puis, pour représenter les adorations de l'Église patriarcale, depuis Adam jusqu'à Moïse ; de l'Église juive, depuis Moïse jusqu'à Notre-Seigneur ; de l'Église chrétienne et romaine, depuis le premier avènement du Sauveur jusqu'au second.

Au *Kyrie*, le Prêtre encense d'abord trois fois le Crucifix : c'est l'adoration universelle de tous les élus de l'Église patriarcale, mosaïque et chrétienne, adressée à la très-sainte Trinité par JÉSUS-CHRIST, Médiateur universel de religion et de rédemption. Puis, il encense l'autel douze fois du côté de l'*Épître* et douze fois du côté de l'*Évangile*, enveloppant pour ainsi dire le saint autel de la fumée de l'encens ; c'est la prière, c'est l'adoration des Anges et des Saints de l'ancienne Alliance d'abord, représentés par

les douze Patriarches et les douze Prophètes ; et ensuite, des Anges et des Saints de la Loi évangélique, représentés par les douze Apôtres. Dans l'Apocalypse, saint Jean nous montre, en effet, tous ces Saints, sous la figure de vingt-quatre vieillards vêtus de blanc et adorant l'Agneau de Dieu, immolé et cependant vivant, sur le trône de sa gloire : l'Eglise nous représente la même chose dans ces vingt-quatre coups d'encens, qui embaument l'autel et le Crucifix. En outre, par cette atmosphère d'encens béni, elle veut sanctifier, pénétrer de Jésus, déifier tout ce qui sert au très-saint Sacrifice, en particulier le pain et le vin, qui vont en être la matière, et le Prêtre avec les ministres de l'autel et les fidèles assistants, qui vont s'incorporer au Seigneur par la communion. L'encens est, en effet, réservé à Dieu seul ; il exprime ici la sanctification parfaite, la déification du chrétien en JÉSUS-CHRIST.

A l'*Offertoire*, avant ce même encensement, le Prêtre encense le pain et le vin, honorant d'avance, comme vrai Dieu, Celui qui va tout à l'heure changer leur substance grossière en la céleste substance de son humanité, et se voiler sous leurs apparences.

Le second encensement, qui se fait entre ces deux-là, est destiné à honorer le saint Évangile, à rappeler aux fidèles que Jésus est

Prêtre dans le Prêtre, et que, par la grâce du sacrement de l'Ordre, celui-ci ne fait qu'un, intérieurement et spirituellement, avec le JÉSUS de l'Évangile, avec la personne même de ce Fils de DIEU et de MARIE, qui a fait et qui a dit tout ce qui est rapporté dans le récit évangélique. Aussi, le Diacre, représentant l'Église, encense-t-il du même nombre de coups d'encens le livre des évangiles et le Prêtre, JÉSUS dans l'Évangile et JÉSUS dans le Prêtre.

Le quatrième encensement se fait par les clercs d'un ordre inférieur, agenouillés aux pieds de l'autel, du côté de l'*Épître*, pendant l'élévation de la sainte Hostie et du Calice. Le sens de cette cérémonie se découvre de lui-même : l'encens qui monte alors vers le Saint-Sacrement est le symbole de l'adoration et de l'amour de tous les fidèles présents dans l'église, et en général de toute l'Église du ciel et de la terre.

Remarquons-le enfin : l'Évêque et le Célébrant sont encensés d'abord ; et, après eux, sont encensés le Diacre, le Sous-Diacre, les autres ministres de l'autel, le clergé en habit de chœur, et enfin le peuple des fidèles. Ces encensements se rapportent tous à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, présent et vivant en tous ses membres ; comme il ne vit pas en tous au même titre ni avec la même sublimité de grâce

et de fonctions, l'encensement se diversifie, et manifeste à la fois l'unité de la vie chrétienne dans l'Église et la multiplicité des vocations et des grâces. Le Célébrant, et à plus forte raison l'Évêque, reçoit le triple encensement, parce qu'il représente la plénitude divine de la grâce du Christ crucifié, ressuscité, et glorifié au plus haut des cieux. Dans le simple Prêtre, Notre-Seigneur est encensé et contemplé dans la grâce du mystère de sa résurrection, et non dans la grâce, plus parfaite encore, du mystère de son ascension. Dans les fidèles, le Fils de Dieu est encensé et contemplé dans la grâce des mystères de sa vie mortelle, humiliée et crucifiée.

Tel est le sens profond et touchant des encensements de la Grand'Messe.

C'est un vrai devoir de religion que de n'user à l'autel que d'un encens de très-bonne qualité. Ici, comme partout, on a voulu *raffiner* sur l'antique usage de l'Église romaine, et à la place de la gomme d'encens pulvérisé qui produit une magnifique fumée blanche, vaporeuse, embaumée, on a imaginé je ne sais quel encens noirâtre ou rougeâtre qui ne donne qu'une fumée imperceptible, noire et portant à la tête et à la gorge. C'est de l'encens gallican.

A Rome, dans toutes les églises et en particulier dans la Basilique de Saint-Pierre, on se sert de pur encens d'Arabie, sans aucun mé-

lange ; on réduit cette gomme d'encens en poudre très-fine, et on ne l'épargne pas dans l'encensoir. Cela produit un véritable nuage de vapeur blanche, diaphane, et d'un parfum exquis. Au maître-autel de Saint-Pierre, lorsque le Pape fait les encensements de la Messe pontificale, on ne l'aperçoit plus qu'à travers cette belle vapeur d'encens qui enveloppe bientôt l'autel, monte vers le dôme et embaume l'immense Basilique. Ce moment de l'Office pontifical est particulièrement grandiose et impressionne vivement le pèlerin catholique.

XXII

De ce qui suit les oblations jusqu'au Canon de la Messe.

A la vue des grands mystères figurés par tout ce qui précède, l'Église veut que le Prêtre se rappelle qu'il n'est, après tout, qu'un homme et qu'un pécheur, indigne d'offrir un si auguste sacrifice : il s'incline donc profondément, renouvelle l'expression de la contrition de ses fautes et l'humiliation qu'il en éprouve ; puis, il se redresse, élève les yeux et les mains vers le

Crucifix et fait un grand signe de croix sur l'Hostie et le Calice, pour rappeler encore que le sacrifice qu'il va offrir est le même que celui de la Croix, et pour marquer l'unité de foi et de religion entre la Loi ancienne, que représentent plus directement la Patène et l'Hostie, et la Loi de grâce que représente le saint Calice.

Il faut observer, en effet, que le Calice est couvert par un linge, qu'on appelle la *Palle*, et que le vin béni est ainsi soustrait aux regards du Célébrant, tandis que le pain demeure visible et découvert. Cela signifie que le sacrifice de la nouvelle Alliance était encore caché aux yeux de l'ancien Sacerdoce; tandis qu'il lui était donné de voir et de toucher les sacrifices figuratifs et les victimes du culte mosaïque. — La *Palle* n'était autrefois que le Corporal replié sur le Calice; pour plus de commodité, on a fait du Corporal et de la Palle deux linges sacrés séparés. Cette communauté d'origine et de destination est la raison pour laquelle les Palles doivent être, comme les Corporaux, en simple lin blanc, sans broderie; on les empèse un peu, pour en faciliter l'usage.

Le Prêtre se rend ensuite au coin de l'*Épître*, et là, il se lave les mains. C'est un souvenir des anciens usages: jadis, au moment de l'Offertoire, les fidèles apportaient à l'autel, et en quantité souvent considérable, le pain et le vin du

sacrifice, ainsi que de l'huile et de la cire pour les besoins du culte divin. Au nom de Notre-Seigneur, le Célébrant recevait lui-même ces offrandes ; le Diacre et le Sous-Diacre réservaient ce qui était nécessaire actuellement pour la Messe ; le reste était destiné à nourrir le clergé et les pauvres. Le Prêtre allait donc tout naturellement se laver les mains après l'offrande. L'Église a voulu conserver ce lavement des mains, pour rappeler davantage à ses ministres l'extrême pureté de conscience avec laquelle ils doivent servir DIEU à l'autel. — La coutume de présenter le pain béni à ce moment de la Messe est un reste de cette pratique des temps anciens.

Revenu au milieu de l'autel, le Célébrant s'incline, rappelle l'intention générale de l'oblation du Saint-Sacrifice à la gloire de la Très-Sainte Trinité et en l'honneur de la Sainte-Vierge, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints ; puis, il baise l'autel, se tourne vers le peuple et lui demande de redoubler de prières, parce que le grand moment approche. Il récite ensuite tout bas la *Secrète*, oraison ainsi appelée parce que jamais elle ne se récite tout haut ni ne se chante ; symbole de la prière intérieure et inconnue des hommes, répandue par Notre-Seigneur dans le cœur de ses fidèles.

A l'autel, le Prêtre est tout en JÉSUS-CHRIST ;

à mesure qu'il avance dans la Messe, il est de plus en plus dans les cieux et dans le Christ, « *in cœlestibus, in Christo* ; » comme dit saint Paul. C'est de là qu'il élève la voix pour faire entendre la parole de l'éternité : *Per omnia sæcula sæculorum*. Il recommande à tous les assistants d'élever avec lui leurs esprits et leurs cœurs et de les appliquer au Seigneur JÉSUS ; il rend grâce au bon DIEU de toutes ses miséricordes, rappelle le mystère du jour, s'unit aux Anges et aux Archanges, aux Vertus des cieux, aux Puissances, aux Principautés, aux Trônes, aux Chérubins et aux Séraphins, par JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, leur Roi et le nôtre ; par JÉSUS-CHRIST, la Victime céleste, qui s'apprête à descendre sur l'autel, escorté de tous ses Anges. Puis, abaissant et joignant les mains, il s'incline, pour dire avec eux sur la terre ce qu'ils disent éternellement dans le ciel : « Saint, saint, saint est le Seigneur DIEU des armées. »

La sainte Église mêle ici à dessein le cantique des Séraphins avec l'Hosanna triomphal du peuple de DIEU, acclamant le Christ à son entrée à Jérusalem : « *Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis*. » C'est que toute l'Église angélique et toute l'Église de la terre viennent s'unir, se grouper autour de leur unique Seigneur JÉSUS, au moment où il

rentre de nouveau, par la mystique porte de l'Eucharistie, dans sa chère Jérusalem, au milieu de son Église, qui est son ciel terrestre, afin d'y être de nouveau offert en sacrifice pour le salut de son peuple. Et c'est ainsi, plutôt dans le ciel que sur la terre, que commence la partie la plus vénérable, la plus sublime de la Messe, connue sous le nom grec de *Canon*, c'est-à-dire règle, parce que les prières et les cérémonies qui la composent ne varient jamais, quelle que soit la Messe que l'on célèbre.

La plupart des prières du *Canon* de la Messe sont d'origine apostolique, et ont été léguées à l'Église par l'Apôtre saint Pierre et ses premiers successeurs. Elles sont si sacrées, qu'il y aurait certainement faute grave à en omettre volontairement la moindre partie. A partir du quatrième siècle, les prières du Canon de la Messe n'ont reçu d'autre modification que l'adjonction de deux paroles ¹. Le Pape saint Grégoire le Grand en est l'auteur, et, dans les Actes de son pontificat, on relate ce fait comme un véritable événement, tant est sacré à l'Église elle-même le caractère traditionnel des prières canoniques du Saint-Sacrifice.

¹ Diesque nostros in tua pace disponas, — sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.

S'il est rigoureusement interdit aux Prêtres d'interrompre les prières liturgiques de la Messe par des prières personnelles, par des exclamations de dévotion, à plus forte raison cela est-il défendu pendant le Canon. J'ai entendu jadis, dans un Séminaire, un bon saint homme affligé de rhumatismes, qui, du commencement à la fin de la Messe, jetait au ciel, tantôt des oraisons jaculatoires dévotes, tantôt des plaintes et des gémissements piteux. On l'entendait tout d'un coup, même pendant le Canon, s'écrier : « Ah ! Seigneur ! je vous aime ! Jamais je n'ai été si malade... Mon DIEU, *suscipe spiritum meum* !... Mon JÉSUS ! *Miserere* ! Sainte Vierge, je vous l'offre... Oh ! la, la ! » etc., etc. — Un jour, l'autorité diocésaine ayant ordonné des prières publiques dont le caractère politique déplaisait à ce digne homme, il commença la Messe en grommelant, et sans avoir voulu faire auparavant les prières indiquées. Au beau milieu du Canon, ne voilà-t-il pas qu'un remords lui survient ; il s'arrête, il réfléchit ; et puis, se tournant vers son servant, il lui dit d'une voix caverneuse et d'un air contrit : « Je crois tout de même qu'il y a eu de l'antipathie, » et il descend de l'autel, se met à genoux sur la marche et récite là tout au long les prières ordonnées par l'Évêque (!!!) ; puis il continua tranquillement le Canon.

Voilà comment les plus saintes gens s'exposent à des énormités, à des choses qui *matériellement* seraient des péchés mortels, à des inconvenances souverainement ridicules, par cela seul qu'ils ne tiennent pas le compte qu'il faut des règles austères et obligatoires de la liturgie. Nous ne saurions trop insister sur cette obéissance à *la lettre*. En dehors de cela, on n'a plus que du *libéralisme liturgique*.

XXIII

Des cérémonies du Canon de la Messe jusqu'à la Consécration.

Le Prêtre commence ces saintes prières, profondément incliné au milieu de l'autel, qu'il baise ensuite, puisant en Jésus, dans le sein du Père, la bénédiction qu'il va répandre, par un triple signe de croix, sur le pain et le vin du sacrifice déjà tant de fois bénits et sanctifiés. Aussi les appelle-t-il non plus seulement « des dons, des offrandes, » mais encore « des sacrifices saints et sans tache. » La triple bénédiction signifie le DIEU unique, Père et Fils et Saint-Esprit bénissant et sanctifiant les oblations par la Croix du Rédempteur. Trois noms sont ici donnés à ces oblations, qui vont devenir le Corps

et le Sang de JÉSUS : *dona*, car c'est le don gratuit et miséricordieux du Père; *munera*, car c'est le tribut de religion, d'adoration, d'action de grâces, de prières et d'expiation, que le Verbe incarné a payé à la souveraine majesté de DIEU; *sancta sacrificia*, car ce tribut n'a été payé que par le sacrifice, et le sacrifice n'a été offert par JÉSUS que dans l'ardeur de l'Esprit-Saint, lequel a été le feu de l'holocauste, où « JÉSUS s'est offert au Père comme un agneau immaculé. »

Ces paroles, *dona*, *munera*, *sacrificia*, sont au pluriel et non au singulier; car, bien que le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, qui va être renouvelé sur l'autel, soit unique, il se présente néanmoins accompagné des innombrables sacrifices des membres du Sauveur, qui sont tous ses fidèles, et qui forment avec lui une seule personne morale, « *Christus totus*, le Christ tout entier, » comme dit saint Augustin. Les oblations, changées au Corps et au Sang du Sauveur, ont pour but final de passer, par la communion, dans les fidèles, et de consommer ce mystère d'union, cette unité du sacrifice.

Le Prêtre prie nommément pour le Pape, pour l'Évêque du diocèse et pour tous les fidèles ¹, qu'il présente à DIEU comme ne fai-

¹ En France et en quelques autres pays, on ajoute, par con-

sant qu'un avec lui dans la charité. A cette commémoration de l'Église militante, il joint immédiatement la commémoration de l'Église triomphante. Les mains élevées et étendues, il fait mémoire solennelle de la très-sainte Vierge, Mère de DIEU, de tous les Apôtres, des premiers Papes et des principaux Martyrs de l'Église de Rome, Mère et Maîtresse de toutes les Églises.

cession expresse du Saint-Siège, le nom du Souverain, après celui de l'Évêque. Mais il faut noter ici une observation importante. Jadis, quand la société était constituée régulièrement et catholiquement, le roi chrétien faisait officiellement partie de l'Église, à titre « d'Évêque du dehors, » de bras droit, de défenseur-né et de fils aîné de l'Église dans son royaume! A cause de cela, on disait et on devait dire : « *Una cum Papa nostro N. et Antistite nostro N. et rege (ou imperatore) nostro N. et omnibus catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.* » Maintenant que l'ordre providentiel de la société est bouleversé, le Souverain ne fait plus partie officielle de l'Église qu'à titre de simple baptisé, et non plus à titre de hiérarque, surtout lorsqu'il n'est point *sacré*. Aussi, dans la concession Apostolique est-il ordonné d'ajouter avant le nom du Souverain une parole qui semble insignifiante à première vue, mais qui exprime parfaitement le changement de situation que nous venons de signaler. On doit dire « et *pro rege (ou imperatore) N...* » Ce *pro* suffit pour séparer le nom du Souverain moderne du nom du Pape et de l'Évêque, désormais seuls hiérarques ou chefs ecclésiastiques; le pauvre Souverain, déchu de son antique et sublime privilège, n'est plus considéré officiellement par l'Église que comme un simple chrétien, pour lequel il est expédient de prier nominativement, à cause de l'immense influence qu'il peut avoir pour le bien comme pour le mal dans les affaires de l'Église. Il est donc ordonné de dire à cet endroit du Canon : « *Una cum Papa nostro N. et Antistite nostro N. et pro imperatore ou rege nostro N., et omnibus, etc.* » Cette formule est obligatoire; elle a été décrétée par la Congrégation des Rites.

Il entre en communion intime avec toute la Cour céleste, dont les bienheureux habitants s'inclinent jusqu'à nous, s'unissent à nous en JÉSUS-CHRIST, réellement et corporellement présent sur nos autels. Le Prêtre joint les mains en signe de cette union religieuse de l'Église du ciel et de l'Église de la terre.

Ensuite, étendant les mains, les deux pouces toujours croisés (le droit sur le gauche, parce que la Croix est le trait d'union des deux Testaments, le trait d'union du ciel et de la terre), il couvre pour ainsi dire l'Hostie et le Calice, chargeant d'avance de tous les péchés qu'elle a daigné expier sur la Croix, l'adorable Victime du sacrifice. Jadis le Grand Prêtre d'Israël étendait de la sorte les mains sur deux boucs, chargeant l'un de tous les péchés du peuple, et pour cette raison le vouant à la mort; délivrant l'autre, et le faisant conduire dans le désert, après l'avoir orné de bandelettes rouges, signe du sang répandu pour la rédemption du peuple. D'après saint Cyrille de Jérusalem, saint Denys d'Alexandrie et d'autres anciens Pères, ces deux boucs, l'un sacrifié, l'autre envoyé vivant dans le désert, prophétisaient et symbolisaient le divin Rédempteur, immolé pour les péchés de son peuple et ressuscité pour communiquer à ses fidèles la vie nouvelle, la grâce, le salut dans l'Esprit-Saint. Le dé-

sert, c'est le monde privé de DIEU par le péché.

Mais l'imposition des mains sur l'Hostie et le Calice recèle un mystère plus profond encore, à savoir, l'incubation du Saint-Esprit, Créateur et Sanctificateur de ces oblations, qui, par sa vertu toute-puissante, vont être transsubstantiées au Corps et au Sang de Jésus. Les anciennes liturgies grecques reviennent souvent sur cette mystérieuse incubation de l'Esprit-Saint, à l'endroit du mystère eucharistique. Et ainsi, le Prêtre, après avoir convoqué toute l'Église des Anges et des Bienheureux au divin sacrifice, fait descendre sur les oblations l'Esprit-Saint lui-même, l'Esprit de Jésus, l'Esprit de vie éternelle, qui est la vie, la joie et la béatitude des Anges et des Saints, afin qu'il daigne opérer par ses mains consacrées l'ineffable miracle et mystère de la transsubstantiation.

Le Prêtre se recueille et ramène devant sa poitrine ses mains jointes ; le moment solennel approche. Il trace d'abord trois grands signes de croix à la fois sur l'Hostie et le Calice, puis un autre signe de croix séparément sur l'Hostie, et un autre sur le Calice, en priant le Seigneur de daigner faire de ces saintes oblations le Corps et le Sang de son Fils unique JÉSUS-CHRIST.

Les trois grands signes de croix que le Prêtre a tracés d'abord sur les deux oblations réunies rappellent que le mystère de JÉSUS-CHRIST, résu-

mé et contenu tout entier dans le sacrifice de l'Eucharistie, a été, dès l'origine, la bénédiction du monde, lequel a été créé en vue du Christ à venir; que ce mystère a été réalisé, au milieu des temps, par le premier avènement du divin Sauveur; et enfin qu'il sera consommé par le second avènement, alors que Jésus et son Église triompheront pour toujours.

Par la vertu toute-puissante de la Sainte-Trinité et par le signe de la Croix, le Prêtre demande que son oblation soit bénite d'abord « *benedictam* » par DIEU le Père, principe de toute bénédiction; puis, qu'elle soit effectuée « *adscriptam* » par le Christ, qui la réalise en lui-même, car son incarnation rédemptrice est substantiellement le décret éternel du Père, et Jésus est en personne le livre de vie dans lequel nous sommes tous inscrits; enfin, que l'oblation eucharistique soit ratifiée, consommée « *ratam* » par la vertu de l'Esprit-Saint, qui, la couvrant, l'enveloppant de son ombre, la transsubstantie d'une manière ineffable.

Traçant ensuite le signe de la Croix sur l'Hos-tie d'abord, puis sur le Calice, le Prêtre demande que le pain devienne le Corps, et que le vin devienne le Sang de JÉSUS-CHRIST.

Après quoi, il ne lui reste plus qu'à faire mémoire de la Cène du Seigneur, et à consacrer comme Jésus, avec Jésus et en Jésus.

Depuis le *Sanctus*, le servant de Messe a dû allumer un cierge en dehors de l'autel, du côté de l'*Épître*, en signe de la foi vive du peuple chrétien aux saints mystères qui vont s'opérer. A la Messe basse pontificale, ainsi qu'à la Grand' Messe, on allume deux cierges, l'un à droite, l'autre à gauche ¹.

Tous les préparatifs sont terminés; le moment trois fois saint de la Consécration est venu; le silence le plus religieux, le plus absolu, doit régner dans toute l'église; tous doivent s'incliner profondément en attendant la venue du Roi des Anges, du Seigneur du ciel et de la terre.

XXIV

La Consécration et l'Élévation.

Seul debout au milieu du peuple prosterné, le Prêtre, s'unissant plus que jamais au Prêtre

¹ Bien que cette rubrique soit en pleine vigueur pour les deux cierges ou torches de la Messe basse pontificale, elle est tombée presque partout en désuétude; et, même à Rome, on allume rarement, aux Messes des simples Prêtres, le cierge du *Sanctus*. Je crois qu'il est mieux d'observer cet usage; mais il est certain qu'il n'est plus obligatoire.

éternel, qui habite et qui opère en lui, prend l'Hostie entre le pouce et l'index de chacune de ses mains consacrées ; il rappelle que JÉSUS, avant de changer, au Cénacle, le pain en son Corps, leva les yeux vers le ciel, bénit le pain, et proféra les paroles de la Consécration : il fait de même ; ou plutôt, ce n'est plus lui, c'est JÉSUS qui fait tout cela par lui, avec lui et en lui. Après une dernière bénédiction, un dernier signe de croix, donné à ce pain prédestiné, il s'incline sur l'autel, et, par sa bouche, le Fils de DIEU prononce les paroles divines, toutes-puissantes, qui changent la substance du pain en la substance même du Corps vivant et céleste de JÉSUS-CHRIST.

Aussitôt le Prêtre fait la *généflexion*, lentement, avec une profonde religion, les yeux toujours fixés sur l'Hostie adorable. Puis, s'étant relevé et tenant la sainte Hostie avec les deux mains, il l'élève, avec un grand respect, pour la montrer au peuple et la lui faire adorer. Que c'est grand ! Que c'est beau !

Voici l'Ancien et le Nouveau Testament, réunis dans la même foi, dans la même adoration, et portant leur unique Seigneur, leur Christ bien-aimé, le Médiateur de leur religion, la Victime de leur salut, leur Créateur, leur DIEU. C'est le premier avènement de JÉSUS.

Voici l'Église des Anges, adorant, en union

avec l'Église de la terre, son Seigneur, son Roi, son Dieu, corporellement présent sous les espèces eucharistiques, présent par elles sur la terre, et néanmoins toujours immuable au ciel dans sa gloire !

Voici la réalisation de l'antique vision du Prophète Ézéchiel, où le Christ à venir lui fut montré au milieu du feu de l'Esprit-Saint, porté par les quatre grands Séraphins qui président à l'organisation du monde matériel en général, et d'une manière suréminente, à la très-sainte humanité du Sauveur, symbolisée et prophétisée par la création du soleil au quatrième jour. Jésus, au Saint-Sacrement de l'autel, est le soleil du firmament de l'Église ; son Corps sacré, déifié et adorable, est le résumé des merveilles du monde de la matière : au ciel, il est porté et adoré par les quatre Séraphins de la vision ; sur la terre, à l'autel, il est porté par les quatre doigts consacrés du Prêtre, ministre terrestre de son grand sacrifice et de son grand sacrement.

Le Prêtre repose avec un grand respect le Saint-Sacrement sur le Corporal, et l'adore une seconde fois, par une genuflexion. Puis, se relevant, il prend le Calice avec ses deux mains réunies, comme Jésus l'a pris jadis au Cénacle, le bénit avec lui et comme lui, s'incline sur l'autel et profère à voix basse les paroles par

lesquelles JÉSUS a consacré le premier, et continue à consacrer par ses Prêtres, le vin en son précieux Sang. Dès ce moment, la substance du vin, tout en conservant sa couleur, son goût, ses propriétés et ses apparences naturelles, se trouve changée, par la toute-puissante vertu du Seigneur, en la substance même de son Sang divin. Et comme, depuis la résurrection, ce Sang est inséparable du Corps, de l'âme et de la divinité de JÉSUS, JÉSUS tout entier, JÉSUS vivant, JÉSUS glorifié, est là présent, dans le Calice, sous l'apparence de ce vin, et en chacune des gouttes qui le composent. Il en est de même, bien entendu, de la sainte Hostie et de ses moindres parcelles : chacune d'elles contient le Verbe incarné tout entier, vivant et glorieux.

Le Prêtre, pendant la consécration du Calice, le tient de la main droite, et ne fait que le soutenir, par en bas, de la main gauche : c'est à la nouvelle Alliance, en effet, qu'appartient directement le sacrifice de l'Eucharistie, consommé par la consécration de la seconde espèce sacramentelle ; l'ancienne Alliance a eu pour principale mission de le préparer. Il lui appartient, il est vrai ; mais à un titre moins immédiat.

Ces deux mains rappellent encore, nous aimons à le répéter, l'union des Anges et des hommes, de l'Église du ciel et de l'Église de la terre, dans la religion que résume le sacri-

fice eucharistique du Fils de DIEU. La main supérieure exprime l'Église du ciel ; l'autre, l'Église de la terre, encore militante et sujette à l'infirmité.

Le Prêtre fait pour le Calice ce qu'il a fait pour la sainte Hostie ; il l'adore ; il l'élève, et le présente à l'adoration des fidèles ; après l'avoir recouvert, il étend les bras et les mains, comme auparavant, et continue toujours, tout bas, les prières du *Canon*.

Il est défendu au Prêtre, tant les paroles de la Consécration sont saintes ! de les laisser entendre autour de lui. On dit généralement qu'il y aurait péché grave à dire ces paroles assez haut pour qu'on pût les entendre à trois ou quatre pas. C'est ce qu'il y a de plus sacré, de plus redoutable, de plus ineffable dans la langue humaine ; ce sont les paroles mêmes du Verbe incarné, passant par les lèvres d'un homme : nul homme ne doit les entendre.

J'assistais un jour à la Messe d'un Prêtre, fort respectable d'ailleurs, et fort zélé pour les âmes ; je l'entendis, avec autant d'étonnement que de peine, prononcer si haut les paroles de la Consécration, qu'il semblait prêcher. Je ne pus m'empêcher, après la Messe, de le suivre à la sacristie, et d'appeler, avec tous les égards possibles, son attention sur une contravention si grave. « Je vous remercie, me répondit il

avec une étrange bonhomie ; mais j'attache si peu d'importance à toutes ces choses-là ! » N'est-ce pas renversant ? Et, je le répète, c'était un fort digne homme. Seulement, il faut le reconnaître, il avait, en fait d'obéissance et de science liturgiques, ou une négligence ou une ignorance impardonnables.

Il est un autre abus qui se représente assez souvent : de crainte de ne pas prononcer suffisamment les paroles sacramentelles, certains Prêtres font, en les disant, des efforts de gorge fort pénibles à entendre et vraiment très-inconvenants. Tout incomparablement saintes qu'elles sont, ces paroles doivent être dites par le Prêtre aussi simplement, aussi suavement qu'elles l'ont été par le Fils de Dieu à la sainte Cène ; nous devons les proférer avec un grand amour pour Jésus et pour les âmes. — On m'a parlé d'un pauvre Curé scrupuleux qui restait quelquefois *trois quarts d'heure* (c'est historique) à suer sang et eau, à s'y reprendre jusqu'à dix, douze, quinze fois ; celui-là aussi, on l'entendait jusqu'au milieu de l'église ; et il s'excitait, s'encourageait lui-même, interrompant les divines paroles du Sacrement par des interjections archi-défendues, comme celles-ci : « Allons !... Bon !... C'est cela !... Oui, » etc. — Que la simplicité dans la piété et dans l'obéissance liturgique est donc une bonne chose !

Consacrons comme Jésus, avec Jésus, en Jésus.

XXV

Belle manifestation de la présence réelle du Sauveur sur nos autels.

L'histoire de l'Église et la vie des Saints sont pleines de manifestations miraculeuses de la présence réelle de Jésus entre les mains de ses Prêtres¹. Chacun sait comment notre incomparable saint Louis refusa un jour, par une exquise délicatesse de foi, de se rendre à la sainte Chapelle où le divin Sauveur daignait se montrer à tous les fidèles sous la forme d'un enfant admirable. « Pour vous, dit le saint roi, allez-y et réjouissez-vous de le voir. Quant à moi, la foi de la sainte Église me suffit, et je n'ai pas besoin de voir pour croire. »

¹ Voir un résumé de ces beaux miracles eucharistiques dans mon traité sur la *Présence réelle*. J'ai composé cet opuscule pour éclairer et fortifier la foi de tant de bons chrétiens qui sont peu instruits en religion et qui pratiqueraient certainement avec bien plus de zèle, s'ils voyaient plus clairement la vérité de leur foi, et en particulier la vérité du grand mystère de la piété chrétienne, à savoir de la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel. — A ce titre, j'ose en recommander la lecture d'abord, puis la propagation, à tous ceux qui aiment Jésus et qui aiment les âmes.

Ces manifestations miraculeuses de la présence réelle ont été sans doute accordées par Notre-Seigneur, soit pour récompenser la fidélité de certaines âmes parfaites, soit pour raffermir la foi des faibles. Entre mille autres, en voici une presque toute récente, et dont le récit semble bien propre à nourrir la piété et des Prêtres et des fidèles.

La sœur Marie Lataste, morte en odeur d'éminente sainteté au *Sacré-Cœur* de Rennes en 1847, fut favorisée depuis son enfance de grâces merveilleuses. Pendant deux années consécutives, de 1840 à 1842, alors qu'elle n'était encore qu'une pauvre fille des champs, les voiles de l'Eucharistie n'existèrent plus pour elle, et, après la Consécration, Jésus se montrait à elle plein de grâce et de majesté. Voici comment elle raconte elle-même deux de ces manifestations sacrées :

« Au moment de l'Élévation, alors que le Prêtre faisait la genuflexion après avoir prononcé les paroles de la Consécration, je voyais une immense clarté se répandre dans le sanctuaire et Jésus apparaître sur l'autel, où il demeurait jusqu'à la communion. Son visage était ordinairement plein de bonté et de douceur, mais quelquefois aussi il était sérieux et paraissait irrité. Son éclat surpassait celui du soleil. Sa majesté n'avait rien de comparable sur la

terre. Son trône était de l'or le plus brillant. Sa robe n'était point d'étoffe, même de la plus fine ; ou, si c'était de l'étoffe, je n'en ai jamais vu de pareille : elle semblait toute transparente, et jetait des feux comme un diamant ou une pierre précieuse. (Ce sont là ces beaux vêtements et ornements célestes, formés de lumière, qu'on retrouve toujours dans les récits que nous ont laissés les Saints, à l'occasion des apparitions du Sauveur, de la Sainte-Vierge ou des Bienheureux.) Il était assis sur son trône ; sa main gauche reposait sur son cœur, et la droite reposait doucement sur ses genoux. Ses yeux étaient ordinairement fixés sur le peuple ; et à certains moments, par exemple pendant le *Pater* et l'*Agnus Dei*, toujours sur le Prêtre ¹. »

Après la communion, ce qu'elle avait vu sur l'autel, elle le voyait transporté dans son cœur ; et, dans ce sanctuaire vivant, qu'elle avait coutume d'appeler « le Tabernacle admirable, » elle demeurait avec son Sauveur, l'adorait, l'écoutait, et, pour son amour, oubliait toutes choses.

« Un jour de l'octave de l'Épiphanie, dit-elle encore, j'étais venue rendre mes devoirs d'adoration à Jésus dans le sacrement de l'autel. J'assistai à la sainte Messe. A l'Élévation, le

¹ *Œuvres de Marie Lalaste*, 1^{re} édit., t. III, lettre xli.

Sauveur Jésus m'apparut sur l'autel. L'autel devint semblable à un trône immense d'or massif et tout éclatant de pierres précieuses. Au milieu se trouvait un siège garni par une étoffe qui ressemblait à du velours blanc. Ce velours n'était pas tissé; je ne saurais dire comment il était, et ne puis mieux me faire comprendre qu'en affirmant qu'il apparaissait à mes yeux comme des feuilles de roses blanches attachées les unes aux autres, et conservant inaltérables leur fraîcheur et leur beauté, alors même qu'on s'assoit dessus. Le Sauveur était sur ce siège, qui ne reposait pas sur l'autel, mais était retenu en l'air par les mains des Anges qui entouraient Jésus. La grande croix de l'autel me semblait trois fois aussi grande que je ne l'avais vue d'abord. Elle était entre les mains de Jésus. Enfin une couronne magnifique ceignait le front de Jésus; c'était une couronne d'épines, et ces épines ressemblaient à du cristal dans lequel seraient concentrés les rayons du soleil.

« Je regardai longtemps le Sauveur Jésus; il me semblait qu'il allait me parler. Je le désirais beaucoup; néanmoins, je renonçais volontiers à la satisfaction de ce désir, et je dis à Jésus : Mon doux Sauveur, que votre volonté soit faite et non la mienne ¹. »

¹ *Œuvres de Marie Lataste*, 1^{re} édit., t. II, livre II.

Il nous serait à tous bien doux, et, ce semble, bien profitable, de recevoir du DIEU de l'autel des faveurs semblables ; mais, outre que le miracle est essentiellement une exception qui n'est accordée que pour des motifs impénétrables à notre petite sagesse humaine, il faut, comme saint Louis, préférer l'ordinaire à l'extraordinaire, la foi aux miracles, et faire ainsi de nécessité vertu.

Après la Consécration, adorons Jésus eucharistique avec une foi aussi fervente que si nous le voyions de nos yeux, nous l'entendions de nos oreilles et le touchions de nos mains. N'oublions pas qu'à travers le voile des saintes espèces, il nous regarde tous, il regarde chacun de nous comme le voyait sœur Marie Lataste. Nous autres Prêtres en particulier, souvenons-nous du regard de Jésus au *Pater* et à l'*Agnus DEI*. Regardons-le comme il nous regarde, et rendons-lui amour pour amour.

Oh, comme nous dirions bien la Messe, comme nous l'entendrions bien, si nous ne perdions jamais de vue ce regard scrutateur, ce regard miséricordieux, ce regard fécondant de notre Sauveur !

XXVI

Des saintes cérémonies qui suivent la Consécration.

A partir de la Consécration, ce qu'on peut appeler le drame liturgique de la Messe change complètement d'aspect : ce n'est plus la préparation, ce ne sont plus les rapports de l'ancienne et de la nouvelle Alliance ; c'est le premier et le second avènement du Fils de DIEU, qui sont l'âme, le secret des mystiques cérémonies accomplies sur l'autel.

Déjà ce double avènement, qui forme le mystère complet de l'Incarnation et de la Rédemption, est symbolisé par la double Consécration de l'Hostie et du Calice. JÉSUS-CHRIST est tout entier dans la sainte Hostie, et cependant le mystère eucharistique n'est complet qu'après la consécration du calice ; cette seconde consécration est même tellement indispensable au sacrifice, que, sans elle, il y a bien le Saint-Sacrement, mais il n'y a pas de sacrifice : le sacrifice de l'Eucharistie consiste essentiellement dans la consécration du pain *et* du vin.

Pourquoi cela ? Pourquoi la consécration du

Calice est-elle essentielle au sacrifice? D'abord, parce que Notre-Seigneur a uni les deux consécérations, le Jeudi-Saint, au Cénacle; puis, parce que le rite du sacrifice eucharistique est la représentation fidèle du grand mystère de JÉSUS-CHRIST, commencé seulement au premier avènement, et consommé par le second. Jusqu'au second avènement, JÉSUS, qui ne fait qu'un avec son Église, combat avec elle et en elle; et son œuvre de salut n'est qu'ébauchée. Au second, il recueillera pleinement, et son Église recueillera avec lui, les fruits de ses travaux, de ses souffrances, de son sacrifice. Les deux avènements du Sauveur sont aussi distincts et aussi dépendants l'un de l'autre qu'ils sont, à l'autel, la consécration de l'Hostie et celle du saint Calice. Le dessein de DIEU reste suspendu si on les divise.

Cette union des deux consécérations est tellement indivisible, que la liturgie (j'entends la liturgie romaine, qui seule fait autorité d'une manière absolue) ordonne que si, par suite d'un accident quelconque, on était obligé de consacrer de nouveau le Calice, après la communion, on consacre une nouvelle Hostie avant de consacrer le Calice, bien que la consécration de la première Hostie ait été certainement valide¹.

¹ Cela peut arriver en particulier lorsque, par mégarde, on a

Nous avons remarqué que dans la première partie du Saint-Sacrifice, destinée à rappeler les rapports et l'union de l'ancienne Alliance et de la nouvelle, le pain demeurait à découvert sur le Corporal, tandis que le vin était caché dans le Calice par la Palle; après la Consécration, le même rite continue; mais il change de signification : la sainte Hostie, posée sur le Corporal et visible aux regards du Célébrant, signifie le mystère du premier avènement que l'Église connaît, voit et adore; tandis que le vin consacré, voilé aux regards par la Palle, signifie le second avènement que nous croyons, mais que nous ne voyons pas encore. Pour JÉSUS-CHRIST, ce second avènement est déjà consommé, dans le monde céleste et éternel; mais, pour nous, il est encore à venir.

De suite après la Consécration, le Prêtre rappelle que le mystère qu'il vient d'accomplir est, sous la forme du Sacrement, le même mystère, le même sacrifice, qui s'est consommé jadis en la Passion, en la Résurrection et en l'Ascension du même Seigneur JÉSUS, présent sur l'autel; et pour mieux le signifier, il trace sur l'Hostie et le Calice trois signes de croix, sur le

pris, à l'Offertoire, l'eau pour le vin. Cet accident est plus à craindre lorsqu'on dit la Messe avant le jour, ou bien quand on se sert de burettes de métal (privilege, disons-le en passant, réservé aux Prélats).

Corps et le Sang de ce même Rédempteur qui a été : sur la Croix, « l'Hostie pure ; » à sa résurrection, « l'Hostie sainte ; » à l'Ascension et au ciel, « l'Hostie immaculée ; » et qui est désormais, dans l'Eucharistie, « le Pain sacré de la vie éternelle et le Calice, du salut éternel. » En disant ces deux dernières paroles, le Prêtre fait un signe de croix sur la sainte Hostie d'abord, puis sur le Calice, pour montrer comment l'Eucharistie, qui résume le mystère entier de JÉSUS-CHRIST, avec ses combats et avec son triomphe, est le lien qui unit ensemble le premier et le second avènement du Sauveur.

Cette triple bénédiction renouvelle, après la Consécration, la bénédiction du Père et du Fils et du Saint-Esprit, répandue sur les oblations pour les préparer immédiatement à la très-sainte Consécration. Maintenant, cette bénédiction, qui a produit son effet quant au Chef, s'applique directement à tous les membres de ce divin Chef, à tous les fidèles, qui, par leur union spirituelle à JÉSUS-CHRIST, et par la communion sacramentelle de son Corps et de son Sang, sont appelés à devenir, comme dit saint Paul, « le corps du Christ : *corpus ejus, quod est Ecclesia*. » L'Église, qu'est-ce, en effet, sinon l'humanité incorporée à JÉSUS-CHRIST, vivant de sa vie divine, sanctifiée, surnaturalisée, déifiée, et, un jour, glorifiée, par l'Esprit-Saint que son

divin Chef répand en elle, comme son sang, comme sa vie? Chacun de nous doit se laisser transformer et transsubstantier spirituellement en JÉSUS-CHRIST, et devenir, par lui, avec lui et en lui, une hostie, c'est-à-dire une victime pure, sainte, et immaculée. C'est là le but du sacrifice et de la communion, aussi bien que de toute la religion chrétienne.

Le Prêtre s'incline profondément, il conjure JÉSUS-CHRIST, l'Ange du grand Conseil, de suppléer à son indignité et de présenter lui-même à la divine Majesté, sur l'autel du ciel, le sacrifice que par ses mains l'Église offre en ce moment sur l'autel de la terre, et de daigner remplir de toutes les bénédictions célestes tous ceux qui, fidèles à la grâce du premier avènement, triompheront un jour dans la gloire du second. Comme pour puiser en JÉSUS crucifié d'abord, ensuite en JÉSUS glorifié, cette bénédiction, il trace le signe de la Croix sur la sainte Hostie, puis sur le Calice, puis enfin sur lui-même, qui représente là tous les élus.

Il prie ensuite pour ceux de ces élus qui souffrent les expiations du Purgatoire avant d'entrer au ciel, suppliant la miséricorde divine « d'accorder le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix à tous ceux qui reposent dans le Christ, » dans ce même Christ dont le Corps et le Sang sont la vic-

time du sacrifice de propitiation qu'il célèbre.

Et ainsi se complète, autour de Jésus, Roi de grâce et de gloire, le grand mystère de la *communion des Saints*, si peu médité, si peu compris dans ce siècle de naturalisme. La « communion des saints » est l'union de l'Église triomphante, de l'Église militante et de l'Église souffrante, en JÉSUS-CHRIST. Au très-saint Sacrifice, cette *communion* admirable, dont l'Esprit-Saint est l'âme, est manifestée par les invocations de la Préface, du *Sanctus* et du *Communicantes*, avant la Consécration, et, après la Consécration, par la commémoration explicite des fidèles trépassés. Le Prêtre, ministre et représentant de l'Église militante, offre son sacrifice en union avec la Bienheureuse Vierge, Reine du ciel, et avec l'Église angélique, avec l'Église triomphante des Saints; et il l'offre pour les fidèles qui reposent « dans le sommeil de la paix, » afin qu'ils entrent, sans plus de retard, « dans le lieu du rafraîchissement et de la lumière. » La prière des Anges et des Saints, unie, à l'autel, à celle du Prêtre, obtient à l'Église militante et à l'Église souffrante une effusion surabondante de grâces, de paix et de bénédictions. Tout cela est d'enseignement et d'institution apostoliques.

Au milieu du silence des longues prières du *Canon*, le Prêtre élève une seule fois la voix ;

c'est pour se proclamer pécheur et pour s'humilier avec tous ses frères en la sainte présence du DIEU de l'Eucharistie : « *Nobis quoque peccatoribus,* » dit-il en se frappant la poitrine, comme le bienheureux Publicain de l'Évangile, comme le bon larron du Calvaire ; « et à nous aussi, pécheurs, qui espérons en la multitude de vos miséricordes, daignez accorder, Seigneur, une petite place dans la société de vos Saints et de vos Martyrs. » Il en nomme plusieurs, tous des siècles primitifs, mais non plus, cette fois, tous martyrisés à Rome. Dans cette seconde énumération de Saints, on trouve nommées cinq vierges martyres : Perpétue, Agathe, Luce, Agnès et Cécile, qui rappellent gracieusement les cinq Vierges sages de la parabole, figures de toutes les âmes prédestinées.

XXVII

Des signes de croix et des autres mystérieuses cérémonies qui terminent le Canon.

Vers la fin des prières du *Canon*, le Prêtre joint les mains au nom de JÉSUS-CHRIST, « par lequel, dit-il au Père céleste, vous créez, Seigneur, vous sanctifiez, vous vivifiez, vous bénis-

sez et nous donnez tous ces biens. Par lui, avec lui et en lui, vous arrive toute gloire et tout honneur, à vous, DIEU, Père Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. »

En disant : « Vous sanctifiez, vous vivifiez, vous bénissez, » le Prêtre fait trois signes de croix sur l'Hostie et le Calice réunis ; ce ne sont point des bénédictions proprement dites, mais des signes destinés à exprimer des mystères. Puis, avec la sainte Hostie, qu'il tient de la main droite, tandis que sa main gauche tient le Calice, il trace trois autres signes de croix dans l'intérieur du Calice, au-dessus du précieux Sang ; puis, deux autres signes de croix, toujours avec la sainte Hostie, entre sa poitrine et le Calice ; et, reportant l'Hostie au-dessus du Calice sur lequel il appuie ses deux doigts, il élève quelque peu et à la fois le Calice et l'Hostie ; c'est ce qu'on appelle la petite *Élévation*. Aussitôt après, le Prêtre remet la sainte Hostie sur le Corporal, recouvre le Calice et fait la gémuflexion. C'est ainsi que se terminent les grandes, les ineffables prières du *Canon*.

Voici, en quelques mots, ce que rappellent à notre foi ces rites pleins de mystères :

D'abord et avant tout, ils nous rappellent la bénédiction du Père et du Fils et du Saint-Esprit, descendant, comme nous le disions tout

à l'heure, en vertu du Sacrifice de JÉSUS-CHRIST, sur tous les élus, membres vivants de ce divin Chef, pour les consacrer et les rendre capables de glorifier dignement le Père céleste, avec JÉSUS et comme JÉSUS, dans tous les siècles des siècles.

Toute bénédiction, toute vie, toute sainteté arrivent aux créatures par JÉSUS, unique Médiateur de DIEU et des hommes ; et JÉSUS, auteur de la nature, de la grâce et de la gloire, est là, sous les voiles du pain et du vin, avec toutes les bénédictions, tous les trésors de vie et de sainteté qui, depuis le premier moment de la création des Anges et des hommes, ont été répandus dans le monde par le Père céleste.

Après avoir rappelé cette grande vérité par les trois premiers signes de croix, le Prêtre en exprime une autre, plus profonde encore.

JÉSUS-CHRIST, Chef de l'Eglise et des élus, accomplit son œuvre en trois combats, où il triomphe de Satan et des pécheurs : il en triomphe d'abord au déluge par l'eau ; puis, sur le Calvaire, par le sang ; puis enfin, il en triomphera définitivement et éternellement lorsque, redescendant sur la terre à la fin du sixième âge du monde, il renouvellera l'univers entier par le feu et par le Saint-Esprit. Ces trois triomphes du Christ n'en font qu'un et composent tout l'ensemble du grand mystère de la gloire

de DIEU et du salut des créatures. C'est le sens de la parole de saint Jean, en sa première Épître : « *Il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang, et ces trois sont une seule chose.* » Les anciens exemplaires ajoutaient : « *Dans le Christ JÉSUS Notre-Seigneur.* »

Les trois signes de croix que le Prêtre forme avec le Corps du Seigneur, dans l'intérieur du Calice, sur le précieux Sang, expriment le triple triomphe du Fils de DIEU vivant dans ses élus : depuis Adam jusqu'au déluge, depuis le déluge jusqu'au Calvaire, depuis le Calvaire jusqu'au second avènement du Rédempteur. Le Calice représente ici JÉSUS triomphant dans la gloire du ciel ; la sainte Hostie, qui contient le même JÉSUS que le JÉSUS du Calice, le représente vivant et combattant ici-bas, en son Église militante, en cette Église que saint Paul appelle « *le corps du Christ.* » Il y a union intime entre l'Église militante et l'Église triomphante, entre les combats du Christ et le triomphe du Christ, entre le premier avènement, où le Chef de l'Église universelle, immolé sur la Croix, ressuscite et monte au ciel, et le second, où ce même Chef, Roi de gloire éternelle, appelle à lui par la résurrection tous ses membres humiliés avec lui, et les rend participants du triomphe, après les avoir rendus participants de ses épreuves.

Le double signe de croix que trace ensuite le Prêtre avec le Corps sacré de JÉSUS, entre sa poitrine et le Calice de la gloire à venir, figure l'Église chrétienne, combattant en JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST, pendant les deux derniers âges du monde qui doivent s'écouler entre le premier avènement et le second.

Lorsque les temps seront accomplis, l'Église cessera de combattre ; elle entrera dans la gloire céleste de JÉSUS ressuscité ; et alors, par JÉSUS, avec JÉSUS et en JÉSUS, vivant et triomphant en son Église tout entière, tout honneur et toute gloire seront rendus à jamais à DIEU le Père, en l'unité du Saint-Esprit. Or, le sacrifice de l'Eucharistie contenant tous les mystères de Notre-Seigneur, ceux qui sont encore à venir comme ceux qui sont passés, il en résulte que la Messe donne à DIEU cette gloire par avance. Quel divin ministère que le ministère sacerdotal ! Et combien le Prêtre doit être saint, pour toucher, pour contempler de si près et pour accomplir d'aussi redoutables mystères !

Saint Jean Chrysostome appelait les mains consacrées du Prêtre « les porteuses du Christ : *bajulas Christi!* » Il disait qu'elles sont « plus splendides que les rayons du soleil ! *solari radio splendidiore!* » Et Tertullien s'écriait que si jamais le péché venait à les profaner, elles devraient être coupées avec mille fois plus de

raison que les mains criminelles qui scandalisent les hommes ; car, celles-là « scandalisent le Corps même de DIEU : *O præcidendæ manus quibus Corpus DEI scandalizatur !* »

XXVIII

Du PATER.

Le Prêtre dit tout haut, et aux Grand'Messes il chante la dernière parole du *Canon* : *Per omnia sæcula sæculorum*. Ce qu'il vient de faire, durant le long silence du *Canon* de la Messe, n'est autre chose, en effet, que la représentation sacramentelle du mystère du Roi de l'éternité. Le peuple fidèle répond : *Amen* ; adhérant ainsi de tout son cœur à tout ce que le Prêtre vient de dire et d'opérer à l'autel. *Amen* est un acte de foi, d'espérance et d'adoration.

Le Prêtre récite le *Pater*, les yeux fixés sur la sainte Hostie, non sur le Calice ; il tient les deux mains élevées et étendues, comme à la Préface (sauf l'index et le pouce qui doivent rester unis, depuis qu'ils ont touché le Saint-Sacrement).

Le Prêtre étendant les bras rappelle d'abord

que c'est ici le même sacrifice, la même Victime qu'au Calvaire; et il récite, au nom de JÉSUS, et JÉSUS récite par lui la prière par excellence, l'Oraison dominicale, dont toutes les paroles sont un monde de mystères. Les deux mains du Prêtre rappellent encore, nous l'avons dit, les deux Séraphins d'or pur qui se tenaient en adoration à droite et à gauche de l'Arche d'alliance, et, en général, toute l'Église angélique qui, depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, adore avec nous JÉSUS-CHRIST, son DIEU et le nôtre. Elles expriment aussi la foi, la religion, l'amour de l'Ancien et du Nouveau Testament envers le Fils de DIEU et de MARIE, présent sous l'espèce du pain sur le Corporal.

A la quatrième demande du *Pater* : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » le Sous-Diacre, à la Grand'Messe, remonte à l'autel, donne la Patène au Diacre qui, à la fin de la sixième demande : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation, » fait la génuflexion et présente la Patène au Prêtre; celui-ci, abaissant les deux mains, la prend de la main droite. A la Messe basse, la Patène, cachée depuis l'*Offertoire* sous le Purificatoire et le Corporal, est tirée de là par le Prêtre, à ce même moment du *Pater*, à la fin de la sixième demande, ni avant, ni après.

Le sens de toute cette cérémonie est manifeste et très-beau. Les six demandes sacrées de la prière des prières répondent au mystère des six âges de l'Église militante : au quatrième âge, le Pain vivant est descendu du ciel ; mais son peuple ne l'a point reçu ; remonté au ciel, au jour de son Ascension, il en redescendra à la fin du sixième âge, et trouvera Israël converti ; le Prêtre voit désormais le Sous-Diacre à côté du Diacre à l'Autel, et tous deux le servent jusqu'à la fin de la Messe.

La tentation, dont il est parlé à la sixième demande, c'est sans doute, d'une manière générale, la guerre incessante et acharnée que nous livre Satan ; mais c'est surtout la tentation suprême qui résumera toutes les autres, et qui couronnera la lutte sacrilège de Satan et du monde contre le Christ et l'Église : l'apparition de l'Antechrist. Dans l'Évangile, Jésus nous prédit « *que cette tribulation sera telle qu'il n'y en aura point eu de semblable depuis le commencement de la création*¹ ; » et il nous engage à demander à ne point vivre en ces temps-là. Il nous fait dire dans le *Pater* : « *Ne nos inducas in tentationem* ; » ne nous conduisez point dans la grande tentation ; ne per-

¹ Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi, usque modo, neque fiet. (Ev. Matth., xxiv.)

mettez pas que nous ayons à traverser cette épreuve.

Le Prêtre abaissant les deux mains après cette sixième demande représente à notre foi, à notre espérance et à notre amour, le Rédempteur descendant des cieux, faisant cesser la lutte par son second avènement.

La septième demande du *Pater* : « Mais délivrez-nous du mal, » se rapporte au repos de l'Église, après le travail des six âges, après sa lutte de six mille ans contre Satan et le monde. Dans la création surnaturelle, qui est l'Église, il y a, comme dans la création naturelle, six jours de travail, suivis du jour de repos. Le septième jour doit être différent des autres : cela est exprimé par le mot *sed*, qui indique un changement, une opposition. Ce sera la paix, opposée à la guerre; le repos après le travail de la lutte. Alors l'Église, ressuscitée et glorifiée avec son Chef, régnera éternellement avec lui.

La question est de savoir si ce règne sera immédiatement la béatitude éternelle absolue, ou bien si, avant le ciel proprement dit, il n'y aura point, pour JÉSUS-CHRIST et pour l'Église, une époque de triomphe et de gloire sur la terre, un règne, visible quoique tout spirituel, de JÉSUS-CHRIST et de tous ses élus, une manifestation terrestre et temporaire de leur triomphe

céleste et de leur gloire éternelle. En d'autres termes, la question est de savoir si le second avènement du Fils de Dieu ne sera pas une *époque*, comme l'a été le premier, et si, après la résurrection des élus, il n'y aura pas pour eux, jusqu'à leur ascension définitive au ciel, un âge, une époque de triomphe, correspondant aux quarante jours qui se sont écoulés entre la résurrection et l'ascension de JÉSUS.

Quoi qu'il en soit, la septième demande du *Pater*, que l'Église met ici dans la bouche du servant, c'est-à-dire du peuple chrétien, est une prière de délivrance. C'est comme si les Fidèles disaient au Seigneur : « Délivrez-nous du mal, c'est-à-dire de Satan, du péché, des suites du péché et de l'enfer, par les mérites de votre Fils JÉSUS, immolé sur cet autel pour votre gloire et pour le salut du monde.

Amen, Ainsi soit-il, est le couronnement du *Pater* et de la septième demande ; comme l'éternité de la béatitude dans le Paradis sera le couronnement et la consommation du repos triomphal de l'Église. Le nombre *huit* est, dans le symbolisme chrétien, le nombre de la béatitude, et l'*octave* est la perfection, la fin dernière obtenue.

XXIX

De ce qui suit le PATER jusqu'à l'AGNUS DEI.

Le Prêtre trace sur lui-même un grand signe de croix avec la Patène, en disant cette parole de la prière secrète qui suit immédiatement le *Pater* : « Daignez accorder la paix aux jours où nous vivons ; » et il baise la Patène, qu'il glisse entre la sainte Hostie et le Corporal, de sorte que le Saint-Sacrement repose sur elle, et elle sur le Corporal.

Il prend ensuite l'Hostie ; il la brise par le milieu en deux parties égales, au-dessus du Calice ; tenant d'une main sur le Calice la moitié de l'Hostie, de l'autre il dépose l'autre moitié sur la Patène ; puis il détache de la première moitié de l'Hostie un fragment qu'il tient de la main droite, tandis qu'il reporte sur la Patène le restant de la sainte Hostie, laquelle s'y retrouve ainsi tout entière, sauf la parcelle suspendue au-dessus du Sang divin.

Avec cette parcelle, le Prêtre forme trois signes de croix dans l'intérieur du Calice, en disant : « Que la paix du Seigneur † soit toujours † avec

vous †! » Et il laisse tomber la parcelle dans le Calice.

Il récite ensuite les trois *Agnus Dei*, terminant les deux premiers par le *Miserere nobis*, et le troisième par *Dona nobis pacem*.

Cette paix, fruit de la délivrance, est la suite naturelle et le développement du *Libera nos a malo*. Par la bouche du Prêtre, l'Église demande, au nom de JÉSUS-CHRIST, que la paix de DIEU lui soit accordée, et qu'elle soit dès maintenant délivrée de ses ennemis intérieurs et extérieurs, autant que le permet sa condition militante. Elle demande aussi que la grande, la souveraine paix du triomphe arrive le plus tôt possible. Elle appelle de tous ses vœux le glorieux avènement de son Roi et de son Libérateur.

Mais auparavant, il faut qu'elle souffre la grande tribulation que lui a prédite Jésus lui-même dans l'Évangile, la persécution suprême de l'Antechrist; cette épreuve épouvantable sera la Passion de l'Église, la Passion des membres, complément de la Passion du Chef. D'après l'Apôtre saint Jean, elle doit durer quarante-deux mois¹, trois ans et demi, et elle accompa-

¹ Et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus. (Apoc. xi, 2.) Et data est ei (bestiæ, id est, antichristo) potestas facere menses quadraginta duos. (*Ibid.*, xiii, 5.)

gnera ou suivra de près la conversion d'Israël. Selon toute apparence, c'est elle qui est signifiée par le grand signe de croix que trace sur lui le Prêtre, c'est-à-dire l'Église, au moment où il baise la Patène; au moment où l'ancienne Alliance, désormais réconciliée avec la nouvelle, retrouvera enfin JÉSUS-CHRIST; la Patène, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, symbolise à l'autel l'Église juive. Alors la Sainte-Vierge sera la Reine d'Israël converti; le Corporal porte la Patène, qui porte elle-même la sainte Hostie.

Ce brisement de la sainte Église, à l'époque de la grande tribulation, est encore exprimé par la fraction de l'Hostie; et la parcelle que le Prêtre laisse tomber dans le Calice, symbolise ce que saint Jean appelle la résurrection première, *resurrectio prima*, c'est-à-dire la résurrection des élus, qui suivra immédiatement la destruction de l'Antechrist et l'apparition glorieuse du Seigneur JÉSUS. « *Le Fils de l'homme*, dit expressément l'Évangile, *rassemblera alors ses élus des quatre coins de la terre*¹. » Remarquons-le, Notre-Seigneur ne parle que de ses élus : « *electos suos*. » Il n'est pas encore question de la résurrection des réprouvés.

¹ Et congregabit *electos suos* a quatuor ventis. (Ev. Marc. xiii, 27; Matth. xxiv, 31; Luc. xvi.)

Le Prêtre, en unissant ainsi au précieux Sang un fragment de l'Hostie, fait dans l'intérieur du Calice trois signes de croix avec la sainte parcelle, laquelle représente ici tous les élus du triple triomphe. Il souhaite aux assistants de faire partie de cette troupe bienheureuse en leur disant : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous ! »

Notre-Seigneur, présent sur la Patène par l'Hostie rompue, et dans le Calice par le mélange des deux espèces sacramentelles, nous est montré comme crucifié et ressuscité avec tous ses membres mystiques, avec tous ses élus. La fraction signifie la mort et du Chef et des membres ; la réunion du Corps au Sang, de la sainte parcelle au vin consacré, signifie la résurrection glorieuse. Et c'est la grâce de ce mystère de mort et de résurrection que nous allons nous approprier tout à l'heure en recevant en nous, par la communion, la Victime du Sacrifice.

Le Corps de Notre-Seigneur se trouve donc en même temps sur la Patène et dans le Calice. Cette prescription liturgique ne signifierait-elle pas encore ce que nous indiquions tout à l'heure, à savoir que l'Église ressuscitée et glorifiée régnera, triomphera simultanément sur la terre et dans le ciel, et qu'avant d'entrer, pour l'éternité, dans le sein du Père (ce qui va être

exprimé par la communion), sa gloire aura sur la terre une éclatante manifestation? Pour ma part, tout en reconnaissant que ce n'est qu'une simple opinion, je le crois très-fermement, et je me réjouis d'avance, en Notre-Seigneur, de ce règne pacifique et universel du véritable Salomon.

Saint Jean semble l'enseigner de la manière la plus formelle. Au vingtième chapitre de l'Apocalypse, il dit qu'à l'avènement du Roi de gloire, « *Satan sera lié pendant mille années. Les martyrs de JÉSUS et ceux qui n'auront point voulu recevoir le signe de l'Antechrist ressusciteront et régneront avec le Christ pendant mille années. Les autres morts ne ressusciteront pas avant la consommation de ces mille ans. C'est là la résurrection première. Bienheureux et saints, tous ceux qui auront part à la résurrection première! La seconde mort (c'est-à-dire la mort éternelle) n'a plus de prise sur eux; mais ils seront les Prêtres de DIEU et de son Christ, et régneront avec lui pendant mille ans*¹. » Il semble que le rite de la Messe que

¹ Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus, Satanas, et ligavit eum per annos mille... et vidi animas decollatorum propter testimonium JESU... et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus, aut in manibus suis, et vixerunt, et regnaverunt cum Christo mille annis. Cæteri mortuo-

nous venons de rappeler a pour objet d'exprimer ce beau triomphe, ce repos, « ce sabbat » de la grande semaine de l'Église.

Ce qui est certain, c'est que ce rite, qui fait partie de la liturgie depuis l'origine même, couvre et figure un mystère de grande importance.

Il est superflu, je pense, de faire remarquer que l'explication que nous venons d'exposer n'a rien de commun avec la grossière et absurde hérésie du *millénarisme* ou du *semi-millénarisme* ; il s'agit ici d'un règne spirituel et divin, et non de cet amalgame impur, sensuel, impossible, rêvé jadis par des gnostiques, plus juifs que chrétiens. Saint Jérôme atteste que de son temps « beaucoup de catholiques : *multi viri catholici*, » croyaient à une manifestation terrestre de la royauté du Christ et de son Église à la fin des temps, avant le jugement universel. Saint Augustin déclare que telle avait été également sa croyance, et qu'il n'en avait été détourné que par les excès des millénaristes. Raison bien peu péremptoire ; car les abus que l'on peut faire d'une doctrine ne détruisent aucune-

rum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima. Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima ; in his secunda mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.

ment le fond ni la vérité de cette doctrine. A ce compte, il ne faudrait plus lire l'Écriture-Sainte, parce que les protestants en abusent.

Un savant ecclésiastique, qui a beaucoup étudié cette question, me disait un jour que, parmi les Pères et Docteurs des trois premiers siècles, il en avait trouvé plus de dix-huit, ouvertement favorables à ce règne terrestre, spirituel et triomphal de JÉSUS-CHRIST et de son Église. Le grand, le docte Irénée, entre autres, héritier presque immédiat des traditions apostoliques, expose tout au long ce sentiment, l'appuie de textes nombreux et parle du règne terrestre du Christ et de ses Saints comme d'un fait incontestable et incontesté ¹.

¹ Après avoir rapporté plusieurs passages des saintes Écritures, saint Irénée ajoute (*Adv. hæres.*, lib. V, cap. xxxv et xxxvi) : « *Hæc enim et alia universa in resurrectionem justorum sine controversia dicta sunt, quæ fit post adventum Antichristi, et perditionem omnium gentium sub eo existentium, in qua regnabunt justi in terra, crescentes ex visione Domini, et per ipsum assuescent capere gloriam Dei Patris, et cum sanctis Angelis conversationem et communionem et unitatem spiritualium in regno capient.* »

Saint Irénée dit que ce que les Prophètes et les Apôtres ont écrit de ce règne du Christ ne doit pas s'entendre dans un sens allégorique : « *Et nihil allegorizari potest, sed omnia firma et vera, et substantiam habentia.* »

« *Diligenter ergo Joannes prævidit primam justorum resurrectionem, et in regno terræ hæreditatem : consonanter autem et Prophetæ prophetaverunt, de ea. Hæc enim et Dominus docuit, misionem calicis novam in regno cum discipulis habiturum se pollicitus. Et Apostolus liberam*

Ce repos, ce règne du Christ et de son Église n'aura point de fin; il passera de la terre au ciel, sans interruption.

Cornelius, commentant le beau texte de Daniel : « *Magnitudo regni, quæ est subter omne cælum, detur populo sanctorum,* » écarte d'abord le millénarisme et ajoute : « Il est certain que ce règne du Christ et des Saints sera, non pas seulement un règne spirituel tel qu'il a lieu maintenant sur la terre au milieu des luttes et des persécutions, mais bien un règne corporel et glorieux, « *corporale et gloriosum,* » où les Saints ressuscités régneront corporellement avec le Christ dans le ciel, pour l'éternité. Mais ce règne, le Christ et les Saints le commenceront sur la terre, « *inchoabunt in terra,* » immédiatement après la mort de l'Antechrist. Alors l'Église régnera dans l'univers entier, et Juifs et Gentils ne feront plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. Ensuite, ce règne sera confirmé et glorifié pour toute l'éternité, *confirmabitur et glorificabitur in omnem æternitatem.* »

Ce point de doctrine si grand, si consolant et

futuram creaturam a servitute corruptelæ in libertatem gloriæ filiorum Dei, confessus est. »

Il faut lire en leur entier les deux importants chapitres où saint Irénée expose, avec toute l'autorité de l'enseignement théologique, c'est-à-dire de tradition purement apostolique, le beau point de doctrine que nous rappelons ici.

si peu médité de nos jours, me semble être la clef des mystérieuses cérémonies de l'endroit de la Messe qui nous occupe. Le second avènement de Notre-Seigneur, qui tient une si grande place dans les prophéties et dans les Épîtres des Apôtres, devrait être bien davantage l'objet de nos études, comme il est l'objet de nos plus chères espérances.

XXX

Depuis l'AGNUS DEI jusqu'après la Communion.

Aux trois *Agnus DEI*, le Prêtre et, avec lui, l'Église reconnaissent que, par son sacrifice, JÉSUS seul, l'Agneau de DIEU, immolé pour les péchés de tous, est l'auteur du salut et de la béatitude future de tous ses fidèles, depuis Adam jusqu'au dernier chrétien de l'Église militante. Les deux *Miserere*, ce sont les deux jours de lutte qui séparent les deux avènements. Le *dona nobis pacem*, c'est le jour du repos, le grand jour du Paradis terrestre de l'humanité.

Puis viennent les trois oraisons secrètes qui préparent le Prêtre à la communion. La première, qui ne se dit pas aux Messes des morts,

demande de nouveau à Notre-Seigneur de réaliser la promesse qu'il a daigné faire à son Église, de ce règne de paix et d'unité, où il n'y aura plus sur toute la terre qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. Les deux autres sont un admirable acte de contrition, d'humilité et d'amour.

Avant de communier, le Célébrant proclame trois fois et tout haut, en son nom et au nom de tous les chrétiens, qu'il n'est pas digne que Jésus entre en lui ; il le reçoit néanmoins avec une humble et douce confiance, exprimant le vœu que le Corps sacré et le Sang de son Sauveur glorifié gardent son âme pour la vie éternelle. En effet, l'union à Jésus eucharistique est le gage de l'union à Jésus Roi de gloire.

Le Prêtre, recevant en lui le Corps et le Sang du Seigneur, rappelle d'abord JÉSUS-CHRIST se communiant lui-même au Cénacle, et prophétisant par là que son Église entrerait un jour en lui, toute déifiée et toute glorieuse, pour vivre éternellement, avec lui et en lui, de la vie de son Père. Il représente Jésus, Roi du Paradis, ciel des cieux, faisant entrer pour toujours en la joie de son Seigneur l'Église, son Épouse, son Corps mystique et vivant, formé de tous les élus. En Jésus, Roi de gloire, ils verront et posséderont éternellement le Père et le Fils et le Saint-Esprit.

Puis vient la communion du peuple, précédée

du *Confiteor*, dernière purification des fautes vénielles et des imperfections que repousserait la sainteté de Jésus. La sainte Communion est le fruit de l'arbre de vie : c'est un fruit, « un remède d'immortalité, qui nous préserve du péché mortel et nous purifie de nos fautes quotidiennes, » comme parle le Concile de Trente. C'en est pas une récompense de la vertu acquise, ainsi que le voulait l'école janséniste ; c'est un moyen de fortifier l'âme, de développer les germes sérieux de la bonne volonté, un moyen de devenir saint. Voilà pourquoi le Prêtre doit être miséricordieux en ce qui regarde la communion, et y pousser les âmes avec un zèle infatigable. Les fidèles ne sauraient s'en approcher avec trop d'amour et de confiance d'une part, et de l'autre avec trop de révérence et de ferveur. Donner Jésus aux âmes, c'est la grande mission du Prêtre, « *dispensateur des mystères de DIEU* ; » c'est la grande consolation, la joie suprême de son ministère. Leur apprendre à *très-bien* communier *très-souvent*, c'est sa grande affaire, dans les catéchismes, en chaire, au confessionnal, partout. Qu'on le sache bien, la communion fréquente, c'est la régénération d'une paroisse, d'un diocèse, d'un pays tout entier ¹.

¹ J'ose, à cette occasion, recommander au lecteur mon petit

Le Prêtre doit apporter une piété profonde dans ce sublime ministère de la distribution de la Communion aux fidèles ; il doit donner la Communion avec un amour paisible et joyeux, sans se presser, et toujours uni à Jésus, qui par lui se donne aux âmes avec tant de bonheur. Il doit faire le signe de la Croix avec chaque Hostie, prendre bien garde aux parcelles qui menaceraient de se détacher, et prononcer, à chaque communion, la formule entière ordonnée par l'Église. — J'ai connu un excellent curé qui, pour aller plus vite, donnait trois et quatre et cinq communions pendant qu'il récitait, fort dévotement et fort gravement, la formule : *Corpus*, — une communion — *Domini nostri* — une autre communion — *JESU-CHRISTI* — une autre encore — *custodiat animam* — une quatrième — *tuam in vitam æternam* — une cinquième. — *Amen* commençait la sixième. Il y en a parfois qui apostrophent les fidèles, lorsque ceux-ci ne tiennent pas la tête comme il faut. On doit y prendre garde par respect pour Notre-Seigneur, qui est là présent et qui veut que nous soyons doux et patients comme lui, et aussi pour ne malédifier personne.

opuscule sur la *Très-Sainte Communion*, où j'ai tâché de résumer et de réfuter les principales objections contre la communion confiante et fréquente. Ce petit livre a été tout particulièrement béni et recommandé par notre bon Pape Pie IX.

Il faut bien s'instruire de tout ce qui concerne la sainte Communion. L'ignorance, ou du moins l'oubli des règles, peut faire tomber dans d'étranges excès. Il y a peu d'années, un Curé d'une grande ville de France distribuait la communion pascale à une nombreuse assemblée d'ouvriers, le dimanche de *Quasimodo*, pour la clôture d'une retraite ; il n'était pas fort en liturgie ni en droit canon ; et, par malheur, le Diacre qui l'assistait n'était pas plus fort que lui. Par suite de je ne sais quels malentendus, le nombre des Hosties consacrées se trouva insuffisant ; le bon Curé, désolé de ce contre-temps, consulte son Diacre : « Si je consacrais un ciboire, pour ces pauvres gens ? dit-il en hésitant. Croyez-vous qu'on puisse faire cela ? — Il me semble que oui, » répond sans sourciller l'illustre Diacre. Et ce qui fut dit fut fait. — C'était une énormité, et sans aucun doute, si l'Evêque eût eu connaissance de la chose, il aurait renvoyé ce trop charitable Curé et son savant conseiller au Séminaire pour y étudier ensemble le traité de l'Eucharistie, ainsi que les rubriques du Missel. Ils auraient mérité d'être cités tous deux *ex æquo* devant le Saint-Office.

Autre observation importante : il est parfaitement permis, parfaitement régulier de communier en dehors de la Messe. Les dimanches

et jours de fête, quand les communions sont nombreuses, il est même plus prudent de distribuer la sainte Communion avant et après la Messe. Autrement on expose beaucoup de pauvres gens, de domestiques, d'ouvrières, qui ont juste le temps d'entendre la Messe, à se voir obligés de quitter l'Église pendant la communion. Il y a de bons Prêtres qui n'entendent pas de cette oreille-là, et qui vont jusqu'à refuser la Communion en dehors de la Messe. Il y en a qui ne consentent à la donner qu'à la condition qu'on entendra la Messe. Tout cela est un abus criant et une violation des règles.

Deux ou trois personnes très-pieuses, habituées à communier presque chaque jour, ayant trouvé à la campagne deux Curés qui leur refusaient tout net la Communion, lorsqu'elles ne s'engageaient point à entendre la Messe (dont l'heure ne cadrerait point toujours avec leurs devoirs de famille), consultèrent Rome, et il leur fut répondu que, sauf les cas de scandale public prévus par le Rituel romain, il était absolument interdit aux Prêtres de refuser à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce fût, la très-sainte Communion avant, pendant ou après la Messe. « Il y a là pour le Prêtre une obligation *sous peine de péché mortel*, » ajoutait le Consulteur. La communion est, en effet, tout à fait indépen-

dante du Sacrifice. Le sacrement est le fruit du Sacrifice; le Tabernacle est le réservoir où ce fruit divin est déposé pour l'usage des enfants de DIEU.

Quand on distribue la Communion en dehors de la Messe, il faut qu'il y ait au moins un cierge allumé sur l'autel et que le prêtre soit revêtu du surplis (non du rochet) et de l'étole. Le *rochet* n'est pas, en effet, un habit sacerdotal; c'est un insigne ecclésiastique, un insigne prélatice, comme la soutane violette; les Chanoines eux-mêmes ne portent le rochet que depuis la Révolution; c'est un abus introduit par les prêtres constitutionnels ¹ et sur le-

¹ A cette époque désastreuse remontent la plupart de nos abus liturgiques français; entre autres, l'usage du rochet, comme nous venons de le dire : les soutanes à queue, le port de l'étole pour chanter les Vêpres et les autres Heures canoniales; le chant de la bénédiction du Saint-Sacrement. — C'est une règle générale en liturgie que la bénédiction donnée aux fidèles avec un objet sacré quelconque se donne toujours *en silence*; et c'est très-logique : la bénédiction venant de l'objet lui-même avec lequel on bénit (une relique, une parcelle de la vraie Croix, etc.); *a fortiori* cela est-il vrai du très-saint Sacrement. Au Salut, c'est le Corps de Notre-Seigneur qui bénit directement le peuple fidèle. La prière *Benedicat vos*, etc., qui s'était introduite en France, est un véritable contre-sens; ce n'est pas du tout le Père et le Fils et le Saint-Esprit qui bénissent l'assistance; c'est le Corps du Seigneur, et lui seul. En outre, ce n'est pas là un souhait : « *Benedicat*, » mais bien un fait; il faudrait au moins : « *Benedicit*. » Pour être logique et raisonnable, il faudrait dire : *Benedicit vos Corpus Domini nostri JESU-CHRISTI*; et franchement à quoi bon le dire ?

quel l'Église a cru devoir fermer les yeux. Le simple Prêtre n'a jamais droit au rochet ; et jamais on ne doit s'en servir dans l'administration des sacrements.

XXXI

**De ce qui suit la Communion jusqu'à la fin
de la Messe.**

Après la communion du peuple, lorsque le Saint-Sacrement est rentré dans le Tabernacle, le Célébrant prend la première ablution, de vin pur, puis la seconde, de vin et d'eau, afin de faire disparaître les quelques restes imperceptibles de la divine Eucharistie qui auraient pu adhérer aux parois intérieures du Calice ou aux doigts qui l'ont touchée.

Au sujet des ablutions, je me rappelle une bonne histoire, arrivée à ce même directeur de Séminaire qui avait la mauvaise habitude de geindre tout haut et de s'exclamer pendant la Messe, et qui, interrompit une fois le Canon, comme nous l'avons rapporté. Un jour il était en dévotion, plus encore que d'ordinaire ; les gémissements, les oraisons jacu-

latoires se multipliaient sans mesure. A la seconde ablution, il avait, comme il est prescrit, les doigts au-dessus du Calice, et, par conséquent, les mains et les bras un peu élevés ; l'autel, en effet, était trop haut pour lui, et le Calice était grand. Le servant de Messe, qui m'a raconté le fait, admirait intérieurement la dévotion du saint homme tandis qu'il versait le vin sur ses doigts. « O Seigneur, murmurait celui-ci, vous m'inondez. » Le servant, tout attendri, versait l'eau, versait toujours. « Vous m'inondez, mon DIEU ! » répétait le bon vieux. Tout à coup il change de ton et d'un air assez sec, il dit au servant : « Quand je vous dis que vous m'inondez!!! J'en ai plein les manches ! » Qui fut surpris et penaud ? Le pauvre servant ; il eut grand' peine à ne pas laisser éclater un fou rire. L'infortuné directeur en avait jusqu'aux coudes.

Après les ablutions, le Prêtre remet en place, au milieu de l'autel, les vases et linges sacrés, couvre le tout du voile et va réciter la petite prière, appelée *Communion*, du côté gauche de l'autel, au coin de l'*Épître*. Comme l'*Introït*, la *Communion* rappelle l'esprit du saint mystère du jour. Puis, le Prêtre revient au milieu, dit le sixième *Dominus vobiscum*, récite ou chante, de nouveau à gauche, l'oraison appelée *Post-Communion*, ferme le Missel, donne le septième et

dernier salut par le *Dominus vobiscum*, et congédie l'assemblée en lui annonçant que la Messe est terminée : « *Ite, Missa est.* » A la Grand'Messe, c'est le Diacre qui remplit cet office. Tout le peuple agenouillé reçoit la bénédiction qui termine l'adorable Sacrifice. Il me semble évident que le sens liturgique de tous ces rites se rapporte encore à ce que nous avons dit précédemment du règne final de Notre-Seigneur et de son Église, au septième jour du monde, avant la clôture définitive des siècles.

En effet, le Prêtre est plein de Jésus, qui vient de descendre en lui, et qui est corporellement présent dans son corps, comme il le sera au dernier avènement lorsqu'il réapparaîtra sur la terre au milieu de son Église glorifiée ; au même endroit où il a commencé le Sacrifice en récitant l'*Introît*, il va réciter la *Communión*, puis la *Post-Communión*, lesquelles représentent, si je ne me trompe, la prière parfaite, les adorations et les actions de grâces que Jésus et l'Église feront monter, à l'époque de la régénération, vers le trône de la divine Majesté. Ce sera le cantique du ciel ; ce sera la sainteté du ciel sur la terre.

Quel sera, dans le détail, ce dernier état de l'Église ? Nous n'en avons aucune idée ; pas plus que nous n'avons idée de l'état de la sainte humanité du Sauveur ressuscité, entre la ré-

surrection et l'ascension; pas plus que nous n'avons idée de l'état surnaturel où se trouvaient Adam et le monde, au paradis terrestre, avant la chute. Ce ne sera plus l'homme seulement, ce sera l'humanité entière qui régnera pacifiquement sur tous les éléments et par tout l'univers; ce sera le corps tout entier, ce seront tous les membres qui, triomphants de la mort, mèneront sur la terre la vie du ciel, la vie ressuscitée, prélude de la vie éternelle proprement dite.

Ce que nous savons de l'état bienheureux de l'Église ressuscitée, c'est qu'alors « DIEU essuiera pour toujours les larmes de ses élus; que pour eux il n'y aura plus de mort, plus de deuil, plus de gémissements, plus de douleur; parce que le premier état de choses aura disparu : *Quia prima abierunt*; parce que toutes choses seront renouvelées. » Ce que nous en savons, c'est ce que nous en a dit Notre-Seigneur lui-même dans l'Évangile : « Au jour de la régénération, lorsque le Fils de l'homme siègera sur le trône de sa majesté... dans l'état de résurrection, les hommes ne se marieront plus, ils seront comme sont les Anges de DIEU dans le ciel; » ils ne seront point des Anges, mais ils seront « semblables aux Anges : *sicut Angeli DEI*; » ils ne seront point de purs esprits, mais leurs corps ressusciteront spirituels, spiritua-

lisés « *resurget corpus spiritale,* » dit saint Paul : Nos corps seront semblables à celui de Notre-Seigneur après sa résurrection, avant son ascension.

Après cette manifestation terrestre de la divinité, de la puissance, de la gloire, de la sainteté et de la beauté sans tache de JÉSUS-CHRIST et de l'Église, la grande semaine de l'humanité sera accomplie ; après le septième jour, après le repos triomphal du septième âge de l'Église, viendra le dimanche éternel, le grand jour du Seigneur, le jour de l'Octave, de l'accord parfait. Les réprouvés, ressuscités pour le jugement au moment même de la clôture des siècles ¹, seront jetés dehors à tout jamais avec Satan et ses Anges, dans le feu éternel, comme excréments de la création ; « *et ils iront dans le supplice éternel,* tandis que les justes iront dans la vie éternelle, » enveloppés, comme dans un vêtement immortel de gloire et de bonheur, par la bénédiction suprême du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST donnera à tous ses élus.

¹ Notre-Seigneur distingue complètement la résurrection des élus de la résurrection générale et finale ; il parle de la première au chapitre xxxiv, et de la seconde au chapitre xxv. de saint Matthieu. Les élus de la première résurrection sont les vierges sages ; les réprouvés de la seconde sont les vierges folles, dont la parabole commence le xxv^e chapitre : *Tunc simile erit regnum celorum.*

C'est là ce que figurent les derniers rites de la sainte Messe. Avec quels profonds sentiments d'espérance, avec quelle joie ne devons-nous pas dire ces belles paroles finales, exprimer à Jésus notre amour ! D'avance il nous convie au banquet nuptial, aux noces de l'Agneau. « Allez, la Messe est dite ; » venez, vous tous, les bénis du Père ; vous tous, les fidèles de mon Église ; tout est consommé ; le grand mystère du Christ, de l'Église, de la création, de la Rédemption, de la grâce, est parachevé ; vous avez reçu votre DIEU : demeurez en lui, et lui en vous ! Les fidèles de la terre répondent : *DEO gratias*, pauvre petit écho anticipé du *DEO gratias* éternel, qui, dans le Paradis, débordera de leurs cœurs.

Le passage du règne céleste de la sainte Église sur la terre à son règne céleste dans les cieux est figuré par le passage du Célébrant, du Diacre et du Sous-Diacre, au côté droit de l'autel, où se récite dans le secret le dernier *Évangile*. Le Célébrant, c'est alors le Christ dans sa gloire ; le Diacre, c'est l'Église des Anges ; le Sous-Diacre, l'Église des hommes ; toutes deux, en JÉSUS-CHRIST et avec JÉSUS-CHRIST, dans la gloire de DIEU le Père.

Après l'*Épître*, ce passage d'un côté à l'autre signifiait le passage de l'ancienne Alliance à la nouvelle, et le Célébrant s'humiliait, s'in-

clinait entre les deux ; maintenant ce passage, tout glorieux et tout joyeux, signifie la transition du règne de l'Église sur la terre à son règne dans le ciel ; de l'état parfait de la résurrection, à l'état plus parfait encore et absolument divin de l'ascension et de l'éternité. Aussi, au milieu de l'autel, le Prêtre, figure de JÉSUS-CHRIST, remplace-t-il les humiliations de la crèche et du Calvaire, par la majesté de la bénédiction publique¹.

Nous avons déjà dit que le *Dominus vobiscum* qui suit la communion et celui qui précède la bénédiction, paraît exprimer le don d'intelligence et le don de sagesse que Notre-Seigneur répandra en ce dernier âge de l'Église sur tous les élus. Oh ! combien ils comprendront alors, et combien ils goûteront les ineffables beautés, les profondeurs divines et les excellences du mystère de JÉSUS-CHRIST ! A la Grand'Messe, le huitième *Dominus vobiscum* se dit à voix basse, ainsi que l'évangile de la génération éternelle du Verbe, pour signifier que la béatitude du Paradis, c'est-à-dire l'union béatifique et la vision intuitive, appartient à cet ordre de « *paroles secrètes qu'il n'est point donné à l'homme*

¹ Dans les liturgies modernes françaises, le simple Prêtre chantait cette bénédiction à la fin de la Grand'Messe et quelquefois à la Messe basse (! !). C'était encore là une invention de 89, une usurpation constitutionnelle du Prêtre sur l'Évêque.

de dire ici-bas ;... l'œil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a jamais entendu, son esprit ne peut comprendre ce que DIEU réserve à ses élus, » sur la terre, et à plus forte raison dans le ciel.

Rien n'est touchant comme la récitation pieuse de ce bel évangile, quand on pense que le Verbe éternel, le Principe de la Vie, la Lumière véritable est là, substantiellement et corporellement présent en nous, se consolant avec nous et en nous de l'ingratitude de ceux qui ne veulent point le recevoir et faisant de nous des fils de DIEU ! Le Verbe incarné est en nous, il y est pour toujours, plein de grâce et de vérité.

La Messe est terminée ; le Prêtre et ceux qui l'assistent à l'autel rentrent à la sacristie, en récitant tout bas les prières de l'action de grâces. Il est douteux que ces prières soient obligatoires, mais il est au moins d'usage de ne pas les omettre.

XXXII

Du respect dû aux sacristies.

Il faut grandement respecter la *Sacristie* des églises, qui est un lieu saint, ainsi que son nom l'indique. La sacristie fait partie de l'église : on n'y doit point parler sans nécessité, ni à haute voix, comme dans une chambre ordinaire ; encore moins y doit-on bavarder, plaisanter, rire. Quand cela se peut, il est préférable que les chantres et employés inférieurs de l'église n'entrent pas habituellement dans la sacristie du clergé proprement dit. C'est au Curé et au Prêtre sacristain qu'incombe le devoir, le devoir très-sérieux et très-important, de veiller au bon ordre de la sacristie ; à la propreté la plus minutieuse, non-seulement des vases sacrés, des ornements, du linge etc., mais en outre des meubles, armoires, tables, etc.

Il y a des sacristies où tout est sens dessus dessous ; où les linges et ornements sacrés sont plutôt jetés pêle-mêle que rangés dans les armoires, quelquefois avec des bouts de cierges, avec des

burettes d'une propreté très-équivoque, avec des bouteilles vides, avec de vieux rabats ; les surplis, les chapes, les soutanes des enfants de chœur et des chantres sont entassés dans un coin. Tout cela est fort inconvenant et fort mal édifiant ; un vrai Prêtre ne traite pas ainsi sans façon les choses du culte de Dieu.

De plus, ce désordre coûte cher : ainsi négligés, les ornements se détériorent promptement ; et là où avec du soin et de l'ordre on aurait dépensé deux cents francs, on est obligé d'en dépenser quatre ou cinq cents en pure perte. Que de fois de pieuses dames, de bons et riches châtelains ont été découragés dans leurs générosités envers l'église par la perspective de la quasi-inutilité de leurs sacrifices ! « A quoi bon donner cette chasuble, cette chape, cette garniture d'autel ? se dit-on ; notre Curé est si peu soigneux ! Il va laisser trainer tout cela : au bout de six mois ou d'un an, il n'en restera plus rien. » Et, il faut bien l'avouer, autant on a raison de faire des sacrifices, de généreux sacrifices, vis-à-vis de gens qui en apprécient la valeur, autant il est naturel de se décourager quand on voit, quand on sait que, par suite du peu d'ordre d'un Curé, tout ce qu'on pourrait faire serait sacrifié sans aucun profit.

Rien n'est édifiant comme l'aspect d'une sa-

cristie bien rangée, bien tenue; cela révèle immédiatement un Prêtre pieux, régulier, et zélé pour la gloire de Notre-Seigneur. La pauvreté n'y fait rien : la pauvreté peut être propre. Grâce au ciel, pauvreté et malpropreté ne sont pas synonymes.

XXIII

Du temps qu'il convient de consacrer à la célébration de la Messe.

Disons un mot sur le temps qu'il faut consacrer habituellement à la célébration de la Messe. Le Pape Benoît XIV déclare formellement que jamais la sainte Messe ne doit durer moins de *vingt minutes*, même les Messes de *Requiem* ou les Messes votives, où les prières sont abrégées. L'expérience est là pour confirmer cette décision de l'autorité suprême : un Prêtre qui veut observer toutes les rubriques et dire la Messe avec la religion convenable, a grand'peine à bien célébrer, même en vingt minutes ! Presque tous ceux qui disent vite leur Messe, n'y arrivent qu'en enjambant, en escaladant prières sur prières, cérémonies

sur cérémonies ; ils terminent la conclusion des oraisons en se rendant au milieu de l'autel ; dès le coin de l'épître, ils commencent, en marchant, le *Kyrie*, le *Munda cor meum*, qu'ils terminent encore en marchant, et autres manquements semblables à des règles obligatoires. Ils *tuilent*, comme on dit ; mais ce n'est pas là prier sacerdotalement ; ce n'est pas là *bien* célébrer la Messe.

J'ai vu une fois un Prêtre, très-excellent d'ailleurs, et connu de moi personnellement comme tel, rester *seize* minutes depuis le signe de croix du bas de l'autel jusqu'au *Deo Gratias* du dernier évangile. Cette Messe fort bonne devant DIEU, je n'en doute pas, l'était si peu pour les assistants, qu'une personne pieuse me pria d'avertir ce bon Prêtre que s'il continuait ainsi à dire sa Messe au galop, elle n'y assisterait jamais plus. « On ne sait plus où l'on en est, ajoutait-elle, et avec grande raison ; c'est un vrai fouillis, une espèce de course au clocher ; on dirait que ce Prêtre n'a d'autre idée que d'en finir ; si on ne le connaissait pas, on se demanderait s'il a la foi. »

Les Prêtres qui prennent la déplorable habitude de dire ainsi la Messe en courant, ont certes la foi ; mais je garantis qu'ils n'ont pas, au degré requis, l'esprit de foi, le sentiment actuel de la foi, la foi vive, efficace, pratique

à la divine présence de Notre-Seigneur dans son grand mystère. Jamais un homme pénétré de cette foi vive, et se rappelant que c'est Jésus, le bon DIEU, le DIEU éternel et tout-puissant qui va descendre entre ses mains; que c'est bien lui, le Fils adorable de la Sainte-Vierge, le grand Sauveur, le Roi des Anges, le Saint des Saints, qui est là, dans ses mains, sous ses yeux, réellement présent et vivant avec son infinie sainteté et son amour infini; jamais, dis-je, un homme, un Prêtre qui y pensera tout de bon ne bredouillera les saintes prières, comme il arrive trop souvent; jamais il ne fera des genuflexions tronquées ou précipitées, ne paraîtra traiter à la légère de si grandes choses, ne donnera la communion à la vapeur; en un mot, ne dira la Messe avec une célérité si fort en désaccord avec la sainteté intrinsèque du Sacrifice, le respect nécessaire de la liturgie et l'édification due au peuple fidèle.

Presque toujours on dit la Messe trop vite. Combien de fois n'ai-je pas entendu de bons fidèles se plaindre de cet abus? Quelques Prêtres, je le sais, disent la Messe trop lentement, et risquent ainsi, surtout dans les églises paroissiales, où le public est plus mêlé, de fatiguer un certain nombre d'assistants; mais cet abus, outre qu'il est beaucoup plus rare que l'autre, se comprend davantage : il vient ordi-

nairement d'un recueillement plus profond de la part du Prêtre, d'une observation plus rigoureuse des rubriques, et en somme, tout abus qu'il est, il ne malédifie personne : au contraire. De plus, il n'expose point le Prêtre au danger si terrible de la routine et de la négligence.

La Messe basse devrait toujours durer environ une demi-heure. Voilà, ce me semble, la règle parfaite, le type ; une demi-heure, plutôt deux ou trois minutes de plus que de moins. C'est le temps qu'y emploie d'ordinaire notre saint et très-saint Père, le Pape Pie IX, qui dit si admirablement sa Messe, comme nous le raconterons tout à l'heure. C'est le temps qu'y consacrait toujours saint François de Sales, le prêtre parfait ; une belle et bonne demi-heure.

XXXIV

**Comment il faut chanter et réciter les prières
de la Messe.**

A la Grand'Messe, il faut tâcher de bien chanter ce qui doit être chanté ; de chanter

juste, s'il se peut; de chanter pieusement et simplement, sans négligence, sans affectation, sans trainer. Il faut tâcher d'apprendre son chant, et là encore de ne rien ajouter, de ne rien retrancher au chant liturgique; les fioritures, les roucoulades, les *fions* sont bons pour le théâtre; mais à l'autel de DIEU, le chant doit être grave et digne. Rien n'est beau comme le pur plain-chant (romain) bien chanté. Un de nos plus célèbres compositeurs modernes me disait l'autre jour : « Le plain-chant ne peut être comparé à aucune autre musique; pas plus que l'Église ne peut être comparée aux autres sociétés de la terre. Le plain-chant est à la musique profane ce que la prière est à la conversation. »

Les Curés devraient veiller à ce que les chantes ne *composent* pas au lutrin; surtout dans les campagnes, ces compositions sont désastreuses : je vois encore d'ici un brave meunier, chantre émérite, premier chantre de sa paroisse depuis plus de vingt ans, hurlant, beuglant un *Magnificat* impossible, pour je ne sais quelle grande fête, au milieu de la stupéfaction générale; enchevêtrant les uns dans les autres des mots qu'il ne comprenait pas ! *Magnificat, ficat, fificat; cat ani, cat anima, cat Dominum, ficat Do, cat Dominum*; et le *minum* n'en finissait pas. Et le grand homme, rouge comme un coq, le

pouce de la main droite appuyé sous son menton pour se donner plus de force, se tournait vers l'assistance, l'œil brillant, la bouche tordue, la tête haute, à la fin de chaque verset, comme pour dire au peuple : « Hein ! qu'en dites-vous ? » Et le Curé de la paroisse laissait faire ! — Quand on chante purement et simplement le plain-chant, on a grâce d'état, et l'on ne tombe pas dans ces excentricités.

Un autre point bien important pour le chant des Grand'Messes, et en général de tous les Offices, c'est l'interminable trainage du chant, et, dans les grandes villes, l'interminable jeu des orgues ; cela fait des Offices d'une longueur assommante. « C'est édifiant, disent quelques-uns ; » non, c'est assommant, et bien des gens ne s'y laissent plus prendre. J'ai assisté une fois à une Grand'Messe qui a duré, sans prône, près de deux heures et demie. Plus c'est long, plus c'est beau !! Une Grand'Messe, sans prône, devrait durer à peine une heure.

Cependant, il faut prendre garde à un excès en sens inverse : pour gagner du temps, certains bons Curés se croient permis de faire supprimer par les chantres telle ou telle partie du chant liturgique. Il y a des pays où l'on ne chante que la moitié du *Gloria* et du *Credo* ; où le Célébrant, après avoir récité tout bas le *Credo*, commence immédiatement l'*Offertoire*,

les chantres coupant le *Credo* dès que le Prêtre a dit l'*Orate, fratres*. Aux Grand'Messes qui se chantent pendant la semaine, on supprime tout à fait le chant du pauvre *Gloria*; jamais de *Graduel*, jamais de *Communion* chantés. Enfin, abus plus étrange encore, dans les services funèbres où deux Grand'Messes consécutives doivent être célébrées, le chant de la première Grand'Messe cesse au *Sanctus*; la Messe chantée devient subitement une Messe basse (!!); et toujours pour gagner du temps, la seconde Grand'Messe commence à un autre autel, immédiatement après l'Élévation de la première, laquelle se termine comme en cachette. Tout cela constitue une série d'abus, sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention du clergé. Le Prêtre qui se permet ces choses viole des règles obligatoires en conscience; il doit réagir de toutes ses forces et malgré tous les obstacles. Sa conscience sacerdotale y est certainement intéressée.

A la Messe basse, nous devons prononcer distinctement, ni trop haut, ni trop bas, ni trop vite, ni trop lentement; ce qui est marqué comme devant être prononcé tout bas, doit être prononcé tout bas, de telle sorte que l'assistance n'en n'entende rien. Pour les paroles de la Consécration, on y est tenu *sub gravi*. Il y a des Prêtres qui disent tout bas toutes les priè-

res ; quelquefois, c'est pour se tenir plus recueilli ; c'est cependant un abus, que la fatigue de la poitrine ou du larynx peut seule excuser. En cela, comme en tout le reste, il faut obéir aux prescriptions liturgiques, qui veulent que la Messe basse soit lue d'une voix intelligible, distincte et médiocrement élevée. J'ai assisté une fois à la Messe d'un abbé très-dévot qui *déclamait* sa Messe ; c'était fort touchant et en même temps fort ridicule. L'évangile était celui de la résurrection de Lazare. Aux mots : « *Lazare ! veni !! foras !!* Lazare, sors du tombeau ! » le bon abbé poussa un vrai cri de détresse, et les assistants ne purent s'empêcher d'éclater de rire.

Le maître de cérémonie d'un de nos Séminaires me racontait que dans un voyage en Italie, il avait entendu un Prêtre dire d'une voix tellement élevée, tellement stridente, les prières de la Messe basse, qu'en entrant dans l'Église, il avait cru tout d'abord qu'on y prêchait.

Si, à l'autel, il ne faut pas parler trop haut, il faut aussi y éviter avec soin le ton de voix languissant, langoureux ; le ton de voix nasillard ; le ton de voix rauque et rude ; il y a des Prêtres qui ont pris l'habitude désagréable de dire la Messe cavalièrement, brusquement ; on dirait plutôt des capitaines de dragons que des hommes de prières ; un peu plus, ils fe-

raient peur aux petits enfants. Ce n'est pas ainsi que parlait Notre-Seigneur. Comme pour le temps de la célébration, il y a ici un juste milieu à garder, et il faut donner au bon DIEU, à la Messe, notre parole la plus parfaite possible. Dans la forme comme dans le fond, il faut pleinement représenter JÉSUS, le Prêtre des Prêtres, le Saint des Saints.

XXXV

Qu'il faut se garder des manies, bizarreries et singularités en célébrant la Messe.

On appelle *manies*, certaines habitudes plus ou moins singulières qu'on laisse peu à peu s'insinuer, s'enraciner dans la vie de chaque jour, si bien qu'à la fin elles ont chez nous droit de cité, et deviennent notre manière de faire.

Bizarres, regrettables partout ailleurs, les manies, à l'autel, sont non-seulement interdites, mais absolument inconvenantes, déplacées et parfois même scandaleuses. En conscience, nous ne devons pas nous les permettre.

Il y a des manies dans la pose, dans le maintien. J'ai connu, à Paris, un Prêtre qui, pen-

dant tout le temps où le Célébrant demeure au milieu de l'autel, se tenait sur une seule jambe, l'autre repliée en l'air et accrochée, je pense, au mollet. Un autre, bon vieillard, avait pris l'habitude bizarre toutes les fois qu'il se tournait pour dire : *Dominus vobiscum*, d'étendre les bras tant qu'il pouvait à droite et à gauche, comme un crucifix, et de saluer profondément le peuple ; et de plus, il chantait plutôt qu'il ne disait : *Dominus vobiscum, oremus*, etc., mettant comme un point d'orgue en fausset sur tous les *us* et tous les *um*. Sa Messe faisait peine à entendre, quoiqu'on vit bien qu'il priaît de bon cœur.

Il y a de dignes Prêtres qui se mouchent avec grand bruit, et cela régulièrement à tels et tels moments précis de la Messe, ni avant, ni après ; c'est sacramentel. Il y en a qui present, sans y jamais manquer, à la fin du *Credo* (ce qui n'est pas marqué, que je sache, dans la rubrique) ; d'autres, plus consciencieux, attendent jusqu'après la dernière bénédiction ; mais, arrivés là, ils échouent au port ; et la sainte tabatière, adroitement tirée de la poche, devient, paraît-il, une source de courage et de consolations spirituelles pendant le dernier *Évangile*.

Il y en a qui tiennent la tête toute penchée et le cou tordu ; qui après avoir bu le précieux Sang, tettent pour ainsi dire le Calice,

longtemps et avec bruit ; qui, à tels moments donnés, élèvent leur lunette bleue sur leur front ; qui récitent invariablement telles prières sur un certain ton, et telle autre sur un autre ; qui, pendant l'*Épître*, où les mains sont simplement posées sur le Missel ou sur l'autel, et pendant le dernier *Évangile*, où elles doivent être jointes, ne se gênent pas pour se nettoyer machinalement les ongles, etc., etc. Manies dans la prononciation, manies dans le chant, manies dans les mouvements ; quelles qu'elles soient, évitons ces mauvaises habitudes, par esprit de foi, par amour de l'obéissance ; et nous célébrerons la Messe bien plus parfaitement, et nous édifierons bien plus solidement les fidèles.

Quelquefois la manie tombe dans l'excentricité, surtout chez les scrupuleux. Un saint homme vivant en communauté n'eut-il pas un jour l'étrange idée de se faire purifier le bout du nez par le servant de messe, à la seconde ablution ? Il croyait que la sainte Hostie lui avait touché le nez au moment de la communion ; et, trop fidèle observateur de la rubrique qui ordonne de purifier avec le vin et l'eau ce que le Saint-Sacrement a touché par mégarde, il mit son nez avec ses quatre doigts au-dessus du Calice, ordonnant au pauvre servant tout ébahi de lui verser du vin sur le bout du

nez. Pour sa décharge, il faut ajouter qu'il était un peu en enfance.

Donc, évitons à l'autel toute singularité; observons les saintes rubriques avec une extrême exactitude et une simplicité toute sacerdotale.

XXXVI

Du servant de Messe.

A la Messe basse, il ne doit y avoir qu'un seul servant, même à la Messe du Curé de la paroisse, de l'Archiprêtre ou du Grand Vicaire¹. Dans les Communautés, à la Messe principale, il peut y en avoir deux, ainsi qu'à la Messe basse prélévée. J'ai vu de bons Curés s'en donner jusqu'à quatre, toujours selon le fameux principe du professeur de liturgie rapporté plus haut, « pour que cela soit plus beau. »

Le servant de Messe doit être, s'il se peut, un ecclésiastique ; si c'est un laïque, il doit, autant

¹ A moins qu'un second enfant n'accompagne le servant proprement dit pour apprendre à bien servir la Messe, ce qui arrive surtout dans les campagnes.

que possible, être habillé en clerc. Suivant un récent Décret de la Congrégation des Rites, la soutane du servant de Messe doit être noire et sans queue ; elle ne doit être ni rouge, ni violette. Il doit avoir la tête nue ; pas de calotte rouge, encore moins de barrette rouge (comme j'en ai vu parfois) ; la calotte et la barrette rouges sont des insignes exclusivement cardinalices. Les enfants de chœur ne doivent porter ni rochet à manches étroites, ni aube avec ceinture rouge ou bleue ou blanche, mais uniquement le petit surplis ou *cotta* à manches larges. Aux Grand'Messes et aux autres Offices, ils doivent avoir la barrette noire liturgique à trois cornes. Tout autre vêtement rentre dans l'affreuse catégorie des *inventions* antiliturgiques, prohibées par l'autorité ecclésiastique.

Le Prêtre doit instruire le mieux possible son servant de Messe des rites et fonctions qui lui incombent à l'autel. Il doit en particulier lui apprendre à *sonner* comme il faut, quand il le faut, mais pas plus qu'il ne faut. Grâce à certains petits servants d'une nature tapageuse, il y a des Messes où l'on n'entend que la sonnette, depuis le commencement jusqu'à la fin. Pour la sonnerie, comme pour tout le reste des rubriques de la Messe, *ce qui n'est pas prescrit, est interdit* ; c'est toujours le même grand principe : *serventur rubricæ*. Pas de sonneries révolution-

naires ; pas de servants de Messe *libéraux* ! C'est à la porte de la sacristie, et non au pied de l'autel, qu'on doit sonner pour annoncer le commencement de la Messe ; et, pendant la Messe, on ne doit sonner que deux fois : 1° au *Sanctus*, où le servant doit agiter trois fois la sonnette ; 2° à la Consécration, où le servant doit sonner trois coups à chacune des deux *Élévations*. Il sonne un premier coup lorsque le Prêtre fait la génuflexion devant la sainte Hostie, un second coup quand il l'élève pour la faire adorer, un troisième quand il fait de nouveau la génuflexion. Il en fait autant pour la consécration et l'élévation du Calice ; trois coups, ni plus ni moins. Après les deux *Élévations*, il peut *tinter* quelques petits coups de sonnette pour avertir que la Consécration est achevée.

Il est contraire aux règles de sonner, comme on le fait trop souvent, quelques instants avant la Consécration ; la sonnerie qui annonce l'approche de cet instant solennel, c'est la sonnerie du *Sanctus*, à laquelle tout le monde doit se mettre à genoux, se recueillir, se préparer à l'adoration. Ce petit coup avant la Consécration est une invention de paresseux qui veulent attendre jusqu'au dernier moment pour s'agenouiller. Il est également tout à fait défendu, soit à la Grand'Messe, soit à la Messe basse, de sonner, ni même de tinter avant le *Pater*, à la petite *Éléva-*

tion. Le servant de Messe n'a pas le droit de le faire; le Prêtre a le devoir de l'en empêcher. Il n'y a pas d'*usages* qui tiennent; le grand usage des vrais catholiques, c'est l'obéissance. *Jamais on ne prescrit contre les rubriques du Missel.* Cet axiome de droit a été proclamé maintes fois par le Saint-Siège, et il ne concerne pas seulement les simples Prêtres, il domine le pouvoir même de l'Évêque dans son diocèse. Toute prescription, tout usage contraire à la rubrique, est illicite de plein droit et intéresse la conscience.

Enfin, selon la lettre de la loi, on ne devrait pas sonner ni tinter pour la communion; néanmoins l'usage contraire ayant prévalu presque partout en France, la Congrégation des Rites a déclaré formellement que cet usage pouvait être conservé, surtout dans les grandes églises, où cela peut être, sinon nécessaire, du moins utile. Le servant de Messe, quel qu'il soit, doit obéir aux prescriptions de la sonnerie liturgique.

Même dans les Communautés, même dans les Séminaires, il y a peu de servants qui accomplissent leur petit ministère sans faire de fautes, et souvent cela tient à ce que personne ne les instruit ni ne les redresse. Il ne faut pas craindre d'être rigide sur ce point; il ne faut rien laisser passer aux petits clercs. Outre que cette exactitude parfaite est un de-

voir de conscience et pour le servant et pour le Célébrant, les enfants aiment les cérémonies ; ils aiment à les bien connaître et à les bien faire, et c'est parfois de ce zèle religieux à l'égard du Saint-Sacrement, que naît dans leur petit cœur le premier germe de la vocation ecclésiastique. Je le répète, il ne faut rien passer au servant de Messe, clerc ou laïque, et exiger de lui ce qu'on rend soi-même à Notre-Seigneur, une obéissance très-fidèle et très-minutieuse.

Le servant doit être à genoux tout le temps de la Messe, du côté opposé au Missel, sauf le moment où son devoir le fait aller et venir. Toutes les fois qu'il passe devant le milieu de l'autel, il doit faire posément, pieusement la génuflexion jusqu'à terre, soit devant le Crucifix, soit devant le Tabernacle. La petite révérence ne suffit pas ; il doit avoir les deux mains jointes, comme le Prêtre, toutes les fois qu'il ne porte rien. Il doit être propre, bien lavé, bien peigné, par respect pour le saint autel. Même à la campagne, on ne doit point tolérer les sabots aux pieds du petit clerc pendant la Messe.

Le laisser-aller des enfants de chœur est proverbial ; ce n'est pas toujours leur faute. Quand j'étais laïque, j'en ai vu un qui, après avoir bredouillé les premières prières et le *Confiteor*, s'en allait s'asseoir sur un banc, assez loin de l'autel, et là, tirant de sa poche une pelote de ficelle,

attachait le bout à l'un de ses pieds et, pendant toute la Messe, tressait des fouets. Il daignait se lever pour l'*Élévation*, il sonnait, puis se remettait pieusement au travail. Le Curé voyait cela et ne disait mot.

On me parlait de deux autres petits drôles qui, pendant la Messe, jouaient aux billes sur la marche de l'autel. Il en est qui bavardent, qui rient, qui se battent. Une fois un bon Curé, au *Memento* des vivants, descendit de l'autel, donna une bonne claque à son servent par trop dyscole (sans doute par manière de *Dominus vobiscum*), et continua la Messe en paix. Il faut avouer que c'était contre toutes les règles imaginables, mais le petit ne l'avait pas volé; il resta tout le temps de la Messe la tête basse, l'air furieux, un bras levé pour se cacher la figure et mieux abriter sa claque.

Dans la sacristie, il faut habituer les enfants de chœur à une bonne tenue et au silence, ne pas avoir confiance en eux, ne leur laisser rien toucher. Un digne Curé de campagne avait cru pouvoir confier à son petit clerc le soin des burettes; après trois mois, le pauvre Prêtre s'aperçut que l'enfant buvait la moitié du vin, et baptisait l'autre moitié, de sorte que, pendant tout ce temps, la consécration n'avait point été valide; le Sacrifice n'avait pas été réellement offert. Il lui fallut revenir sur tout le

passé, au point de vue des honoraires. Heureusement que cette infidélité du servant n'avait point empêché la validité de la consécration sous l'espèce du pain, et que la piété du Prêtre et des fidèles n'avait pas été frustrée, du moins quant à la communion.

Il est très-important d'apprendre aux servants de Messe à bien lire et à bien prononcer le latin, sans écorcher les mots, sans manger la moitié des phrases. Sur dix enfants de chœur, pris au hasard, il n'y en a peut-être pas trois qui récitent leur *Confiteor* d'une manière orthodoxe. Rien n'est édifiant et aimable à voir comme un pieux enfant bien recueilli au pied des autels, bien appliqué à son office, ne tournant point la tête au premier bruit, et comprenant la dignité des fonctions qu'il remplit auprès du Prêtre. A la Messe, le servant représente toute l'Eglise ; il doit donc en avoir toute la foi, toute la religion.

XXXVII

Du Tabernacle, où l'on a déposé le Saint-Sacrement.

Le *Tabernacle* dans lequel se conserve la très-sainte Eucharistie doit être tenu avec un

soin plus religieux encore, s'il se peut, que l'autel lui-même et le reste de l'Église. D'après les règles tracées par le Saint-Siège, le Tabernacle doit être tout doré, sinon tout d'or « *tabernaculum aureum*, » à moins qu'il ne soit un objet d'art précieux, en marbre, en pierre ou en bois sculpté ou en mosaïque, etc. Il doit être intérieurement tout doré ou tendu de soie blanche, bien propre.

Quand le Saint-Sacrement y est renfermé, le Tabernacle doit être entièrement recouvert d'un voile, nommé conopée, de couleur blanche, couleur liturgique de la sainte Eucharistie¹, et qui doit être également d'une extrême propreté. On tolère que le conopée soit de la couleur du jour. Même aux Messes des morts, il ne doit jamais être noir, mais violet.

Le Saint Ciboire doit reposer, dans le Tabernacle, sur un Corporal ou sur une Palle; il doit être couvert en entier d'un voile de soie blanche, que l'on tâche d'enrichir de belles broderies. Le conopée n'est pas obligatoire lorsque le Tabernacle est, comme nous l'avons dit, une œuvre d'art vraiment précieuse.

¹ Dans nos petites liturgies gallicanes, on avait voulu raffiner, et, en vue du *sacrifice*, on avait adopté la couleur rouge pour couleur liturgique de l'Eucharistie. C'était une double erreur théologique : c'était confondre, d'abord le *sacrement* avec le *sacrifice*, puis le sacrifice non sanglant avec le sacrifice sanglant. On ne gagne jamais rien à vouloir être plus sage que l'Église.

Il est rigoureusement défendu de laisser la clef sur la porte du Tabernacle, en dehors de la Messe et des moments où l'on donne la Communion; cette règle oblige sous peine de péché grave. Il est même ordonné de conserver la clef du Tabernacle dans un endroit secret et convenable, où personne ne puisse y toucher. La négligence sur ce point a donné lieu à de lamentables sacrilèges.

Si la disposition de l'église le permet, l'autel où est conservé l'adorable Sacrement, doit être surmonté du dais royal, soit en étoffe blanche, soit en velours, soit enfin en sculpture. Jésus est le Roi des rois, le Roi des Anges, le Roi de l'Église, et ce dais est un insigne de sa royauté. L'usage en est presque perdu, et c'est grand dommage. Ces marques extérieures de révérence et d'adoration sont pour beaucoup dans la conservation de l'esprit de foi, non-seulement des populations, mais encore des Prêtres eux-mêmes.

Il en est de même des lampes du sanctuaire, dont nous avons déjà dit un mot, et que la négligence un peu excusée par la pauvreté avait laissé s'éteindre, depuis la Révolution, dans un très-grand nombre d'églises. En France seulement, plus de *trente mille* lampes ont été rallumées devant le Saint-Sacrement, depuis le retour à la liturgie romaine. La liturgie dési-

rerait que *sept*¹ lampes brûlassent nuit et jour devant les autels où réside le Saint-Sacrement. A défaut de sept, elle en demande cinq; à défaut de cinq, trois; si l'on ne peut en entretenir trois, elle en *exige* au moins une, brûlant *jour et nuit*, sans aucune interruption.

L'autorité de l'Évêque ne suffit point pour en légitimer la dispense. Le Souverain-Pontife en refusant cette dispense à un pieux Évêque, qui la lui demandait pour des églises très-pauvres, et qui me l'a rapporté, déclarait qu'il ne croyait point avoir lui-même ce pouvoir, parce que, ajoutait le Saint-Père, « le luminaire des églises est d'institution apostolique, pour ne pas dire d'institution divine. » Il n'est, en effet, que la continuation plus parfaite et plus sainte du luminaire sacré de l'ancien Temple; et chacun sait, que c'est par l'ordre même du Seigneur que Moïse avait placé devant le Saint des Saints et l'Arche d'alliance, le chandelier d'or aux sept branches, dont la lumière ne s'éteignait jamais. S'il en était ainsi dans le culte figuratif, est-il étrange qu'il en soit de même dans le culte des divines réalités?

L'huile de la lampe liturgique du sanctuaire devrait être de l'huile d'olive très-pure ;

¹ Ce sont les « *septem Spiritus qui adstant ante Dominum*, » dont nous avons parlé en traitant des cierges.

dans les pays où l'huile d'olive est rare et coûte trop cher, il faut au moins de l'huile végétale de bonne qualité. La substance grasse et puante qu'on appelle *huile de pétrole*, est absolument interdite par la Congrégation des Rites. Outre que l'odeur en est malsaine et infecte, et que l'usage en est fort dangereux, la soi-disant *huile* de pétrole n'est plus du tout comme l'huile proprement dite, le symbole de l'Esprit de lumière et d'amour qui remplit Notre-Seigneur et qui, par lui, éclaire, anime, embrase tous ses fidèles. Tous les saints Docteurs ont en effet remarqué les belles analogies des propriétés de l'huile, en tant qu'elle symbolise l'Esprit-Saint; comme lui, elle éclaire, elle adoucit, elle guérit, elle nourrit, elle brûle, elle embrase, elle fortifie.

On ne satisfait donc pas au *précepte* de la liturgie en faisant brûler du pétrole devant le saint Tabernacle; c'est une affaire de conscience, que ne peut modifier la considération du bon marché. Quoi qu'il en soit, le Prêtre est tenu *sub gravi* à entretenir perpétuellement, la nuit comme le jour, au moins une lampe devant le très-saint Sacrement.

Cette lampe, qui est un objet liturgique, doit être suspendue *devant* l'autel, et non de côté; encore moins posée sur une crédence. Entrant un jour dans une Église où je savais qu'était la sainte *réserve*, je m'é-

tonnais de ne point voir de lampe allumée; après mon adoration, je m'approchai de l'autel, et j'aperçus la *lampe*. Je donne en cent et en mille à deviner ce qu'était cette lampe : un vieux fond de bouteille cassée, rempli à moitié d'une sorte de pâte dégoûtante, formée du dépôt de vieilles huiles, de vieilles mèches, de poussière et de papillons de nuit; là-dessus surnageait une pauvre petite veilleuse allumée, cachée aux regards par les parois salies de la bouteille!!! C'était là la lampe du sanctuaire, le luminaire liturgique de cette paroisse!

Si la lampe du sanctuaire symbolise, comme nous l'avons dit, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST glorifié, Lumière éternelle de son Église, elle représente également devant JÉSUS les Anges adoreurs, puis les Prêtres et les fidèles de chaque paroisse; car Notre-Seigneur, après avoir dit de lui-même : « *Je suis la Lumière du monde,* » a dit de ses Apôtres et de ses disciples qu'ils étaient eux aussi « *la lumière du monde : vos estis lux mundi.* » Cette lampe du sanctuaire donne lieu journellement à des faits d'une édification admirable. Combien de pieux Curés, de Supérieurs de Communautés, surchargés de travail, tiennent à honneur d'entretenir eux-mêmes la lampe du Saint-Sacrement, sans vouloir se reposer de ce soin sur personne? Le vénérable Mgr de Prilly,

ancien Évêque de Châlons, mort à près de quatre-vingt-dix ans, allait chaque jour faire son adoration dans son Église cathédrale, en rochet et en camail ; et là, on le voyait chaque jour soigner de ses propres mains la lampe qui le représentait, ainsi que son diocèse, devant son Maître et son Dieu.

Le Pape Pie IX en fait presque autant. Il disait à une sainte personne de qui je le tiens, qu'il veillait lui-même à l'entretien des lampes de sa chapelle privée, au Vatican. Quels exemples pour nous tous, qui, par notre vocation, sommes tout spécialement voués au culte de la très-sainte Eucharistie !

XXXVIII

Des honoraires de Messe.

Consacré au culte de Dieu et au salut de ses frères, le Prêtre renonce aux carrières, aux travaux qui assurent dans le monde l'existence des laïques. Il est donc tout simple qu'il vive de l'autel. C'est, du reste, une institution non-seulement apostolique, mais évangélique et divine.

Le Prêtre a le droit de vivre de son saint ministère.

Parmi les fonctions que l'autorité ecclésiastique a désignées pour être l'occasion d'un subside, la célébration de la Messe, à telle ou telle intention particulière, tient un des premiers rangs. Les calomnies des protestants d'abord, puis des Voltairiens et de tous leurs descendants, ont accrédité ce mensonge blasphématoire, « qu'une Messe vaut vingt sous; que les Prêtres vendent la Messe, etc. » Il est inutile de répondre à cette grossièreté. Les Prêtres ne vendent pas plus la Messe que les magistrats ne vendent la justice, que les militaires ne vendent leur dévouement et leur sang, bien que les uns et les autres reçoivent un traitement de l'État. La Messe est une fonction sacrée, à laquelle l'Église a attaché une petite offrande, nommée chez nous *honoraire*; en Italie, on l'appelle d'un nom plus touchant et plus humble : *la limosina*, c'est-à-dire l'aumône. Cette aumône, cet honoraire, est la chose la plus simple du monde. Non, les Prêtres ne vendent pas la Messe; pas plus que les fidèles ne l'achètent. Il n'y a que Judas qui vende le sang de DIEU, et il n'y a que Caïphe qui soit de force à l'acheter.

Le taux de l'honoraire de la Messe varie suivant les pays. Il est réglé par l'Évêque, qui,

dans sa sollicitude paternelle, veille simultanément aux intérêts de ses Prêtres et à ceux de son peuple. Ce n'est donc pas le Prêtre, le Curé qui réclame personnellement les honoraires des Messes qu'on lui demande; c'est l'Église qui les demande pour lui aux fidèles.

Il faut dire, à l'honneur du clergé, qu'il est bien rare de rencontrer des Prêtres exigeant rigoureusement tous leurs droits sur cet article si délicat, surtout lorsque ce sont des pauvres qui demandent des Messes. Le désintéressement est une si belle chose et un devoir si fondamental pour le Prêtre de JÉSUS-CHRIST !

Il faut bien nous méfier de toute tendance contraire. La plaie d'argent est tout particulièrement cruelle au cœur de l'Église. Un Séminariste, plein de talent et de vertu, me racontait un jour son indignation en entendant deux de ses confrères, deux Diacres, parler avec une complaisance fort peu déguisée de la « chance » qu'ils avaient eue pendant leurs dernières vacances de remplir telle et telle fonction ecclésiastique, « qui leur avait bien garni le gousset. » — Un autre ne rougissait pas de dire à un pieux confrère que « lorsqu'il serait ordonné Prêtre, son premier soin serait de s'enquérir d'un *bon* poste. Si je n'ai pas un casuel solide, je me ferai précepteur. »

Grâce à DIEU, cette bassesse de sentiment est

rare. Il la faut éviter à tout prix, surtout en ce qui touché de plus près le culte de la très-sainte Eucharistie. Dans l'Église, les « bons postes » sont ceux où l'on a le plus à travailler, à souffrir pour Notre-Seigneur : ce sont les postes où il y a le plus d'âmes à relever, à servir, à sanctifier, à aimer. Les grands honoraires du Prêtre ne se payent qu'au Paradis.

Un mot encore au sujet des honoraires de Messe. Nous devons en tenir un compte très-exact ; dans le doute, faire plus que moins, et ne jamais exposer les bons fidèles à se voir, par notre fait, frustrés dans leurs intentions pieuses. C'est une affaire de conscience, de justice rigoureuse. On en répond devant le tribunal de DIEU .

XXXIX

Comment les Saints ont entouré la Messe et la liturgie de leurs respects les plus profonds.

Le Saint-Sacrement étant réellement et personnellement Celui-là même qui est le souverain amour, la vie et l'unique trésor des Saints, il est tout naturel qu'ils l'aient aimé, adoré, révé-
ré,

11.

servi de toute leur âme. On peut dire que, dans la vie de tous les saints Prêtres et de tous les saints Évêques, sans exception, l'amour et le culte de l'adorable Eucharistie tiennent comme le premier rang.

Saint Vincent de Paul disait sa Messe avec un tel recueillement, que tous les assistants en étaient frappés d'admiration. « Mon DIEU, disait un jour, en sortant de l'église de la Mission, un seigneur qui y était entré pour y prier et qui ne connaissait point M. Vincent ; mon DIEU ! que voilà donc un Prêtre qui dit bien la Messe. » Il s'informa de son nom et alla incontinent se confesser à lui.

Jusque dans son extrême vieillesse, saint Vincent de Paul observait, avec une obéissance et une piété de novice, les moindres rubriques de la liturgie, et il exigeait rigoureusement cette même observance de la part de tous les Prêtres de la Mission. Malgré ses jambes infirmes, il tenait à faire la génuflexion jusqu'à terre, et ne croyait pas pouvoir en conscience se dispenser des moindres détails. C'est qu'en effet il n'y a rien de petit dans le culte de DIEU.

Il en était de même, et plus encore peut-être, du saint abbé Olier, ami intime de saint Vincent de Paul. Son esprit de religion envers le Saint-Sacrifice et le Saint-Sacrement resplendis-

sait en tout ce qu'il faisait, disait, écrivait et instituait. Il était fort riche, et tout son argent était dépensé à l'honneur de la sainte Eucharistie, non moins que pour le soulagement des pauvres. La magnifique chasuble de sa première Messe avait coûté trente mille écus, et il regrettait qu'elle fût si indigne du divin ministère auquel elle était destinée. Son Calice d'or massif est encore conservé dans le trésor de la pieuse chapelle de Lorette, au Séminaire d'Issy. Une de ses préoccupations dominantes était d'inspirer ce même esprit de religion profonde à tous les ecclésiastiques du Séminaire, et il faut dire que les Prêtres de Saint-Sulpice ont conservé dans son entier ce saint héritage de leur fondateur. Il est impossible de traiter les choses saintes et en particulier tout ce qui a rapport à la Messe, avec une religion plus sérieuse, plus vraie, plus sentie qu'on ne le fait dans les Séminaires de Saint-Sulpice. Et certes, ce point est d'une bien grande importance dans l'œuvre de la sanctification personnelle du Prêtre.

Saint François de Sales était admirable dans sa dévotion et sa révérence à l'autel et pendant les saints Offices. Dans la déposition officielle que fit sainte Jeanne de Chantal pour la béatification et canonisation du saint Evêque, on en trouve ce beau témoignage : « Notre Bienheureux récitait les Offices dans l'église

avec une attention, révérence et dévotion tout extraordinaires. Il ne tournait pas quasi les yeux, ni la tête, que là où il était requis, et se tenait là avec une gravité très-humble, toujours debout, sans jamais s'asseoir, pour las et faible qu'il fût par tant de maladies. Il y recevait de grands sentiments de Dieu et de grandes lumières. Il m'écrivit une fois que, parmi la célébration d'une certaine grande fête, il lui semblait être parmi les chœurs des Anges.

« Il disait tous les jours la Messe sans y manquer. Étant ce Bienheureux à l'autel, il était aisé à voir qu'il se tenait en une profonde révérence et attention devant Dieu. Il tenait les yeux modestement baissés, son visage était tout recueilli, avec une douceur et une sérénité si grandes, qu'en vérité ceux qui le regardaient avec attention en étaient touchés et émus de dévotion.

« Surtout en la sainte consécration et communion, on voyait une candeur en son visage si pacifique, que cela touchait les cœurs. Aussi ce divin sacrifice était sa vraie vie et sa force, et en cette action il paraissait un homme tout transformé en Dieu. Il prononçait sa Messe d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans se presser, quelques affaires qu'il eût. Il me dit, il y a longues années, que dès lors qu'il était tourné du côté de l'autel, il n'avait nulle distraction. Je sais des personnes qui l'ayant vu communier

en ont été tellement touchées de dévotion, qu'elles n'en ont jamais pu perdre l'idée.

« Notre Bienheureux possédait en un degré très-éminent la vertu de la sainte religion Catholique, Apostolique, Romaine ; il avait en très-grand respect tout ce qui regardait le culte divin, dont il faisait les actions avec une profonde révérence, gravité et dévotion, ayant devant les yeux la grandeur de celui qu'il servait. Il célébrait les Offices sacrés avec une si profonde attention, un si grand recueillement et une majesté si humble, qu'en vérité il ravissait les assistants. » Quel exemple pour chacun de nous !

Le grand Archevêque de Milan, saint Charles Borromée, qu'on pourrait appeler l'ecclésiastique par excellence, s'approchait également chaque jour du saint autel. Il se préparait à la Messe par le sacrement de Pénitence, qu'il recevait tous les matins, et par une longue prière. Il ne voulait pas qu'on lui parlât d'aucune affaire avant qu'il eût célébré la sainte Messe, et il avait coutume de dire que c'était une chose indigne d'un Prêtre de JÉSUS-CHRIST, d'occuper son esprit d'une affaire temporelle quelconque, avant que de s'être acquitté de son grand devoir. Sauf la maladie, rien n'était capable de l'empêcher de dire la Messe, ni voyages, ni travaux, ni affaires ; et dans ses maladies, il

recevait du moins chaque jour la sainte Communion.

« Il remplissait avec une sainte joie les fonctions sacrées, et il le faisait avec tant d'application, de majesté et de bonne grâce, rapporte un témoin oculaire, que plusieurs passaient presque les jours entiers à l'église, tant ils avaient de consolation à le voir officier. » Le même témoin ajoute : « Le grand zèle qu'il avait pour l'honneur des églises et des lieux consacrés au Seigneur venait de ce grand fond de religion dont il était pénétré. Il défendit à toutes sortes de personnes d'y causer, de s'y promener, et d'y faire aucune chose indigne de la sainteté de ces lieux. Il voulait que tout le monde n'y entrât que modestement vêtu, les femmes surtout. Il voulait que ses Curés fussent très-vigilants sur ce point ; lorsqu'il remarquait lui-même quelqu'un qui ne se tenait pas avec la révérence due à ces saints lieux, il l'en reprenait sur-le-champ, et lui en faisait une forte correction. »

« Par respect pour les saints autels, il défendit à tout séculier, quel qu'il fût, de prendre place dans le chœur. Il enjoignit aux ecclésiastiques de se revêtir du surplis toutes les fois qu'ils devaient approcher de l'autel pour le préparer, pour le nettoyer ou pour l'orner ; il prenait lui-même le soin de montrer aux

jeunes clercs comment il fallait faire les génuflexions et inclinations en passant devant les autels.

« Il réforma la musique des Églises, ordonnant que tous les chantres fussent revêtus de la soutane et du surplis quand ils chanteraient au chœur. Il exclut totalement les airs profanes et les instruments de musique qui sentaient la mondanité. Il attachait une telle importance à ses ordonnances liturgiques, qu'il n'en dispensait jamais personne. »

Ce fut lui qui institua sous sa forme actuelle, ou du moins qui fit instituer à Rome par son oncle, le saint Pape Pie IV, la *Congrégation des Rites*, qui a rendu de si grands services à l'Église entière, et par laquelle le Souverain-Pontife, premier et fidèle gardien du culte divin dans l'Église, règle, ordonne, défend ce qui est conforme ou ce qui n'est pas conforme aux vraies traditions liturgiques. Saint Charles Borromée peut être considéré comme un modèle parfait de cet esprit de religion qui doit resplendir dans toute la vie d'un Prêtre et qu'il doit apporter surtout à la célébration des saints mystères.

Ce que nous venons dire de saint Charles, de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, du vénérable abbé Olier, nous pourrions le dire avec autant de justice de tous les saints Prêtres; pour tous, la célébration de la Messe

et le culte du Saint-Sacrement étaient la principale affaire, le centre, le cœur de leurs journées. Il faut lire les admirables détails que rapportent sur ce point les auteurs contemporains de la Vie de saint Philippe de Néri, de la Vie de saint Ignace, de la Vie de saint François de Borgia. Tous joignaient à un ardent amour, à une ferveur plus angélique qu'humaine, le respect le plus absolu des saintes règles de la liturgie, et ne se permettaient jamais d'en enfreindre aucune. C'est tout simple : la sainteté n'est-elle pas la perfection de l'obéissance et de l'amour ?

Rien n'est édifiant comme de voir un Prêtre qui dit bien la Messe. Cela prêche, cela parle à DIEU plus haut que tous les sermons. C'est une manifestation irrésistible de la sainteté de l'Église, de la sublimité du sacerdoce, de la présence adorable de Jésus sur nos autels.

Un de nos plus doctes Évêques me rapportait un jour cette parole bien naïve, mais profondément vraie et touchante d'une pauvre femme de son diocèse : « Que c'est donc beau un Prêtre qui prie bien le bon DIEU ! » Ah ! donnons tous et toujours ce beau spectacle, surtout quand nous sommes au pied des autels !

ÉPILOGUE

UN BEAU SOUVENIR LITURGIQUE

Un des plus touchants souvenirs de ma vie (qu'on me permette de terminer par là ce petit opuscule), c'est Pie IX célébrant la Messe et donnant la Communion, au grand autel papal, dans la Basilique de Saint-Pierre. C'était à la fête de Saint-Pierre; j'avais l'honneur et le bonheur de l'assister à l'autel comme Sous-Diacre. La majestueuse beauté de son visage, si recueilli, si profondément et si simplement appliqué à la prière, était relevée par de grosses larmes qui baignaient continuellement ses joues; on était tout attendri, tout pénétré de vénération rien qu'en le regardant.

Après la première de ces trois magnifiques oraisons qui précèdent immédiatement

la Communion, le Saint-Père regagne son trône, laissant à l'autel, en adoration et agenouillés en face l'un de l'autre, à droite et à gauche du Saint-Sacrement, le Diacre, qui est toujours un Cardinal, et le Sous-Diacre, qui est toujours un Auditeur de Rote. Quand le Pape est à son trône, le Sous-Diacre se lève, fait la gènesflexion, et prend, les mains couvertes d'un voile de lin fin, la Patène avec la sainte Hostie; il la fait adorer au Diacre toujours agenouillé, puis, tenant le Saint-Sacrement avec un très-grand respect à la hauteur de ses yeux, il s'avance d'un pas grave vers le Pape, qui se lève et qui adore Celui dont il est le Vicaire. Le Sous-Diacre se range un peu à la gauche du Pape tourné en chœur, et tenant toujours le Saint-Sacrement sur la Patène.

Alors le Diacre se lève à son tour, fait la gènesflexion au milieu de l'autel, prend le saint Calice, et s'avance, lui aussi, vers le Souverain-Pontife, tout seul, au milieu du plus profond silence. Le Pape et le Sous-Diacre sont debout; tous les assistants, Cardinaux, Evêques, Prélats sont à genoux: c'est incomparablement majestueux.

Après avoir adoré un instant le précieux Sang, et après que le Diacre, tenant le Calice, s'est rangé à la droite du Pape, en chœur, en face du Sous-Diacre, le Saint-Père récite à

•

demivoix les deux oraisons de la Communion ; puis le Sous-Diacre se place devant lui afin qu'il puisse communier. Il prend la moitié seulement de la sainte Hostie et s'en communit. Le Diacre s'approche à son tour, présente le précieux Sang, dont le Pape prend une partie au moyen d'un long chalumeau d'or qui reste ensuite dans le Calice, plongeant dans le reste du vin consacré.

Après un moment solennel de recueillement, le Diacre et le Sous-Diacre remettent le Calice et la Patène aux deux Évêques assistants, se placent debout, à côté l'un de l'autre devant le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, lequel brise en deux parties la seconde moitié de la sainte Hostie et communit en silence le Diacre d'abord, puis le Sous-Diacre. Après quoi, il leur donne à tous deux le baiser de paix sur la joue. Oh ! qu'à ce moment-là j'ai embrassé Pie IX avec amour ! C'était Notre-Seigneur même qui m'embrassait, et que j'embrassais en lui. Je l'ai senti : ses saintes larmes ont baigné mon visage.

Après quelques instants de recueillement, le Cardinal-Diacre a repris le Calice avec le reste du précieux Sang et le chalumeau ; l'Évêque assistant m'a remis la Patène maintenant vide ; et tous deux nous avons regagné l'autel. Là le Diacre, retournant le chalumeau d'or, s'est

communié lui-même en aspirant la moitié de ce qui restait de vin consacré; puis, il m'a passé le Calice; j'ai déposé le chalumeau sur une Patène d'or; j'ai communié à ce même Calice et pris la parcelle, comme le Prêtre le fait ordinairement à l'autel; avec du vin, pur d'abord, puis avec du vin et de l'eau, j'ai *purifié* (selon l'expression liturgique) le chalumeau et le Calice et pris les ablutions; et le Souverain-Pontife a terminé la Messe en chantant la Post-Communion et en donnant la grande bénédiction finale.

J'offre de nouveau et tout spécialement ce petit traité à la piété des élèves du Sanctuaire, les priant d'en profiter le mieux possible et de ne jamais laisser s'affaiblir dans leurs cœurs le goût des choses saintes, le respect et le zèle de la liturgie, et la perfection de l'obéissance aux préceptes et aux directions de la sainte Église Romaine, Mère et Maitresse de toutes les Églises.

Ces explications du Saint-Sacrifice serviront également, je l'espère, à mes vénérés frères

du jeune clergé. Je prie Notre-Seigneur de bénir mon travail, ainsi que tous mes chers lecteurs.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Aux élèves du sanctuaire.	1
Prologue.	3
I. Combien saintes et vénérables sont les cérémonies de la Messe.	7
II. Ce que représente l'autel où se célèbre la Messe.	12
III. Des autels privilégiés.	14
IV. Des cierges et de leur belle signification.	17
V. D'un autre sens, plus profond et plus mystique, des cierges de l'autel.	23
VI. Ce que figurent les nappes et ornements d'autel.	28
VII. Du Prêtre qui va célébrer la Messe.	31
VIII. Du lavement des mains, avant de célébrer les saints mystères.	37
IX. Ce que représente le Prêtre revêtu des ornements sacerdotaux.	59
X. Vue d'ensemble sur le sens des rites de la Messe.	44
XI. Des premières prières et cérémonies de la Messe.	46
XII. L' <i>Introït</i> , le <i>Kyrie</i> , et le <i>Gloria</i>	51
XIII. Pourquoi le Prêtre salue sept fois le peuple fidèle pendant la Messe.	56
XIV. Ce qui signifient les <i>Oraisons</i> , l' <i>Épître</i> et l' <i>Évan-</i> <i>gile</i>	65
XV. Des mains étendues du Prêtre pendant les <i>Orai-</i> <i>sons</i>	65
XVI. Du <i>Prône</i>	68
XVII. Du <i>Credo</i>	74
XVIII. Le Corporal, le pain et le vin de l'autel.	79

XIX. La Patène, le Calice et la double oblation. . . .	84
XX. De ce que symbolisent encore la Patène, le Calice et le Corporal.	87
XXI. Des encensements.	94
XXII. De ce qui suit les oblations jusqu'au canon de la Messe.	99
XXIII. Des cérémonies du Canon de la Messe jusqu'à la Consécration.	105
XXIV. La Consécration et l'Élévation.	111
XXV. Belle manifestation de la présence réelle du Sau- veur sur nos autels.	117
XXVI. Des saintes cérémonies qui suivent la Consécra- tion.	122
XXVII. Des signes de croix et des cérémonies qui termi- nent le Canon.	128
XXVIII. Du <i>Pater</i>	133
XXIX. De ce qui suit le <i>Pater</i> jusqu'à l' <i>Agnus Dei</i> . . .	138
XXX. Depuis l' <i>Agnus Dei</i> jusqu'après la Communion. .	146
XXXI. De ce qui suit la Communion jusqu'à la fin de la Messe.	153
XXXII. Du respect dû aux Sacristies.	161
XXXIII. Du temps qu'il convient de consacrer à la célébra- tion de la Messe.	163
XXXIV. Comment il faut chanter et réciter les prières de la Messe.	166
XXXV. Qu'il faut se garder des manies, bizarreries et singularités en célébrant la Messe.	171
XXXVI. Du servant de Messe.	174
XXXVII. Du Tabernacle où l'on a déposé le Saint-Sacre- ment.	180
XXXVIII. Des honoraires de Messe.	186
XXXIX. Comment les Saints ont entouré la Messe et la liturgie de leurs respects les plus profonds. .	189
ÉPILOGUE. — Un beau souvenir liturgique.	197

455.313